

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL
MISSION MINISTÉRIELLE
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2020

ACTION DE LA FRANCE EN
EUROPE ET DANS LE
MONDE



PROGRAMME 105

ACTION DE LA FRANCE EN EUROPE ET DANS LE MONDE

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 | BILAN STRATÉGIQUE

BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

Philippe ERRERA

Directeur général des affaires politiques et de sécurité

Responsable du programme n° 105 : Action de la France en Europe et dans le monde

Le déclenchement au début de l'année 2020 de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 a rendu le contexte mondial particulièrement instable et imprévisible. Bien que lui-même sévèrement affecté dans son fonctionnement, le réseau diplomatique français s'est mobilisé dans son ensemble pour faire face aux défis posés par cette crise, garantir la sécurité de nos compatriotes et préserver la stabilité internationale en œuvrant à maintenir une approche coopérative au sein de la communauté internationale. C'est avec ces objectifs généraux en tête et la volonté de continuer à promouvoir les valeurs de droits de l'Homme, de démocratie et de justice internationale que notre pays a en 2020 poursuivi sinon accru ses efforts en faveur i) de la préservation de la paix et du règlement des crises internationales, ii) de la souveraineté et de l'unité d'une Europe plus protectrice et iii) de la réforme du système de gouvernance internationale.

1) Quoique la crise sanitaire ait eu un impact non négligeable sur l'agenda des négociations internationales dans les enceintes multilatérales, **la France a continué d'y agir en faveur de la paix et de la sécurité internationales**, notamment à l'occasion de sa présidence du Conseil de sécurité des Nations unies en juin, en étant à l'initiative pour faire adopter des résolutions appelées à y contribuer (adoption le 1er juillet d'une résolution appelant à une trêve humanitaire dans le contexte de la lutte contre la crise sanitaire, mise en place d'une nouvelle mission politique spéciale au Soudan, renouvellement du mandat de la MINUSMA) ou en prenant des initiatives dans des domaines spécifiques, tel celui de la cybersécurité, avec une proposition de programme d'action de l'ONU aujourd'hui coparrainée par 47 États. Par ailleurs, dans le prolongement du lancement en 2019, à son initiative, d'un processus de réflexion sur l'avenir de l'OTAN, des travaux ont été menés en 2020 pour mettre à jour le concept stratégique de l'Alliance. A l'Union européenne, les discussions pour élaborer une « boussole stratégique » au service de l'autonomie européenne ont également débuté et la France y contribue activement. Enfin, dans un contexte marqué par la persistance de la menace du terrorisme sur notre sécurité et nos intérêts, la lutte contre le terrorisme est également demeurée au premier rang des priorités de notre action dans le champ multilatéral. Outre son engagement au Sahel avec l'opération Barkhane et le lancement à son initiative lors du Sommet de Pau en janvier 2020 de la Coalition pour le Sahel, destinée à donner une nouvelle impulsion à la mobilisation de la communauté internationale en faveur de la stabilité et le développement au Sahel, la France a continué de contribuer activement aux efforts de la Coalition internationale contre Daech.

La France a parallèlement activement œuvré à la recherche de solutions politiques à plusieurs crises graves.

La France continue de mobiliser tous ses efforts, aux côtés de ses partenaires britannique et allemand (E3), pour préserver l'Accord de Vienne sur le nucléaire iranien (Plan d'Action Global Commun - PAGC). Le retrait des États-Unis du PAGC le 8 mai 2018 a entraîné le rétablissement des sanctions américaines contre l'Iran, que les États-Unis ont par la suite renforcées dans le cadre de leur stratégie de pression maximale. De son côté, l'Iran se désengage progressivement, depuis juillet 2019, de ses obligations au titre l'Accord. Dans ce contexte, la France poursuit ses efforts, avec ses E3, pour parvenir à une solution négociée qui permette le retour de l'Iran au plein respect de ses engagements au titre du PAGC, et le retour des États-Unis à l'Accord. Elle œuvre également, en lien avec ses partenaires E3 à une désescalade des tensions dans la région, restant convaincue de la nécessité de répondre à nos autres sujets de préoccupations dans la région, qu'il s'agisse du programme de missiles et de drones de l'Iran et de ses activités régionales déstabilisantes.

En Libye, elle a continué à appuyer les efforts des Nations unies pour mettre fin au conflit en cours et parvenir à une solution politique, indispensable pour stabiliser le pays et lutter durablement contre le terrorisme et les trafics de migrants. En Irak, la France a poursuivi ses efforts pour accompagner ce pays dans la réponse aux défis auxquels il fait face en matière de sécurité, de stabilisation, de reconstruction (projets emblématiques à Mossoul et dans le Sinjar),

de réconciliation nationale et de mise en œuvre d'une gouvernance inclusive. En Syrie, la France a continué à appuyer les efforts des Nations unies, au Conseil de sécurité et en lien avec tous les acteurs concernés, en vue de la mise en place d'une transition politique crédible, conformément à la résolution 2533 du Conseil de sécurité des Nations unies, seule voie pour lutter durablement contre Daech, mettre fin à la guerre civile et permettre le retour volontaire des personnes réfugiées et déplacées. La France a agi sur le plan humanitaire, en Syrie et auprès des pays affectés par la crise des réfugiés (programme de 50 M€). S'agissant du conflit israélo-palestinien, l'action de la France en faveur du processus de paix en 2020 est demeurée concentrée sur la réaffirmation des paramètres internationaux et un soutien sur le terrain à la solution des deux États, au plus haut niveau comme dans le cadre du « groupe d'Amman » (réunions ministérielles France, Allemagne, Égypte et Jordanie), ainsi que sur la poursuite de l'assistance humanitaire. La France s'est également fortement mobilisée face à la crise économique et politique traversée par le Liban et qu'a aggravée l'explosion survenue dans le port de Beyrouth le 4 août, tant au plan politique (organisation de deux conférences internationales avec les Nations unies, trois déplacements du Président de la République) qu'en termes d'assistance humanitaire (pont aérien et maritime).

Outre son investissement au Sahel, à titre bilatéral comme pour entretenir la mobilisation de la communauté internationale en faveur de la sécurité et du développement des pays de la région, la France s'est mobilisée pour catalyser l'aide aux États et aux populations les plus vulnérables du continent africain à faire face aux effets de la crise sanitaire, en lançant une initiative de soutien aux systèmes de santé africains, et en agissant dans le cadre du G20 et du Club de Paris pour obtenir un moratoire sur le remboursement des dettes publiques. Dans la région des Grands Lacs, la France a continué d'accompagner le processus de réforme en RDC et a contribué à l'élaboration de la Stratégie des Nations unies pour la consolidation de la paix, la prévention et la résolution des conflits dans la région. En RCA, la France a joué un rôle moteur pour favoriser la tenue des élections présidentielles et législatives. La France s'est également mobilisée politiquement et sous forme d'appui technique, en coordination avec l'UE, l'UA, la CEDEAO et les Nations unies pour favoriser la tenue d'élections dans de bonnes conditions au Burkina Faso, au Niger et au Ghana. Elle est également intervenue pour apaiser les tensions post-électorales en Côte d'Ivoire. La France a par ailleurs soutenu activement la transition démocratique au Soudan (organisation à Paris le 7 mai d'une réunion de coordination). La France a enfin cherché à affirmer sa présence dans l'océan indien (visites ministérielles au Mozambique, à Maurice et à Madagascar, adhésion à l'Association des États riverains de l'océan indien).

En Asie, la France s'est attachée à structurer et approfondir ses partenariats principaux, avec l'Inde, le Japon et l'Australie, à contribuer aux discussions avec ses partenaires européens en vue de l'élaboration d'une stratégie européenne vis-à-vis de l'ASEAN et à renforcer la concertation avec eux sur le rééquilibrage des relations avec la Chine, en faveur de davantage de réciprocité dans les échanges. En tant que membre permanent du Conseil de sécurité et État doté de l'arme nucléaire, la France est demeurée engagée sur le dossier nord-coréen, en faveur de l'application effective des résolutions du Conseil de sécurité. De manière générale, elle a continué à œuvrer pour la défense d'un espace indopacifique libre et ouvert, conformément à notre stratégie nationale en la matière. Elle s'est également efforcée à promouvoir une plus grande prise en compte des enjeux liés à l'espace indopacifique à l'Union européenne.

S'agissant de l'Europe centrale et orientale, la France est tout d'abord restée pleinement mobilisée pour aboutir à une solution qui permette la stabilisation de l'Ukraine dans le respect de sa souveraineté et de son intégrité territoriale. Elle a ainsi poursuivi ses efforts dans le cadre du format Normandie (France, Allemagne, Ukraine, Russie), en vue de la mise en œuvre des accords de Minsk. Elle s'est impliquée dans la coordination européenne ayant abouti à l'adoption de sanctions contre les responsables de la répression menée en Biélorussie après l'élection présidentielle du 9 août. Elle a organisé avec l'Allemagne le 10 juillet un sommet virtuel destiné à accompagner la reprise du dialogue entre la Serbie et le Kosovo. Suite à la décision prise en 2019 d'amorcer un réengagement stratégique vis-à-vis de la Russie, de premières réunions de groupes de travail bilatéraux ainsi qu'un sommet virtuel ont été organisés au début de l'été. Cette dynamique positive s'est trouvée ensuite freinée par la tentative d'empoisonnement d'Alexei Navalny le 20 août, conduisant au report de la réunion ministérielle 2+2 qui aurait dû se tenir en septembre. La France s'est enfin impliquée, au titre de sa co-présidence du Groupe de Minsk, dans les efforts internationaux d'apaisement du conflit intervenu au Haut-Karabagh de la fin septembre à début novembre entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan.

La défense des droits de l'Homme et du droit international humanitaire sont de manière générale demeurés au cœur de notre action diplomatique en 2020. La France est restée pleinement mobilisée pour lutter contre l'impunité des crimes, notamment en Syrie, pour protéger les défenseurs des droits et pour préserver la possibilité pour les citoyens

d'accéder à une information libre, plurielle et fiable. Elle a continué d'agir pour les droits des femmes, y compris les droits et la santé sexuels et reproductifs.

2) **La France a, dans le contexte de la crise sanitaire, accru ses efforts pour affermir la souveraineté et l'unité de l'Union européenne et pour accroître la protection qu'elle assure aux citoyens européens.** La France a ainsi d'abord agi pour renforcer la coopération entre États membres dans la gestion de la crise sanitaire et pour apporter une réponse à ses conséquences économiques. L'initiative lancée par la France et l'Allemagne au printemps 2020 a ainsi non seulement permis la création d'un ambitieux fonds de relance de 750 milliards d'euros mais également tracé la voie menant à la mise en place d'une stratégie santé de l'UE, au renforcement de la capacité de coordination et de réaction de l'Union européenne en matière sanitaire. La France s'est parallèlement impliquée dans la définition du cadre financier pluriannuel (CFP) adopté pour la période 2021-2027 comme, plus largement, dans la défense des intérêts économiques européens, à travers notamment les initiatives auxquelles elle a contribué pour renforcer la zone euro.

Elle a enfin poursuivi son soutien aux initiatives en matière de défense européenne et de sécurité, pour permettre des progrès dans les domaines institutionnels, financiers et capacitaires (contribution à l'opérationnalisation de plusieurs initiatives de l'UE dans le domaine de la défense telles qu'*EMASoH (European-led maritime awareness on the Strait of Hormuz)* pour la surveillance maritime dans le Golfe, *Irini* pour la mise en œuvre de l'embargo sur les armes à la Libye et la Task Force *Takuba* pour le conseil, l'assistance et l'accompagnement au combat des forces armées maliennes). La France s'est enfin fortement investie en faveur de la menée à bien du processus de discussions sur la relation future entre l'Union européenne et le Royaume-Uni ayant abouti à la signature d'un accord de partenariat le 31 décembre 2020, en veillant à l'unité des États membres et au respect strict de leurs intérêts, notamment en matière de concurrence équitable.

3) Enfin, en 2020, **la France a continué à plaider en faveur d'un multilatéralisme efficace et pour cela d'une réforme de la gouvernance mondiale actuelle**, dont la crise sanitaire a d'autant plus contribué à montrer les failles et les manques. La France a ainsi continué d'appuyer les réformes portées par le Secrétaire Général des Nations Unies, pour améliorer la coordination des multiples entités onusiennes et renforcer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, pour renforcer la confiance dans le maintien de la paix et en améliorer les performances, enfin pour moderniser et rationaliser les procédures administratives et de gestion de l'Organisation (promotion d'une logique de performance et d'une culture de résultats), afin de la rendre plus réactive et plus efficace. Pour mobiliser les partenaires autour de ces sujets, la France a lancé avec l'Allemagne une Alliance pour le multilatéralisme, qui regroupe aujourd'hui la moitié des États membres de l'ONU.

RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1	Renforcer la sécurité internationale et la sécurité des Français
INDICATEUR 1.1	Accroître la sécurité de la France au travers de celle de nos partenaires
INDICATEUR 1.2	Veiller à la sécurité des Français à l'étranger
OBJECTIF 2	Promouvoir le multilatéralisme et agir pour une Europe souveraine, unie, démocratique
INDICATEUR 2.1	Optimiser l'effort français en faveur du maintien de la paix
INDICATEUR 2.2	Dossiers préparés dans le cadre des échéances européennes et des échanges bilatéraux
OBJECTIF 3	Assurer un service diplomatique efficient et de qualité
INDICATEUR 3.1	Part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi prévue par la loi n° 87-517 du 10 juillet 1987
INDICATEUR 3.2	Efficience de la fonction support
INDICATEUR 3.3	Efficience de la gestion immobilière
INDICATEUR 3.4	Respect des coûts et délais des grands projets d'investissement
INDICATEUR 3.5	Efficience de la fonction achat

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 | BILAN STRATÉGIQUE

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF

1 – Renforcer la sécurité internationale et la sécurité des Français

INDICATEUR

1.1 – Accroître la sécurité de la France au travers de celle de nos partenaires

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Part des actions concourant aux priorités politiques assignées à l'année N à la direction de la coopération de sécurité et de défense	%	Sans objet	73	74	75	75	75

Commentaires techniques

Source des données : Direction de la coopération de sécurité et de défense (DCSD)

Mode de calcul :

Part des actions concourant à la priorité politique assignée l'année « n » à la direction de la coopération de sécurité et de défense = rapport entre la valeur des actions menées dans les thématiques et zones prioritaires et le montant des crédits accordés en LFI (HT2) à la DCSD.

INDICATEUR

1.2 – Veiller à la sécurité des Français à l'étranger

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Nombre de consultations du site "Conseils aux voyageurs"	Nb	6850000	9 430 927	8 200 000	18 000 000	32 342 294	8 150 000
Ratio personnes localisées / personnes signalées	%	Sans objet	100	95	100	NS	95
Temps moyen d'attente d'un appelant	secondes	Sans objet	23	20	600	195	20

Commentaires techniques

Source des données : Centre de crise et de soutien (CDCS)

Mode de calcul :

Sous-indicateur 1.2.1 « Nombre de consultations de la rubrique 'Conseils aux voyageurs' » = Nombre de consultations de la rubrique sur le site France Diplomatie, à l'exclusion des consultations via l'application « Conseils aux voyageurs ».

ANALYSE DES RÉSULTATS

Indicateur 1.1 « Accroître la sécurité de la France au travers de celle de nos partenaires »

Les actions de la DCSD concourant aux thématiques prioritaires retenues dans le cadre des directives gouvernementales sont mises en œuvre géographiquement tant en Afrique que dans le reste du monde. Au regard de ces thématiques et des zones géographiques concernées, l'évaluation conduite est fondée pour chacune de ces zones sur dix pays prioritaires correspondant aux efforts majeurs en termes d'actions et de financements associés.

Ainsi déterminée, la réalisation pour 2020 de l'indicateur de la politique de coopération structurelle de sécurité et de défense s'établit à 75%.

Indicateur 1.2 « Veiller à la sécurité des Français à l'étranger »

Sous-indicateur 1.2.1 « Nombre de consultations de la rubrique "Conseils aux voyageurs" »

Avec 32.342.294 visites, les conseils aux voyageurs ont atteint en 2020 un niveau de fréquentation sans précédent (en 2019, il y avait eu 9,4 millions de visites soit une hausse de 243% entre 2019 et 2020). Cela est dû au contexte exceptionnel créé par la pandémie de Covid-19. Les usagers ont cherché une information actualisée sur les conditions et les restrictions de voyage dans le monde. On constate ainsi un pic de fréquentation en mars 2020 au moment où des mesures de restriction de la circulation étaient prises dans le monde entier et où le Président de la République annonçait les opérations de retour des Français de passage à l'étranger. On constate également que les conseils aux voyageurs ont connu une forte fréquentation sur la période couvrant les congés d'été, entre juillet et octobre.

Les 10 Fiches de Conseils aux Voyageurs (FCV) les plus consultées en 2020 ont été les suivantes : Espagne, Italie, Belgique, Tunisie, Portugal, Maroc, Grèce, Thaïlande, Suisse et Allemagne. Il s'agit des pays voisins de la France et de quatre destinations touristiques prisées des Français (Tunisie, Maroc, Grèce, Thaïlande). On peut penser que, faute de pouvoir voyager vers des destinations plus lointaines, les usagers se sont intéressés aux pays voisins de la France. Une autre hypothèse est que des personnes qui avaient l'habitude de passer leurs vacances dans ces pays proches ont été amenées, pour la première fois, à consulter les conseils aux voyageurs.

Sous-indicateur 1.2.2 « Ratio personnes localisées / personnes signalées »

Cet indicateur ne peut pas être renseigné pour 2020. En effet, aucune des cellules de crise ouvertes par le CDCS l'an dernier (épidémie de Covid-19 et explosion à Beyrouth en août) n'a nécessité de rechercher de potentielles victimes.

Pour Beyrouth, l'appui consulaire a été exclusivement réalisé par le poste sur place avec sa propre réponse téléphonique (RT) et il n'y a pas eu de dispositif de RT parisien.

Sous-indicateur 1.2.3 « Temps moyen d'attente d'un appelant »

Pour les personnes inquiètes pour leurs proches, le temps d'attente au téléphone est pénible et doit être réduit au mieux.

S'agissant de l'actualisation 2020, l'évaluation de la performance est fondée sur les statistiques portant sur les deux cellules de crises ouvertes par le CDCS avec une réponse téléphonique dédiée :

1/ Rapatriement des Français de Wuhan (du 23 janvier au 3 février):

Le centre de crise et de soutien a traité au total quelque 2 000 appels pendant cette période avec un temps moyen d'attente à 23 secondes par appel, grâce à la mobilisation des agents d'astreinte, à l'appel aux volontaires de la Croix-Rouge et du vivier du Département et à une gestion fine des effectifs de réponse téléphonique prévoyant notamment des renforts lors des pics prévisibles.

2/ Aide au retour des Français le souhaitant (du 28 février au 11 avril) :

Le centre de crise et de soutien a traité au total quelque 34 499 appels pendant cette période avec un temps moyen d'attente à 3 minutes et 25 secondes par appel. Ce temps d'attente moyen plus important est à relativiser par rapport à la crise planétaire hors normes engendrée par la pandémie de la Covid-19. Un afflux massif d'appel de Français voulant rentrer en métropole ou de leurs proches inquiets des difficultés logistiques rencontrées, a été réceptionné par le CDCS.

La mobilisation exceptionnelle des agents d'astreinte, des volontaires de la Croix-Rouge et du vivier du Département a permis de faire face au mieux à un nombre inédit et conséquent d'appels.

La typologie des appels concernait des questions liées aux difficultés rencontrées pour rentrer en France, en raison notamment de la fermeture des frontières et la suspension du trafic aérien.

Très peu d'appels ont nécessité un appui consulaire d'urgence.

AXE 1 : LE TRAITEMENT DES PRINCIPALES CRISES PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES

En 2020, le MEAE a poursuivi son action en faveur du traitement des principales crises et problèmes sécuritaires :

En Afrique du Nord et Moyen-Orient

- Sortie de crise en Libye : le MEAE a positionné la France en élément fédérateur en soutien aux efforts de l'ONU et dans le cadre du processus de Berlin (politique, militaire, économique), notamment en format P3+2 et via des contacts approfondis avec les pays voisins en vue de favoriser la stabilisation et de préparer les élections générales.
- Suivi du sommet des deux rives : le MEAE - en coordination ANMO/Secrétariat général - a accompagné l'action du Délégué interministériel pour la Méditerranée pour préparer le prochain sommet des deux rives à l'automne 2021.
- Liban : mobilisation de la France face à la crise au Liban sur le plan humanitaire (pont aérien et maritime ; organisation de deux conférences internationales, avec les Nations unies : le 9 août 2020 et le 2 décembre 2020), et politique (trois déplacements du président de la République).
- Syrie : poursuite de l'appui de la France au processus politique, en faveur des accès humanitaire et en matière de la lutte anti-terroriste, via son action au Conseil de sécurité (adoption de la résolution 2533 le 11 juillet 2020), le maintien de son aide humanitaire et de stabilisation (programme de 50M€), et de son action au sein de la coalition internationale contre Daech.
- Processus de paix : mobilisation en faveur d'une solution à deux États conforme aux paramètres agréés, notamment au sein du « groupe d'Amman » (réunions ministérielles France, Allemagne, Égypte, Jordanie) en février 2020, octobre 2020, janvier 2021. Poursuite de l'assistance humanitaire dans le cadre notamment de la crise sanitaire.
- Égypte : renforcement du partenariat stratégique (visite du président égyptien à Paris, déplacements du ministre au Caire) autour des crises régionales, du partenariat économique, des engagements de l'AFD en faveur du développement de l'Égypte ainsi que du dialogue sur les droits de l'Homme.
- Irak : soutien politique fort à l'agenda de réformes du Premier ministre (visites bilatérales, mobilisation de nos partenaires internationaux pour accompagner l'organisation d'élections libres et transparentes). Poursuite de la lutte contre Daech dans le cadre de la coalition internationale et de la stabilisation des zones libérées, via des projets emblématiques à Mossoul et dans le Sinjar (pose de la première pierre de l'hôpital de Sinjar en novembre).
- Yémen : accompagnement du processus politique en Yémen par un soutien à la mise en œuvre des accords de Riyad et à une reprise du dialogue entre les parties prenantes au conflit sous l'égide des Nations Unies. Poursuite de notre soutien financier au règlement de la crise humanitaire (9,6 millions d'euros pour 2020).
- Iran : poursuite de nos efforts pour préserver l'accord de Vienne, via notamment le renforcement du mécanisme *Instex*. Travail de présentation de nos positions auprès de nos partenaires, notamment dans le Golfe (déplacements du directeur politique) afin de préparer un élargissement des négociations aux questions régionales.

En Afrique

- Sahel : le sommet de Pau (13 janvier 2020) a permis de donner une nouvelle impulsion à la mobilisation internationale dans la lutte contre les groupes terroristes et l'appui à la stabilité au Sahel. Il a débouché sur le lancement, le 28 avril 2020, de la Coalition pour le Sahel, organisée autour de quatre piliers : lutte contre le terrorisme ; renforcement des capacités des armées sahéliennes ; soutien au retour des administrations ; appui au développement. Cet effort a porté ses fruits sur le plan sécuritaire (renforcement des effectifs de Barkhane ; affaiblissement des groupes terroristes ; renforcement de la coordination entre Barkhane, la Force conjointe du G5 Sahel et les armées nationales sahéliennes ; engagement européen, à travers la Task Force *Takuba* et le renforcement de la mission EUTM Mali), du retour de l'État (opérationnalisation du Partenariat pour la sécurité et la stabilité au Sahel « P3S » ; action dite « 3D » de la France en matière de stabilisation ; progrès dans la mise en œuvre de l'accord de paix au Mali) et du développement (redynamisation de l'Alliance Sahel).

- Grands Lacs : la France a continué d'accompagner le processus de réforme en RDC et les efforts de stabilisation de l'Est du pays, à la fois sur le plan bilatéral et à travers son action aux Nations unies. C'est à l'initiative de la France qu'ont été adoptées des sanctions onusiennes contre le chef du groupe d'inspiration djihadiste ADF en février 2020, et que le Conseil de sécurité a renouvelé pour un an le mandat de la MONUSCO en décembre. Dans le cadre du dialogue des partenaires du Groupe international de contact sur les Grands Lacs, la France a contribué à l'élaboration de la Stratégie des Nations unies pour la consolidation de la paix, la prévention et la résolution des conflits dans la région des Grands Lacs, qui a été approuvée par le Secrétaire général des Nations unies et transmise au Conseil de sécurité fin 2020.
- RCA : la France a joué un rôle moteur dans l'action internationale en République centrafricaine, durant une année particulièrement sensible. La France a œuvré pour que les élections présidentielle et législatives se tiennent conformément au calendrier électoral, soutenu le rôle de la MINUSCA pour l'appui aux élections et la protection des civils, et recherché une meilleure coordination des acteurs régionaux et internationaux face aux tentatives de groupes armés de faire obstacle à la tenue des scrutins en violation de l'accord de paix de février 2019.
- Suivi des autres situations à risque, notamment :
 - Processus électoraux : en Afrique de l'Ouest, la France s'est mobilisée politiquement et sous forme d'appui technique, en coordination avec l'UE, l'UA, la CEDEAO, l'OIF ou encore les Nations Unies, pour favoriser l'organisation d'élections pacifiques, transparentes et inclusives. Les élections au Burkina Faso, au Ghana et au Niger (processus toujours en cours) se sont déroulées dans de bonnes conditions. Dans les pays où les processus électoraux ont été émaillés de violences et de fortes tensions politiques (Guinée, RCI), la France s'est mobilisée pour favoriser le dialogue et la réconciliation, en coordination avec ses partenaires.
 - L'Afrique centrale a vu l'impact socio-économique de la pandémie de Covid-19 s'ajouter aux multiples fragilités de la sous-région. La France a continué à accorder une attention particulière au Cameroun, où la situation dans la région du NOSO a continué à se dégrader.
 - En Afrique orientale et dans la Corne de l'Afrique : en Éthiopie, le conflit déclaré en novembre 2020 entre les autorités éthiopiennes et le pouvoir régional du Tigray a conduit à une détérioration brutale de la situation humanitaire et présente un risque de régionalisation. La France a concentré ses efforts sur la facilitation de l'aide humanitaire, insisté pour que les allégations de violations des droits de l'Homme fassent l'objet d'enquêtes indépendantes, et appelé à la retenue dans le contentieux territorial entre l'Éthiopie et le Soudan. Nous avons soutenu la transition démocratique au Soudan, par une implication active au sein du groupe des Amis et l'organisation à Paris, le 7 mai, de la réunion qui a permis la conclusion d'un cadre de partenariat avec le Soudan. La France a également soutenu les efforts de paix, dans le cadre du processus des accords de Djouba du 3 octobre 2020.
- Affirmation de notre présence dans l'océan Indien :
 - Comores : après la suspension des reconduites en mars 2020 dans le contexte de la fermeture des frontières, la mobilisation diplomatique de la France a permis la reprise des réadmissions en août, et le retour fin 2020 à un rythme de reconduites analogue à celui de 2019.
 - Tournée régionale : le ministre s'est rendu en février 2020 au Mozambique (questions économiques, sécurité maritime), à Maurice (lancement d'une coopération universitaire renforcée) et à Madagascar (important effort d'aide au développement, réaffirmation de notre souveraineté sur les îles Éparses tout en souhaitant coopérer dans leur zone économique exclusive).
 - L'adhésion de la France à l'IORA (Association des États riverains de l'Océan indien) a été entérinée le 17 décembre 2020, aboutissement de 5 années de campagne active pour devenir membre de plein exercice de cette organisation qui réunissait 22 autres États riverains de l'Océan Indien, et où la France n'était qu'observatrice. La France a bénéficié notamment du soutien de ses partenaires de la COI (Commission de l'Océan Indien).
- Traitement de l'impact de la crise du Covid-19 en Afrique :
 - La France a catalysé la mobilisation en faveur du continent africain dans le contexte de la crise du Covid-19. Son action s'est déployée sur quatre volets : le soutien aux systèmes de santé africains (en mobilisant les fonds spécialisés au niveau international, et à titre bilatéral à travers l'initiative Santé en Commun mise en œuvre par l'AFD et dotée de 1,15 milliards d'euros) ; l'appui macroéconomique (Initiative sur la Suspension du Service de la Dette des pays vulnérables – ISSD –, dans le cadre du G20 et du Club de Paris, à laquelle 40 pays africains sont éligibles) ; la réponse humanitaire (pont aérien humanitaire de l'Union européenne) ; la coopération scientifique (mobilisation des Instituts Pasteur, plaidoyer pour l'accès universel aux vaccins).

- Dans le même temps, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a coordonné pendant la 1ère vague (mars-juin) l'organisation du retour de nos compatriotes de passage ou vulnérables bloqués par la fermeture des frontières (plus de 53 000 personnes concernées en Afrique subsaharienne).
- En parallèle à cette action de réponse aux crises, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a continué son action en faveur du renouveau de notre relation avec le continent africain : le 28^e sommet Afrique-France, qui devait se tenir à Bordeaux en juin 2020 sur le thème de « la ville durable », ayant dû être annulé en raison du contexte sanitaire mondial, les préparatifs d'un Nouveau Sommet Afrique France ont été engagés, qui se tiendra en juillet 2021 à Montpellier, sera centré sur les sociétés civiles et mettra en valeur les programmes menés en faveur de la jeunesse, de la culture, de l'entrepreneuriat, et du rôle des diasporas. Le vote de la loi du 24 décembre 2020 relative à la restitution de biens culturels à la république du Bénin et à la république du Sénégal s'inscrit également dans une nouvelle politique de coopération patrimoniale, scientifique et muséale avec les pays africains.

En Amériques et Caraïbes

- Venezuela : suivi de la crise vénézuélienne et contribution à relancer l'action politique de l'UE et du Groupe de contact international sur le Venezuela (3 réunions du GCI en 2020, dont une au niveau ministériel), via des recommandations directes (non-papier transmis au cabinet du HR/VP) et des coordinations continues avec les États membres de l'UE les plus actifs pour favoriser le consensus européen (et instruire quand ce fut nécessaire des dossiers de sanctions).
- États-Unis : suivi actif, en lien avec l'ambassade de France à Washington, de la campagne pour les élections présidentielles américaines de 2020, en particulier les élections primaires du Parti démocrate, les débats présidentiels puis la période de transition politique et les premiers pas de l'administration Biden. Transmission interne au Département d'un point de situation hebdomadaire. Organisation de deux tables-rondes autour de plusieurs enseignants-chercheurs et universitaires qui ont permis d'alimenter la réflexion sur la campagne, en particulier à la suite des manifestations liées à la mort de George Floyd.
- Canada : lancement des travaux en vue de la tenue d'un premier Conseil des ministres conjoint entre la France et le Canada, conformément à l'engagement pris par le Président de la République et le Premier ministre Trudeau en 2018. En particulier, coordination du travail de consultation au sein du Département et en interministériel pour préciser les résultats attendus lors du CMFC. En raison du contexte sanitaire, la tenue du CMFC a été repoussée à 2021.

En Asie

- Gestion de la crise sanitaire et accompagnement des ambassades dans l'organisation du retour de plusieurs dizaines de milliers de ressortissants français bloqués dans les pays de la région.
- Au-delà de la crise sanitaire, implication dans le règlement des principales crises régionales, notamment l'évolution de l'Afghanistan et le début des pourparlers inter-afghans, les ambitions nucléaires et balistiques nord-coréennes, la crise des Rohingyas, la sécurité des principales voies de navigation, la lutte contre le terrorisme et la radicalisation et contre la criminalité organisée dans la région, ainsi que la campagne contre la France au Pakistan sur le thème du blasphème.
- Poursuite de la structuration des partenariats de la France en Asie-Océanie pour y développer son influence: mise en œuvre de la stratégie nationale pour l'indopacifique, lancement des discussions au sein des institutions européennes en vue de l'adoption d'une stratégie européenne pour cette zone d'ici 2022, approfondissement de notre dialogue avec nos grands partenaires de la région (Inde, Australie, Japon), obtention du statut de partenaire au développement auprès de l'ASEAN, renforcement des consultations avec les partenaires européens sur la Chine, contribution active au changement dans l'approche stratégique de l'UE vis-à-vis de la Chine (fondée notamment sur les principes d'équilibre et de réciprocité), réflexions approfondies dans la perspective de la Présidence française du Conseil de l'UE, renforcement des moyens d'influence et d'intervention dans le Pacifique insulaire, développement de notre réseau d'expertise technique internationale.

En Europe centrale et orientale

- Adoption en février de la nouvelle méthodologie pour le processus d'adhésion à l'UE, appliquée en priorité aux pays des Balkans occidentaux.
- Ouverture en mars des négociations d'adhésion à l'UE pour l'Albanie et la Macédoine du Nord.
- Conflit dans l'Est de l'Ukraine : poursuite des négociations en vue de la mise en œuvre des accords de Minsk et des conclusions du sommet de Paris de décembre 2019 (notamment ministérielle N4 par visioconférence le 30 avril).
- Sommet virtuel franco-allemand de Paris entre la Serbie et le Kosovo du 10 juillet, en présence de représentants de l'Union européenne et entretien en présentiel le 9 juillet entre le président serbe A. Vucic et le président de la République.
- Biélorussie : crise post-électorale suite à l'élection présidentielle du 9 août, coordination européenne et adoption de sanctions contre les responsables des fraudes et de la répression, renforcement des moyens du poste français en vue de soutenir la société civile.
- Russie : sommet virtuel du 26 juin 2020, qui a permis d'endosser une liste de groupes de travail prioritaires dans le cadre de l'agenda de confiance et de sécurité. Réunion de plusieurs de ces groupes durant l'été et l'automne. La dynamique a été freinée par la tentative d'empoisonnement qui a ciblé Alexeï Navalny le 20 août et a conduit au report de la réunion ministérielle 2+2 qui était prévue le 14 septembre. Coordination européenne en vue de l'adoption de sanctions contre les hauts responsables russes impliqués dans cette tentative d'empoisonnement.
- Haut-Karabakh : implication de la France, au titre de sa co-présidence du groupe de Minsk de l'OSCE, dans le traitement du conflit de six semaines (fin septembre-début novembre) entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan autour de la question du Haut-Karabakh et poursuite en cours du traitement de la situation post-conflit (aide humanitaire, patrimoine, négociation politique, coopération économique et financière).

AXE 2 : L'ACTION EN FAVEUR DE LA SÉCURITÉ DANS LE CHAMP MULTILATÉRAL

En 2020, la direction ASD a porté une attention particulière aux événements suivants :

- Évaluation par le GAFI de l'efficacité du système français de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, conciliation de l'efficacité de ce dispositif et du soutien à l'aide humanitaire légitime, consultations bilatérales dédiées et adoption de conclusions européennes sur l'action extérieure UE de lutte contre le terrorisme cohérentes avec l'évaluation française de la menace.
- Adoption d'une résolution préparant la reconnaissance internationale du concept de criminalité environnementale à la Conférence des États parties à la Convention de Palerme et adoption d'une recommandation de l'OMS sur l'expérimentation du cannabis à des fins thérapeutiques strictement encadrées et préservant l'efficacité des mesures contre le trafic de stupéfiants.
- Lancement d'opérations de défense européenne : *EMASoH* pour la surveillance maritime dans le Golfe, *Irini* pour la mise en œuvre de l'embargo sur les armes à la Libye et la Task Force *Takuba* pour le conseil, l'assistance et l'accompagnement au combat des forces armées maliennes dans le cadre de la coalition internationale au Sahel. Remise du rapport sur l'avenir de l'OTAN et lancement d'un code de conduite, de la mise à jour du concept stratégique et de l'élaboration de la « boussole stratégique » au service de l'autonomie stratégique européenne.
- Consultation des soutiens de l'*Appel de Paris* sur la confiance et la sécurité dans le cyberspace, synthèse des contributions obtenues lors de l'AGNU, annonce par le ministre de 6 groupes de travail et proposition française d'un programme d'action sur la cyber sécurité à l'ONU, coparrainée par 47 États pour succéder aux formats concurrents existants.
- Soutien à la préservation du JCPoA face au retrait américain et au désengagement de l'Iran et promotion d'actions de surveillance et d'interception des transferts illicites en appui aux sanctions contre la Corée du Nord et à de nouvelles mesures. Réflexion en format européen sur les paramètres d'un instrument de maîtrise des armements relatif aux systèmes de portée intermédiaire et de plus courte portée au service de la sécurité européenne. Élaboration d'initiatives du P5 en vue de la Conférence d'examen du TNP reportée à 2021. Sensibilisation internationale à la nécessité de normes de comportement responsable dans l'espace.

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

En 2020, les efforts de la DCSD ont porté sur les éléments suivants :

- Renforcement des capacités militaires et de sécurité intérieure au profit des pays du G5-Sahel et plus largement des pays d'Afrique de l'Ouest avec un objectif prioritaire de lutte contre le terrorisme. Lancement et consolidation des premiers cycles de formations de haut niveau et d'entraînement à l'Académie internationale de lutte contre le terrorisme (AILCT) d'Abidjan.
- Appui aux forces de sécurité intérieures des Comores dans la lutte contre les migrations irrégulières : cession de nombreux équipements d'intervention et mise à disposition de deux experts police.
- Appui à l'action de l'État en mer dans le golfe de Guinée (déploiement d'un sémaphore au Togo) et à l'intervention spécialisée à la mer (appui au contre-terrorisme maritime au Sénégal).
- Appui à la coordination interministérielle des capacités de lutte contre Boko-Haram dans le bassin du lac Tchad. Déploiement d'un expert pour un an et appui particulier à la création d'un bataillon amphibie.
- Accentuation de l'action en faveur de la coopération dans les Balkans par la consolidation du soutien au pôle d'expertise français sur la sécurité en Europe du sud-est, à Belgrade, en particulier avec la montée en puissance du coopérant régional de lutte contre le trafic d'armes.
- Soutien à l'organisation et au rayonnement régional, au sein de l'ASEAN, des centres de formation aux opérations de maintien de la paix (OMP) du Cambodge (NPMEC) et du Vietnam (VNDPKO).
- Poursuite de l'entraînement et de l'équipement de la brigade de recherche et d'information de Beyrouth et lancement d'un projet de gestion des risques industriels consécutif à la catastrophe du 4 août 2020. Ce projet vise à construire un plateau technique d'entraînement, renforcer l'analyse des risques chimiques, améliorer la formation des industriels et des représentants de l'État et à délivrer des recommandations améliorant l'encadrement réglementaire des risques industriels.
- Effort porté sur l'amélioration de la capacité opérationnelle des unités forces spéciales et l'accompagnement de la montée en puissance du Centre d'aguerrissement « Commando » en Tunisie dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.
- Lutte contre les feux de forêts en Amazonie : mise en place d'un coopérant en Équateur chargé de développer des actions de coopération régionale en particulier dans la lutte contre les feux de forêts, dans le cadre de l'initiative française « Alliance pour la préservation des forêts tropicales ».

OBJECTIF

2 – Promouvoir le multilatéralisme et agir pour une Europe souveraine, unie, démocratique

INDICATEUR

2.1 – Optimiser l'effort français en faveur du maintien de la paix

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Evolution des mandats des opérations de maintien de la paix (OMP)	%	23	25	60	73	27	20
Effectifs totaux des fonctionnaires internationaux français et comparaison avec autres effectifs	%	5,71	6,2*	5,70	5,7	5,9	5,70

Commentaires techniques

Source des données : Direction des Nations unies, des organisations internationales, des droits de l'homme et de la francophonie (NUOI).

*données HR insight arrêtées au 31 novembre 2020

Mode de calcul :

Sous-indicateur 2.1.1 - Evolution des mandats des opérations de maintien de la paix (OMP)

= Nombre de mandats OMP clôturés ou en baisse à leur date de renouvellement / nombre de mandats OMP nouveaux ou renouvelés dans l'année. L'évolution du mandat s'apprécie au vu du nombre de personnels en uniforme (effectifs militaires et de police) dont le déploiement est autorisé par le Conseil de sécurité, et non plus au vu du budget de la mission comme présenté dans le PAP.

Sous-indicateur 2.1.2 - Effectifs totaux des fonctionnaires internationaux français et comparaison avec autres effectifs

= Comptabilisation des effectifs d'administrateurs français par rapport aux effectifs d'administrateurs d'autres États-membres (États-Unis, Royaume-Uni, Allemagne, Italie, Espagne, Chine, Russie, Inde, Japon).

INDICATEUR

2.2 – Dossiers préparés dans le cadre des échéances européennes et des échanges bilatéraux

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Dossiers préparés dans le cadre des échéances européennes	Nb	72	106	75	110	344	75
Dossiers préparés dans le cadre des échanges bilatéraux	Nb	598	864	600	950	748	600

Commentaires techniques

Source des données : direction de l'Union européenne (DUE)

Mode de calcul :

Sous-indicateur 2.2.1 - Nombre de dossiers préparés dans le cadre des échéances européennes

Sous-indicateur 2.2.2 - Nombre de dossiers préparés dans le cadre des échanges bilatéraux

ANALYSE DES RÉSULTATS

Indicateur 2.1. « Optimiser l'effort français en faveur du maintien de la paix »

Sous-indicateur 2.1.1. « Évolution des mandats des opérations de maintien de la paix (OMP) »

Malgré les efforts de rationalisation des opérations de maintien de la paix (OMP), on ne constate aucune évolution notable à la baisse des effectifs en uniforme déployés (effectifs militaires et de police). Cette stabilisation à un niveau élevé des déploiements autorisés par le CSNU traduit la grande volatilité de la situation internationale et le rôle essentiel des OMP dans le maintien de la paix et de la sécurité internationale.

Sous-indicateur 2.1.2. « Effectifs totaux des fonctionnaires internationaux français et comparaison avec autres effectifs »

Tous postes confondus, les États-Unis demeurent de loin le premier pourvoyeur de fonctionnaires des Nations Unies. Pour la deuxième année consécutive, la Chine devance la France. La France consolide sa troisième place devant le Royaume-Uni, le Canada et la Russie.

Concernant les administrateurs au sein du Secrétariat des Nations unies à New-York, la France demeure à la 2ème place, devancée par les États-Unis et suivie par la Chine, le Royaume-Uni et le Canada.

Indicateur 2.2 « Dossiers préparés dans le cadre des échéances européennes et des échanges bilatéraux »

Sous-indicateur 2.2.1 « Nombre de dossiers préparés dans le cadre des échéances européennes »

Les indicateurs finalisés de l'année de 2020 montrent en particulier que les réunions européennes ont été nombreuses, malgré la crise de la Covid. Le nombre de dossiers préparés a été plus important que ce qui était prévu. En particulier, avec les restrictions sanitaires, les appels téléphoniques et visioconférences des autorités publiques vers leurs homologues européens se sont multipliés, avec généralement des ordres du jour conséquents, donnant lieu à une multiplication des fiches pour chaque dossier préparé.

Sous-indicateur 2.2.2. « Nombre de dossiers préparés dans le cadre des échanges bilatéraux »

Sur le volet bilatéral, on notera l'importance prise par la préparation des dossiers pour les autres autorités publiques. Tout comme en 2019, l'année 2020 a été dense en préparation de dossiers bilatéraux en particulier du fait des nombreuses échéances européennes et de nos priorités pour « Agir pour une Europe souveraine, unie, démocratique » ainsi que le Président l'a souligné.

AXE 1 : LES PRINCIPALES NÉGOCIATIONS DANS LES ENCEINTES INTERNATIONALES DES NATIONS UNIES

En 2020, le contexte sanitaire provoqué par la crise de la Covid-19 a profondément bouleversé l'agenda des négociations dans les enceintes internationales relevant du système des Nations unies dans tous les domaines suivis par le MEAE (la gestion des crises au Conseil de sécurité, les questions relatives au désarmement et au contrôle des armements, à la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive, les questions relatives à la lutte contre la corruption, le trafic de drogue, le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, les questions humanitaires et relatives aux droits de l'Homme, les questions se rapportant à l'environnement et au développement durable, ainsi que les questions budgétaires, financières et de gouvernance).

La plupart des événements prévus après mars 2020 ont été reportés, comme la conférence de suivi de la conférence sur le maintien de la paix en milieu francophone qui devait se tenir au Maroc ou le Forum Génération Égalité qui devait se réunir à Mexico puis à Paris en mai puis en juillet. D'autres se sont tenus, pour la première fois, en format virtuel, comme, pour la première fois dans l'histoire des Nations unies, la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations unies (septembre 2020).

Le contexte exceptionnel provoqué par la crise sanitaire a également influencé le contenu des travaux menés aux Nations Unies. Le thème du débat général de l'Assemblée générale des Nations unies a porté sur « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut : réaffirmons notre attachement collectif au multilatéralisme – faire face à la Covid-19 au moyen d'une réelle action multilatérale ». La plupart des enceintes multilatérales, si ce n'est toutes, ont eu à traiter l'adaptation de leur action aux nouvelles conditions sanitaires.

La réponse à la crise de la Covid a orienté les travaux des Nations unies autour de trois piliers : une réponse sanitaire, autour de l'Organisation mondiale de la santé, une réponse humanitaire et un travail de projection pour « reconstruire le monde en mieux après la pandémie ».

Dans ce contexte, la France s'est particulièrement mobilisée pour la relance du multilatéralisme, notamment en organisant conjointement, avec l'Allemagne, une série de réunions de l'Alliance pour le multilatéralisme, portant notamment sur les enjeux de la réforme de la santé mondiale, autour de l'OMS.

La France a, par ailleurs, présidé le Conseil de Sécurité des Nations unies en juin 2020. Parmi les résolutions adoptées sous cette présidence, on retiendra en particulier :

- le renouvellement pour un an du mandat de la MINUSMA (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali);
- la mise en place d'une nouvelle mission politique spéciale au Soudan (MINUATS)
- la résolution dite « Covid » portée par la Tunisie et la France (adoptée à l'unanimité le 1er juillet), qui permet au Conseil de sécurité d'apporter sa contribution à la réponse de la communauté internationale aux conséquences de la crise de la Covid en appelant à une cessation des hostilités pour toutes les situations à son agenda et à une trêve humanitaire de 90 jours, en écho à l'appel du SG pour un cessez-le-feu global

AXE 2 : LES PRINCIPALES REFORMES APPORTÉES AU FONCTIONNEMENT ET A L'ARCHITECTURE DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

En 2020, la France a poursuivi son soutien actif et son suivi attentif de la réforme des Nations unies et qui comporte trois piliers : système de développement ; paix et sécurité ; et gestion.

1. La réforme du système de développement des Nations unies enregistre des résultats positifs. Elle a pour objectif d'améliorer la coordination sur le terrain des multiples entités onusiennes intervenant dans le champ du développement pour renforcer la contribution du système onusien à la mise en œuvre du programme de développement durable à l'horizon 2030 (objectifs de développement durable). Elle s'appuie sur une logique d'équipes « pays », dirigées par des coordinateurs résidents dont les mandats ont été renforcés et agissant dans des « cadres de coopération » (*UN Sustainable Development Cooperation framework – UNSDCF*) renouvelés.

2. La réforme du maintien de la paix demeure un dossier prioritaire pour le Secrétaire général des Nations unies avec le soutien actif de la France. L'initiative « *Action for peacekeeping* » du Secrétaire général, qui se matérialise dans une « Déclaration d'engagements », a permis d'améliorer les performances et de renforcer la confiance dans le maintien de la paix. Une conférence ministérielle sur les opérations de maintien de la paix devrait se tenir à Séoul en 2021 pour maintenir la dynamique de cette initiative.

3. Troisième pilier de l'agenda de réforme du Secrétaire général, la réforme de la gestion vise à moderniser l'Organisation des Nations unies pour la rendre plus réactive et efficace, et à garantir le succès des réformes des deux autres piliers. Bien qu'encore en cours, la réforme a déjà permis de mettre en place les bases nécessaires pour la consolidation d'une culture de résultats à l'ONU. La procédure budgétaire a été ramenée à une base annuelle (à titre expérimental), refondue sur une logique de performance et rendue plus lisible. Les gestionnaires opérationnels, sur le terrain notamment, se sont vu conférer une délégation de pouvoir renforcée, accompagnée d'une transparence et d'un contrôle accru mais a posteriori. Sur le terrain et face à la crise liée à la Covid-19, cette décentralisation a permis aux Nations unies de réagir plus vite et de manière plus coordonnée que par le passé.

AXE 3 : CONSTRUIRE L'EUROPE

En 2020, la DUE a porté une attention toute particulière à quatre enjeux qui illustrent tous, conformément à l'objectif imparti, notre volonté d'agir pour une Europe souveraine, unie et démocratique :

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

- La gestion de la pandémie de Covid-19 au niveau européen a constitué un fil directeur, le but étant de mettre l'Union en situation de faire face aux défis communs posés par la crise sanitaire. Toutes les dimensions européennes ont été couvertes : 1/ Coordination des décisions des États membres en matière de frontières extérieures (recommandation 2020/912 du 30 juin 2020 sur les restrictions aux voyages non essentiels vers l'Union européenne) et intérieures (recommandation 2020/1475 du 13 octobre 2020). 2/ Procédure européenne de précommandes et d'achats de vaccins. 3/ Pour l'avenir, proposition de création d'une véritable Europe de la santé, articulée autour de la préparation et de la réponse aux crises, d'une stratégie pharmaceutique, et d'une future agence européenne de recherche et de développement biomédicaux avancés.
- Dans ce contexte, marqué par les conséquences socio-économiques de la crise sanitaire, l'adoption du plan de relance et du cadre financier pluriannuel 2021-2027 a revêtu une importance cruciale. Tout au long de l'année 2020, la direction de l'Union européenne a accompagné les négociations, aboutissant dans un premier temps à l'accord politique au Conseil européen des 17-21 juillet, puis à l'adoption du cadre financier pluriannuel et de la décision ressources propres à la fin de l'année. Pour ce faire, le réseau d'ambassades bilatérales en Europe a été pleinement mobilisé, concourant ainsi à la promotion des positions défendues par la France dans la négociation multilatérale.
- Ces négociations ont été étroitement liées à la problématique du respect de l'État de droit. L'année 2020 a ainsi été marquée par l'adoption le 16 décembre d'un règlement (2020/2092) instaurant un régime général de conditionnalité pour la protection du budget de l'Union. Conformément aux orientations arrêtées en 2019, un nouveau mécanisme de protection de l'État de droit a été mis en place, avec un rapport annuel portant sur le système judiciaire, le cadre de la lutte contre la corruption, le pluralisme des médias et l'équilibre des pouvoirs, assorti d'une discussion par pays débutée au Conseil des affaires générales du 17 novembre. Cette action interne déterminée s'est doublée, dans le domaine de la PESC, par l'adoption le 7 décembre 2020 d'un nouveau régime de sanctions sur les droits de l'Homme.
- Les discussions intenses sur la relation future entre l'Union européenne et le Royaume-Uni ont abouti à la signature d'un accord de partenariat le 31 décembre 2020. L'unité européenne a été clé, l'Union obtenant un accord respectant pleinement ses lignes rouges, notamment en matière de pêche ou de gouvernance. Pour la première fois dans une telle négociation avec un pays tiers, l'Europe a ainsi obtenu des garanties de conditions de concurrence équitables. L'accord prévoit des mécanismes de non régression en matière d'aides d'État, de droits sociaux et de droit du travail ou d'environnement et climat, assortis de la possibilité d'adopter des mesures autonomes en cas de non-respect et de divergence.

OBJECTIF

3 – Assurer un service diplomatique efficient et de qualité

INDICATEUR

3.1 – Part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi prévue par la loi n° 87-517 du 10 juillet 1987

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi prévue par la loi n° 87-517 du 10 juillet 1987	%	4,43	4,77	4,68	4,86	5,24	4,63

Commentaires techniques

Source des données : Direction des ressources humaines

Mode de calcul :

Le taux inscrit est le taux d'emploi direct déclaré au FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées de la fonction publique). Pour le calcul de ce taux, l'effectif des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) est constitué de l'ensemble des personnes mentionnées par les articles L5212-13 du code du travail rémunérées au 31 décembre de l'année écoulée. L'effectif total pris en compte est constitué de l'ensemble des agents rémunérés au 31 décembre de l'année écoulée. Sont exclus de l'assiette les volontaires internationaux, les vacataires, les policiers et les militaires hors-budget, et les recrutés locaux.

La déclaration au FIPHFP étant établie en N+1 sur la base des effectifs au 31 décembre N, la réalisation affichée pour 2020 correspond à ce que le ministère déclarera auprès du FIPHFP en 2021, au titre de l'année 2020.

INDICATEUR

3.2 – Efficience de la fonction support

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
1. Ratio d'efficience de la gestion des ressources humaines	%	2,28	2,24	2,26	2,25	2,26	2,27
- Effectifs gérés	effectifs physiques	13531	13 791	13 731	13 761	13 761	13 266
2. Ratio d'efficience bureautique	€/poste	1512	1 563	1 598	1 644	1595	1 466
- Nombre de postes bureautiques	Nombre de postes	15441	15 120	15 256	15 000	14 962	15 170

Commentaires techniques

Source des données : Direction des ressources humaines, Direction du numérique, Direction des affaires financières

Mode de calcul :

Le sous-indicateur 1 « Ratio d'efficience de la fonction ressources humaines », développé dans le cadre d'une méthodologie interministérielle, rapporte :

- un numérateur comprenant les effectifs gestionnaires consacrant la majeure partie de leur activité à la gestion d'autres agents, sans pour autant les encadrer, conformément à la définition de la circulaire interministérielle 2PERF-19-3083. Les effectifs concernés ici sont donc limités à la DRH, en administration centrale, exprimés en équivalent temps plein (ETP) au 31 décembre de chaque année. Il n'a pas été jugé utile d'appliquer un coefficient de minoration aux effectifs gérants un numérateur comprenant les effectifs gestionnaires consacrant la majeure partie de leur activité à la gestion d'autres agents, sans pour autant les encadrer, conformément à la définition de la circulaire interministérielle 2PERF-19-3083. Les effectifs concernés ici sont donc limités à la DRH, en administration centrale, exprimés en équivalent temps plein (ETP) au 31 décembre de chaque année. Il n'a pas été jugé utile d'appliquer un coefficient de minoration aux effectifs gérants
- un dénominateur comprenant l'effectif total du ministère, à l'exclusion des effectifs partiellement gérés (fonctionnaires détachés ou mis à disposition et militaires hors budget), exprimé en effectifs physiques.

Le sous-indicateur 2 « Ratio d'efficience bureautique » représente le coût annuel moyen d'un poste de travail bureautique exprimé en €/poste, pour un parc donné de postes de travail. Conformément à la circulaire interministérielle 2PERF-19-3083, ce ratio rapporte :

- un numérateur comprenant les dépenses informatiques telles que définies par les axes bureautiques Chorus, les dépenses de télécommunications individuelles en administration centrale et à l'étranger, et les dépenses de personnel ressource en administration centrale et sur l'ensemble du réseau à l'étranger affecté au support bureautique (T2) ;
- un dénominateur correspondant aux effectifs physiques, suivant la règle du plus petit dénominateur commun entre les effectifs physiques et la moyenne des postes bureautiques.

INDICATEUR

3.3 – Efficience de la gestion immobilière

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
1. Ratio SUN / Poste de Travail	m ² /poste de travail	14,8	14,6	14,1	14	14,4	14,1
2. Ratio Entretien courant / SUB	€/m ²	10,71	10,26	8,78	8,26	10,23	8,36
3. Ratio Entretien lourd / SUB	€/m ²	13,71	10,71	15,82	14,45	11,56	12,50

Commentaires techniques

Source des données : Direction des immeubles et de la logistique, Direction des ressources humaines, Direction des affaires financières

Mode de calcul :

L'indicateur a été développé suivant une méthodologie interministérielle conformément à la circulaire 2PERF-19-3083.

En ce qui concerne le ratio SUN/poste de travail, la SUN est calculée sur l'échantillon suivant :

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

- la part d'administration centrale de l'échantillon correspond aux sites administratifs Breil I, Breil III, Breil IV à Nantes, et au Quai d'Orsay, Convention et Invalides/Oudinot à Paris. Ce mode de comptabilisation écarte les surfaces dédiées aux archives, au dépôt, à la technique, à l'imprimerie, à l'hébergement, à l'action sociale et à la restauration ;
- la part de l'échantillon pour l'étranger est composée de sites répartis dans dix-huit pays : Afrique du Sud, Allemagne, Angola, Argentine, Australie, Canada, Chine, Égypte, États-Unis, Grèce, Israël, Italie, Japon, Kenya, Pays-Bas, Sénégal, Suisse, Ukraine.

Les postes de travail comprennent uniquement les postes de travail des programmes du ministère, à l'exclusion de tous les postes d'autres administrations et opérateurs dont le MEAE a la charge.

Pour les ratios entretien courant/SUB et entretien lourd/SUB, la SUB couvre l'ensemble des bâtiments du MEAE en France et à l'étranger (données CHORUS). Les surfaces peuvent changer à la marge d'une année à l'autre compte tenu de la fiabilisation des données dans Chorus, réalisée de façon périodique.

INDICATEUR**3.4 – Respect des coûts et délais des grands projets d'investissement**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Projets SIC : Taux d'écart budgétaire agrégé	%	6,2	13,1	80,4	82,1	13,1	0
Projets SIC : Taux d'écart calendaire agrégé	%	14,4	27,9	28,8	42,4	26,9	0
Projets immobiliers : Taux d'écart budgétaire agrégé	%	8,1	3,6	1,9	0,3	1,8	0
Projets immobiliers : Taux d'écart calendaire agrégé	%	26,8	0	20,5	17,6	0	5,4

Commentaires techniques

Sources des données : Direction du numérique, Direction des immeubles et de la logistique

Mode de calcul

L'indicateur a été développé suivant une méthodologie interministérielle définie par la circulaire 2PERF-19-3083.

En ce qui concerne les projets informatiques, les coûts et durées pris en compte sont ceux issus des études Maréva 2 lorsqu'elles existent.

La formule de calcul a été revue pour le RAP 2019 et les ratios précédents mis à jour : le calcul est désormais établi sur la base d'une moyenne pondérée, comme le préconise le guide de la performance.

En ce qui concerne les projets immobiliers, la date d'initialisation d'un projet (c'est-à-dire l'acte déclencheur du calcul des indicateurs sur l'opération, et la date à laquelle sont évalués le délai et le coût initial d'une opération) est la date de finalisation des études de programmation. Ce choix de date d'initialisation n'est pas neutre en termes de délais pour une opération immobilière dans la mesure où il peut exister, entre la finalisation de la programmation et le lancement des études de conception, des délais de validation (essentiellement budgétaires et politiques). Seuls les projets dont le montant initial est supérieur ou égal à 5 M€ sont considérés.

INDICATEUR**3.5 – Efficience de la fonction achat**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Gains relatifs aux actions d'achat	M€	2,1	2,1	2	2,5	2,3	2

Commentaires techniques

Source des données : Mission des achats / Bureau de la politique et de l'ingénierie des achats

Mode de calcul :

Gains relatifs aux actions d'achats = montants de référence sur la durée des marchés – nouveaux montants estimés sur la durée des marchés
Gains ramenés sur une base annuelle.

La prévision actualisée 2019 a été modifiée après la remise des RAP 2020, à la demande de la Direction des achats de l'État.

ANALYSE DES RÉSULTATS

3.1 Part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi

L'augmentation du taux d'emploi est la conséquence de plusieurs facteurs additionnels.

D'une part, le FIPHFP a modifié le mode de calcul de la part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi. Désormais, les effectifs considérés ne sont plus ceux calculés au 1er janvier de l'année précédant la déclaration, mais ceux arrêtés au 31 décembre de cette même année. Cette modification permet de prendre en compte les 15 agents recrutés en 2020 par la procédure spécifique, ainsi que les agents qui ont déclaré leur situation de handicap auprès du pôle égalité des chances dans le courant de l'année 2020.

Par ailleurs, les agents en situation de handicap ayant obtenu pour la première fois une RQTH en 2020 alors qu'ils étaient âgés de 50 ans ou plus (cas de 3 agents) ainsi que ceux recrutés en 2020 alors qu'ils étaient âgés de plus de 50 ans (cas de 3 autres agents) comptent maintenant pour une unité et demie (1,5 BOETH au lieu de 1 BOETH) au titre de l'année considérée.

Lors du premier confinement, l'ordonnance n° 2020-312 du 25 mars 2020 relative à la prolongation de droits sociaux a prolongé les droits sociaux accordés par décision de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) ou du président du conseil départemental, notamment la RQTH. Renouvelée par l'ordonnance n° 2020-1553 du 9 décembre 2020, cette prolongation a permis de comptabiliser 5 agents dont la RQTH expirait normalement entre le 1er juillet et le 31 décembre 2020.

Enfin, deux autres leviers d'augmentation du taux d'emploi direct sont à relever : d'une part une campagne d'incitation à la déclaration dynamique qui commence à porter ses fruits et la possibilité désormais laissée aux agents de faire état de leur situation de handicap dans le cadre de la procédure d'affectation du ministère (Transparence 2021) qui a permis à trois agents, jusqu'alors inconnus du pôle égalité des chances, de se déclarer auprès de lui.

3.2 Efficience de la fonction support

3.2.1 Ratio d'efficience de la gestion des ressources humaines

En 2020, le ratio s'est établi à 2,26%. Après application du schéma d'emplois et malgré le transfert de 52 agents (principalement dans le cadre de la réintégration des effectifs et de la masse salariale de 3 établissements à autonomie financière au Brésil, au Costa Rica et en Norvège), les effectifs du ministère de l'Europe et des affaires étrangères baissent et le ratio augmente donc légèrement.

3.2.2 Ratio d'efficience bureautique

Le ratio 2020 s'établit à 1 595 € par poste. Il est en baisse par rapport à la prévision actualisée 2020 (1 644 € /poste) en raison de dépenses moins élevées que prévues sur les trois activités principales : les postes de travail (8 M€), les solutions d'impression (0.6 M€) et les télécommunications individuelles (3,4 M€). Cette baisse est liée essentiellement au développement du travail à distance mis en place depuis le début de la crise sanitaire.

3.3 Efficience de la gestion immobilière

3.3.1 Ratio SUN / Poste de Travail

La surface utile nette (SUN) totale prise en compte pour le calcul de cet indicateur est de 98 527 m² et se décompose en 41 269 m² pour l'administration centrale et 57 258 m² pour les postes à l'étranger.

La réalisation 2020 se base sur une SUN légèrement supérieure par rapport à la prévision actualisée. De ce fait, à effectif constant, le ratio diminue moins que prévu et se maintient à 14,4 m²/poste de travail tout en poursuivant sa baisse par rapport aux années précédentes (14,6 m²/poste de travail en 2019 et 14,8 m²/poste de travail en 2018).

3.3.2 Ratio entretien courant / SUB

Alors que ce ratio était prévu à la baisse en prévision 2020, il a pu être maintenu à hauteur de sa valeur de 2019 grâce à des redéploiements de crédits liés à des économies induites par la baisse d'activité des postes à l'étranger sur d'autres lignes, comme les déplacements, compte tenu de la crise sanitaire. Les besoins des postes pour financer les opérations d'entretien et de maintenance nécessaires ont pu ainsi être satisfaits ce qui a permis de poursuivre les efforts d'amélioration des conditions de travail (demandes croissantes en matière de gestion de la pollution) et d'hébergement dans les logements mis à disposition des agents dans certains postes.

3.3.3 Ratio entretien lourd / SUB

Les SUB France et étranger utilisées pour le calcul des ratios ont été révisées au cours du dernier trimestre 2020, notamment suite à l'intervention de géomètres. Pour la France, la surface s'élève à 126 257 m² (contre 141 962 m²) et pour l'étranger, nous retenons une SUB totale de 1 574 171 m² (contre 1 503 688 m²).

Le total des dépenses d'entretien lourd, à la fin de l'exercice 2020, s'établit quant à lui à 19,7 M€ (incluant les opérations annuelles, les opérations pluriannuelles, les démarches réglementaires ainsi que celles liées à la connaissance du patrimoine). Ce montant, inférieur aux prévisions initiales résulte avant tout de l'interruption d'activité intervenue entre les mois de mars et juin 2020.

Le ratio entretien lourd conforme à l'exécution réelle est donc de 11,57 €/m² SUB.

3.4 Respect des coûts et délais des grands projets d'investissement

3.4.1 Projets SIC

Le MEAE participe à deux grands projets informatiques parmi les 50 projets sensibles de l'État identifiés par la direction interministérielle des systèmes d'information et de communication (DINSIC).

Les projets en cours sont SAPHIR et CROCUS.

Le projet SAPHIR (Système d'Archivage Pour l'Histoire, l'Information et la Recherche) a pour but de mettre en œuvre un système d'archivage électronique et permet de répondre aux besoins de conservation au format électronique et sur le long terme de la totalité de la production dématérialisée du MEAE. L'écart calendaire (+ 33 %) s'explique par le nécessaire décalage des livraisons de Vitam, dont la dernière version a été livrée en 2020. L'augmentation du coût du projet (+ 46 %) résulte, quant à lui, de l'évolution du choix d'infrastructure (initialement Cloud externe, et revu pour un Cloud ministériel), mais surtout de la complexité fonctionnelle et technique de la mise en œuvre du logiciel Vitam.

Le projet CROCUS porte sur le développement d'un nouveau logiciel de gestion budgétaire et comptable à l'étranger en remplacement de COREGE. Le chantier est interministériel, la DGFIP/DSFIPE et l'AIFE (agence pour l'informatique financière de l'État) étant associées au projet. Au 01/01/2021, les pays de la zone euro et quelques autres pays utilisent l'application dont le déploiement généralisé à l'ensemble des postes est prévu en 2022. Le coût de projet (12,6 M€) est à ce jour conforme aux prévisions mais on constate un décalage calendaire d'une année.

Il convient de noter que les différences importantes des valeurs des ratios entre la prévision et le réalisé 2020 résultent d'une erreur de calcul au moment du PAP 2020.

3.4.2 Projets immobiliers

Depuis le RAP 2019, seules les opérations financées sur les crédits du programme 105 sont prises en compte pour le calcul de cet indicateur, les opérations financées par le P723 faisant l'objet du RAP de la mission "Gestion du patrimoine immobilier de l'État".

En 2020, les deux seuls projets à l'étranger sur le P105 dont les montants initiaux sont supérieurs ou égaux à 5 M€ et ayant dépassé le stade de la programmation concernent :

- la rénovation des façades et des couvertures du palais Farnèse, siège de l'ambassade de France à Rome. Le montant Toutes Dépenses Confondues (TDC) de l'opération sera de 7,7 M€ pour une prévision initiale de 7,4 M€. Le calendrier de l'opération n'a pas évolué depuis les études d'avant-projet et est respecté. Les études de maîtrise d'œuvre sont terminées et il est prévu de réaliser les travaux selon 4 tranches distinctes entre 2021 et 2026 (entreprises travaux sélectionnées).
- La rénovation des façades de l'ambassade de France à Delhi (Inde) dont le coût, au stade de l'APS a été estimé à 9,5 M€. La durée estimée des travaux est de 48 mois.

En France, le grand projet d'investissement est actuellement financé par le P723 (il est donc exclu du périmètre du RAP) et porte sur la réhabilitation et l'extension de l'aile des archives (projet ERA) sur le site du Quai d'Orsay. Cette opération s'inclut dans le projet Quai d'Orsay XXI, qui vise à moderniser l'ensemble des sites de l'administration centrale du MEAE, en Île de France et à Nantes

De fait, aucun retard n'est constaté sur les opérations susmentionnées

3.5 Efficience de la fonction achat

Pour la performance économique 2020 (calculée à partir des marchés ministériels notifiés en 2020):

- Il s'agit majoritairement de renouvellement de marchés dont la capacité à dégager de nouvelles potentialités s'amoinde au fil des renouvellements et ce, malgré la maîtrise des besoins des services et l'optimisation des cadres juridiques.
- Des marchés ont été passés dans le cadre de l'urgence impérieuse pour couvrir des demandes en raison de l'épidémie de la Covid-19. La capacité à négocier ou à obtenir de juste prix a été difficile dans ce contexte d'une demande supérieure à l'offre notamment pour les produits et matériels de santé avec une tension très forte sur les marchés des fournisseurs.
- Le mode dégradé de l'activité économique des entreprises a potentiellement pesé sur le niveau de concurrence.

Le contexte 2020 n'a pas été favorable à la performance économique, les objectifs premiers étant de s'assurer de réponse dans les mises en concurrence, des approvisionnements dans des délais acceptables, du maintien de la qualité des prestations attendues.

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

PRÉSENTATION DES CRÉDITS

2020 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2020 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2020</i>							
<i>Consommation 2020</i>							
01 – Coordination de l'action diplomatique	66 262 766 68 024 300	22 214 846 50 783 419		3 660 478 2 598 251		92 138 090 121 405 971	92 218 090
02 – Action européenne	11 297 003 8 772 183	15 000 4 037		45 730 001 39 967 141		57 042 004 48 743 362	57 042 004
04 – Contributions internationales				669 447 819 689 708 186		669 447 819 689 708 186	669 447 819
05 – Coopération de sécurité et de défense	67 237 390 70 267 145	3 951 832 3 949 375		32 375 813 22 996 602		103 565 035 97 213 122	104 635 035
06 – Soutien	125 443 465 126 294 082	88 728 408 81 861 045	12 070 000 5 150 175		111 345	226 241 873 213 416 647	226 706 873
07 – Réseau diplomatique	400 826 801 410 036 566	197 875 164 168 451 224	36 861 487 28 372 235		439 678 266 946	635 563 452 607 566 650	641 113 452
Total des AE prévues en LFI	671 067 425	312 785 250	48 931 487	751 214 111	0	1 783 998 273	1 791 163 273
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			+21 200 953 (hors titre 2)			+21 200 953	
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+15 529 727		+27 560 617 (hors titre 2)			+43 090 344	
Total des AE ouvertes	686 597 152		1 161 692 418 (hors titre 2)			1 848 289 570	
Total des AE consommées	683 394 277	305 049 100	33 522 410	755 821 204	266 946	1 778 053 938	

2020 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2020</i>							
<i>Consommation 2020</i>							
01 – Coordination de l'action diplomatique	66 262 766 68 024 300	22 214 846 50 392 325		3 660 478 3 357 828		92 138 090 121 774 452	92 218 090
02 – Action européenne	11 297 003 8 772 183	15 000 15 524		45 730 001 39 975 141		57 042 004 48 762 849	57 042 004
04 – Contributions internationales				671 447 819 691 708 186		671 447 819 691 708 186	671 447 819
05 – Coopération de sécurité et de défense	67 237 390 70 267 145	3 951 832 4 068 759		32 375 813 22 149 349		103 565 035 96 485 253	104 635 035
06 – Soutien	125 443 465 126 294 082	95 546 119 84 948 522	12 070 000 9 118 397		111 345	233 059 584 220 472 346	233 524 584
07 – Réseau diplomatique	400 826 801 410 036 566	183 939 498 169 000 046	36 861 487 25 947 230		446 881 266 946	621 627 786 605 697 670	630 727 786
Total des CP prévus en LFI	671 067 425	305 667 295	48 931 487	753 214 111	0	1 778 880 318	1 789 595 318
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			+21 200 953 (hors titre 2)			+21 200 953	
Ouvertures / annulations	+15 529 727		+18 674 947 (hors titre 2)			+34 204 674	

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2020</i> Consommation 2020							
hors FdC et AdP							
Total des CP ouverts	686 597 152		1 147 688 793	(hors titre 2)		1 834 285 945	
Total des CP consommés	683 394 277	308 425 176	35 065 627	757 748 731	266 946	1 784 900 758	

2019 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2019 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2019</i> Consommation 2019							
01 – Coordination de l'action diplomatique	66 236 821 66 982 196	30 862 362 16 006 366		2 783 145 6 517 967		99 882 328	99 982 328 89 506 529
02 – Action européenne	10 766 661 8 637 798	15 000 14 181		43 595 467 43 360 970		54 377 128	54 377 128 52 012 949
04 – Contributions internationales		250 315		682 841 551 672 740 068		682 841 551	682 841 551 672 990 383
05 – Coopération de sécurité et de défense	67 715 117 64 195 788	3 951 832 4 466 508		32 375 813 23 637 311		104 042 762	105 112 762 92 299 607
06 – Soutien	118 261 059 119 358 662	93 440 752 95 323 168	12 570 000 6 698 238	149 601		224 271 811	224 433 811 221 529 670
07 – Réseau diplomatique	398 009 414 413 750 519	179 066 561 183 646 776	33 516 040 23 572 985	406 019	160 889	610 592 015	617 422 015 621 537 189
Total des AE prévues en LFI	660 989 072	307 336 507	46 086 040	761 595 976	0	1 776 007 595	1 784 169 595
Total des AE consommées	672 924 963	299 707 315	30 271 224	746 811 936	160 889		1 749 876 327

2019 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2019</i> Consommation 2019							
01 – Coordination de l'action diplomatique	66 236 821 66 982 196	30 862 362 16 264 176		2 783 145 5 647 109		99 882 328	99 982 328 88 893 481
02 – Action européenne	10 766 661 8 637 798	15 000 5 694		43 595 467 43 365 190		54 377 128	54 377 128 52 008 682
04 – Contributions internationales		250 315		683 841 551 673 740 068		683 841 551	683 841 551 673 990 383
05 – Coopération de sécurité et de défense	67 715 117 64 195 788	3 951 832 4 254 425		32 375 813 23 669 814		104 042 762	105 112 762 92 120 027
06 – Soutien	118 261 059 119 358 662	91 262 416 89 991 446	12 570 000 6 861 744	149 601		222 093 475	222 255 475 216 361 454
07 – Réseau diplomatique	398 009 414 413 750 519	178 607 830 183 830 816	33 516 040 28 538 978	382 424	160 889	610 133 284	616 963 284 626 663 626
Total des CP prévus en LFI	660 989 072	304 699 440	46 086 040	762 595 976	0	1 774 370 528	1 782 532 528

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2019</i> Consommation 2019							
Total des CP consommés	672 924 963	294 596 873	35 400 722	746 954 205	160 889		1 750 037 652

PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2019	Ouvertes en LFI pour 2020	Consommées* en 2020	Consommées* en 2019	Ouvertes en LFI pour 2020	Consommées* en 2020
Titre 2 – Dépenses de personnel	672 924 963	671 067 425	683 394 277	672 924 963	671 067 425	683 394 277
Rémunérations d'activité	513 114 512	516 947 800	521 987 040	513 114 512	516 947 800	521 987 040
Cotisations et contributions sociales	155 300 419	149 899 145	157 072 170	155 300 419	149 899 145	157 072 170
Prestations sociales et allocations diverses	4 510 032	4 220 480	4 335 067	4 510 032	4 220 480	4 335 067
Titre 3 – Dépenses de fonctionnement	299 707 315	312 785 250	305 049 100	294 596 873	305 667 295	308 425 176
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	299 607 315	312 785 250	305 049 100	294 496 873	305 667 295	308 425 176
Subventions pour charges de service public	100 000	0	0	100 000	0	0
Titre 5 – Dépenses d'investissement	30 271 224	48 931 487	33 522 410	35 400 722	48 931 487	35 065 627
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	27 965 276	48 056 487	31 111 949	33 220 397	48 056 487	32 506 366
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État	2 305 948	875 000	2 410 461	2 180 325	875 000	2 559 261
Titre 6 – Dépenses d'intervention	746 811 936	751 214 111	755 821 204	746 954 205	753 214 111	757 748 731
Transferts aux ménages	4 513 442	751 214 111	1 544 053	4 513 442	753 214 111	1 544 053
Transferts aux entreprises	5 125 142	0	1 413 085	4 304 284	0	2 135 062
Transferts aux collectivités territoriales	78 717	0	0	1 078 717	0	2 000 000
Transferts aux autres collectivités	737 094 635	0	752 864 065	737 057 762	0	752 069 616
Titre 7 – Dépenses d'opérations financières	160 889	0	266 946	160 889	0	266 946
Prêts et avances	160 889	0	266 946	160 889	0	266 946
Total hors FdC et AdP		1 783 998 273			1 778 880 318	
Ouvertures et annulations* en titre 2		+15 529 727			+15 529 727	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		+48 761 570			+39 875 900	
Total*	1 749 876 327	1 848 289 570	1 778 053 938	1 750 037 652	1 834 285 945	1 784 900 758

* y.c. FdC et AdP

FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Nature de dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en 2019	Prévues en LFI pour 2020	Ouvertes en 2020	Ouvertes en 2019	Prévues en LFI pour 2020	Ouvertes en 2020
Dépenses de personnel						

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

Nature de dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en 2019	Prévues en LFI pour 2020	Ouvertes en 2020	Ouverts en 2019	Prévus en LFI pour 2020	Ouverts en 2020
Autres natures de dépenses	12 073 961	7 165 000	21 200 953	12 073 961	10 715 000	21 200 953
Total	12 073 961	7 165 000	21 200 953	12 073 961	10 715 000	21 200 953

RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

ARRÊTÉS DE RATTACHEMENT DE ADP

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/2020		462 714		462 714				
03/2020		183 356		183 356				
04/2020		33 195		33 195				
05/2020		9 214		9 214				
06/2020		646 780		646 780				
07/2020		214 875		214 875				
08/2020		162 337		162 337				
09/2020		1 255 449		1 255 449				
10/2020		415 318		415 318				
11/2020		182 674		182 674				
12/2020		234 894		234 894				
01/2021		111 997		111 997				
Total		3 912 803		3 912 803				

ARRÊTÉS DE RATTACHEMENT DE FDC

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/2020		276 824		276 824				
03/2020		41 743		41 743				
04/2020		45 351		45 351				
05/2020		22 648		22 648				
06/2020		180 812		180 812				
07/2020		5 154 987		5 154 987				
08/2020		565 775		565 775				
09/2020		2 847 292		2 847 292				
10/2020		278 813		278 813				
11/2020		1 835 911		1 835 911				

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
12/2020		340 779		340 779				
01/2021		5 783 451		5 783 451				
Total		17 374 385		17 374 385				

ARRÊTÉS DE REPORT D'AENE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
20/01/2020		17 877 237						
Total		17 877 237						

ARRÊTÉS DE REPORT DE FDC

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
29/01/2020		4 106 115		4 201 754				
Total		4 106 115		4 201 754				

ARRÊTÉS DE REPORT GÉNÉRAL HORS FDC HORS AENE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
13/02/2020		7 047 293		16 991 423				
Total		7 047 293		16 991 423				

DÉCRETS D'ANNULATION DE FDC OU DE ADP

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
03/09/2020						81 711		81 711
15/02/2021						4 525		4 525
Total						86 235		86 235

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

DÉCRETS DE TRANSFERT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
08/04/2020		6 835 000		6 814 923				
07/08/2020	457 383		457 383			3 079 312		3 017 312
24/11/2020		350 128		350 128				
Total	457 383	7 185 128	457 383	7 165 051		3 079 312		3 017 312

DÉCRETS DE VIREMENT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
24/11/2020						5 575 844		6 665 969
08/12/2020	9 464 262		9 464 262					
Total	9 464 262		9 464 262			5 575 844		6 665 969

LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
30/11/2020	5 608 082		5 608 082					
Total	5 608 082		5 608 082					

TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
Total général	15 529 727	57 502 961	15 529 727	49 645 416		8 741 391		9 769 516

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Coordination de l'action diplomatique	66 262 766 68 024 300	25 875 324 53 381 671	92 218 090 121 405 971	66 262 766 68 024 300	25 875 324 53 750 153	92 218 090 121 774 452
02 – Action européenne	11 297 003 8 772 183	45 745 001 39 971 179	57 042 004 48 743 362	11 297 003 8 772 183	45 745 001 39 990 666	57 042 004 48 762 849
04 – Contributions internationales		669 447 819 689 708 186	669 447 819 689 708 186		671 447 819 691 708 186	671 447 819 691 708 186
05 – Coopération de sécurité et de défense	67 237 390 70 267 145	36 327 645 26 945 977	104 635 035 97 213 122	67 237 390 70 267 145	36 327 645 26 218 108	104 635 035 96 485 253
06 – Soutien	125 443 465 126 294 082	100 798 408 87 122 564	226 706 873 213 416 647	125 443 465 126 294 082	107 616 119 94 178 264	233 524 584 220 472 346
07 – Réseau diplomatique	400 826 801 410 036 566	234 736 651 197 530 084	641 113 452 607 566 650	400 826 801 410 036 566	220 800 985 195 661 104	630 727 786 605 697 670
Total des crédits prévus en LFI *	671 067 425	1 112 930 848	1 783 998 273	671 067 425	1 107 812 893	1 778 880 318
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP	+15 529 727	+48 761 570	+64 291 297	+15 529 727	+39 875 900	+55 405 627
Total des crédits ouverts	686 597 152	1 161 692 418	1 848 289 570	686 597 152	1 147 688 793	1 834 285 945
Total des crédits consommés	683 394 277	1 094 659 661	1 778 053 938	683 394 277	1 101 506 480	1 784 900 758
Crédits ouverts - crédits consommés	+3 202 875	+67 032 757	+70 235 632	+3 202 875	+46 182 313	+49 385 187

* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	671 067 425	1 117 694 711	1 788 762 136	671 067 425	1 112 576 756	1 783 644 181
Amendements	0	-4 763 863	-4 763 863	0	-4 763 863	-4 763 863
LFI	671 067 425	1 112 930 848	1 783 998 273	671 067 425	1 107 812 893	1 778 880 318

Crédits hors titre 2

Un amendement gouvernemental au PLF 2020 de 4 763 863 € en AE et CP a réduit les crédits HT2 du programme 105. Cet amendement a porté intégralement sur les opérations de maintien de la paix (OMP).

Crédits de titre 2

Le programme 105, programme support du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères qui regroupe une partie des dépenses de personnel des services en administration centrale et dans les implantations à l'étranger, n'a fait l'objet d'aucun amendement parlementaire.

■ MODIFICATIONS DE MAQUETTE

Le programme 105 n'a subi aucune modification de maquette en 2020.

■ JUSTIFICATION DES MOUVEMENTS RÉGLEMENTAIRES ET DES LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Crédits hors titre 2 :

Trois arrêtés du 28, 31 janvier et 16 février 2020 portant report de crédits 2019 sur la gestion 2020 ont ouvert des crédits à hauteur de 29 M€ en AE et 21,2 M€ en CP.

Le programme a fait l'objet de décrets de transfert pour un montant net de 4,1 M€ en AE et CP, qui se décomposent de la façon suivante :

- Transferts entrants pour un total de 10,1 M€ en AE et CP :

- Quatre transferts en provenance du ministère des Armées (P144 «Environnement et prospective de la politique de défense») au titre de sa contribution aux dépenses de fonctionnement (charges communes) à l'étranger (6,8 M€ en avril 2020 et 0,5 M€ en août 2020), de la construction d'un nouveau laboratoire d'analyse de l'organisation pour l'interdiction des armes chimiques. (OIAC ; 0,1 M€) et de la Commission nationale pour l'élimination des mines antipersonnel (CNEMA ; 0,035 M€);
- Deux transferts en provenance des ministères de la Culture (P224 ; 0,01 M€) et de l'Éducation nationale (P230 ; 0,01 M€) pour financement en faveur de l'association mémorielle IBUKA.
- Deux transferts en provenance des ministères des Armées (P178 ; 0,85 M€) et de l'Intérieur (P303 ; 0,85 M€) pour financement du projet d'acquisition de drones de surveillance au profit du Maroc.
- Trois transferts en provenance des ministères des Armées (P144 ; 0,096 M€), de la Transition écologique (P217 ; 0,211 M€) et de l'Économie et des Finances (P134 ; 0,211 M€) au titre du financement de l'édition 2019 du "Forum de Paris sur la paix".
- Trois transferts en provenance des ministères des Armées (P144 ; 0,113 M€), de la Transition écologique (P217 ; 0,113 M€) et de l'Économie et des Finances (P134 ; 0,113 M€) au titre du financement de l'édition 2020 du "Forum de Paris sur la paix".

- Transferts sortant pour un total de 5,9 M€ en AE et CP :

- Un transfert sortant vers le ministère des Armées (P178 «Préparation et emploi des forces») pour le remboursement des frais associés aux prestations de formation stagiaires étrangers (DCSD) (-5,7 M€);
- Un transfert sortant vers le ministère de la Culture (P224 «Transmission des savoirs et démocratisation de la culture») dans le cadre de la convention MAC et VITAM (archivage numérique) (-0,266 M€ en AE et -0,244 M€ en CP).

Un virement de 5,5 M€ en AE et 6,7 M€ en CP a été effectué en novembre 2020 du P105 vers le P209 au titre des engagements portés par le Fonds de Solidarité pour le Développement (FSD).

Une annulation de crédits hors titre 2 par décret en date du 3 septembre 2020 d'un montant de 81 710,79 € en AE et CP du programme 105, destiné au remboursement au Danemark d'un reliquat de crédits non utilisés par la direction de la coopération de sécurité et de défense pour l'achat d'équipements au profit des pays du G5 Sahel.

Aucun crédit n'a fait l'objet d'une annulation en loi de finances rectificative (LFR) sur le P105 HT2 en 2020.

Crédits de titre 2 :

Les crédits de titre 2 votés en loi de finances initiale pour 2020 étaient de 671,1 M€ en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP) dont 113 M€ de crédits CAS « Pensions ».

Après application du taux de réserve de précaution de 0,5%, la dotation de crédits de titre 2 était de 667,7 M€ (dont 112,4 M€ de crédits CAS « Pensions »).

Les principaux mouvements qui modifient les crédits de titre 2 du programme 105 en gestion 2020 sont les suivants :

- un transfert entrant de crédits de titre 2 hors CAS «Pensions» à hauteur de 0,5 M€ en provenance du ministère des Armées ;
- un décret de virement n° 2020-1538 du 8 décembre 2020 en provenance des programmes 151, 185 et 209 pour 9,46 M€ dont 1,4 M€ de crédits CAS « Pensions » ;
- le dégel de la réserve de précaution du programme 105, à hauteur de 3,34 M€ de crédits de titre 2 dont 0,56 M€ de crédits CAS « Pensions » ;
- une ouverture de 5,6 M€ de crédits de titre 2 dans le cadre de la LFR4 (dont 3,9 M€ hors CAS).

Après réalisation de ces mouvements, les crédits ouverts sur le titre 2 du programme 105 se sont élevés à 686,6 M€ dont 116,1 M€ de crédits CAS « Pensions ».

Au 31 décembre 2020, le programme 105 a consommé 99,53% des crédits disponibles. Ainsi, l'exécution 2020 est de 683,4 M€ de crédits de titre 2 dont 115,74 M€ de crédits CAS « Pensions ». Le programme 105 laisse un solde de fin de gestion de l'ordre de 3,2 M€ dont 0,46 M€ de crédits CAS « Pensions ».

Sur l'ensemble du périmètre ministériel, un gain au change est dégagé, notamment sur la rémunération des agents de droit local (2,4 M€). S'agissant des indemnités de résidence à l'étranger (IRE), le gain au change est estimé aux alentours de 0,5 à 1 M€. Pour mémoire, le montant total des réserves de précaution qui ont été annulées en LFR sur le périmètre des deux missions est de 2,4 M€.

ORIGINE ET EMPLOI DES FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Les fonds de concours et attributions de produits (hors titre 2) rattachés au titre de la gestion 2020 s'élèvent à 21,3 M€ (17,4 M€ au titre des fonds de concours et 3,9 M€ au titre des attributions de produits). Ils concernent principalement les participations de la Commission européenne aux dépenses de coopération militaire et de sécurité exposées par la France (2,7 M€), les dépenses du centre de crise et de soutien (6,9 M€) et les participations diverses aux dépenses du centre de crise et de soutien (6,5 M€). Ces deux derniers fonds ont été créés en 2020 dans le cadre de la crise sanitaire pour collecter les crédits liés aux divers remboursements, par l'UE (mécanisme de protection civile), les passagers ou les compagnies d'assurances, liés aux vols d'évacuation de Wuhan, aux vols de rapatriements ainsi qu'à la prise en charge de certaines évacuations sanitaires). Ils concernent également le produit des recettes perçues au titre de la location d'immeubles diplomatiques et consulaires situés à l'étranger (Investissement : 2,4 M€), la valorisation du patrimoine immatériel du ministère des affaires étrangères et européennes à l'étranger (771 K€) et les contributions au financement des dépenses de représentation des postes à l'étranger (participations de mécènes et l'organisation de la Fête nationale : 610 K€ ; en baisse par rapport l'an dernier en raison du contexte de la crise sanitaire, il a été recommandé à l'ensemble du réseau diplomatique d'effectuer des réceptions relatives au 14 juillet dans un format restreint et de recourir à une alternative de célébration notamment virtuelle et numérique).

RÉSERVE DE PRÉCAUTION ET FONGIBILITÉ

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Mise en réserve initiale	3 340 837	44 226 388	47 567 225	3 340 837	44 021 670	47 362 507
Surgels	0	0	0	0	0	0
Dégels	0	0	0	0	0	0
Réserve disponible avant mise en place	3 340 837	44 226 388	47 567 225	3 340 837	44 021 670	47 362 507

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
du schéma de fin de gestion (LFR de fin d'année)						

En début de gestion, la réserve de précaution s'élevait, s'agissant des crédits hors titre 2, à 44,2 M€ en AE et 44 M€ en CP, et à 3,3 M€ pour les crédits de titre 2 (dont 0,5 M€ de crédits CAS «Pensions»).

Crédits hors titre 2 :

Un dégel de 35,2 M€ en AE et 35 M€ en CP dans le cadre du schéma de fin de gestion a eu lieu en novembre 2020 dont 5,6 M€ en AE et 6,7 M€ pour virement vers le P209, 25,5 M€ en AE et 24,2 M€ en CP pour le remboursement de l'avance consentie au CDCS ainsi que 4,2 M€ en AE et CP pour l'abondement de l'enveloppe en faveur de l'organisation Interpol.

Un montant de 9 M€ en AE et CP de la réserve de précaution a été surgelé en vue des reports sollicités par le Protocole (reports de sommets en 2021).

Crédits de titre 2 :

Les crédits du programme 105 mis en réserve ont été dégelés en fin de gestion (3,34 M€, dont 0,56 M€ de crédits CAS « Pensions ») afin notamment d'assurer les opérations de préliquidation de la paye de décembre 2020.

EMPLOIS ET DÉPENSES DE PERSONNEL

EMPLOIS RÉMUNÉRÉS PAR LE PROGRAMME

(en ETPT)

Catégorie d'emplois	Transferts de gestion 2019 (1)	Réalisation 2019 (2)	LFI + LFR 2020 (3)	Transferts de gestion 2020 (4)	Réalisation 2020 (5)	Écart à LFI + LFR 2020 (après transferts de gestion) (5 - (3 + 4))
1101 – Titulaires et CDI en administration centrale	0,00	2 158,92	2 237,00	0,00	2 133,06	-103,94
1102 – Titulaires et CDI dans le réseau	0,00	1 529,42	1 512,00	0,00	1 537,94	+25,94
1103 – CDD et volontaires internationaux	0,00	704,23	572,00	0,00	765,82	+193,82
1104 – Militaires	0,00	624,55	634,00	0,00	623,60	-10,40
1105 – Agents de droit local	0,00	3 096,67	3 107,00	0,00	3 061,99	-45,01
Total	0,00	8 113,79	8 062,00	0,00	8 122,41	+60,41

(en ETPT)

Catégorie d'emplois	Mesures de périmètre en LFI (6)	Mesures de transfert en LFI (7)	Corrections techniques (8)	Impact des schémas d'emplois pour 2020 (5-4)-(2-1)-(6+7+8)	dont extension en année pleine du schéma d'emplois 2019 sur 2020	dont impact du schéma d'emplois 2020 sur 2020
1101 – Titulaires et CDI en administration centrale	0,00	-2,00	0,00	-23,86	+8,93	-32,79
1102 – Titulaires et CDI dans le réseau	0,00	+7,00	+11,00	-9,48	-29,49	+20,01
1103 – CDD et volontaires internationaux	0,00	0,00	0,00	+61,59	+61,82	-0,23
1104 – Militaires	0,00	0,00	0,00	-0,95	+2,53	-3,48
1105 – Agents de droit local	0,00	+10,00	0,00	-44,68	-4,81	-39,87

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

(en ETPT)

Catégorie d'emplois	Mesures de périmètre en LFI (6)	Mesures de transfert en LFI (7)	Corrections techniques (8)	Impact des schémas d'emplois pour 2020 (5-4)-(2-1)-(6+7+8)	dont extension en année pleine du schéma d'emplois 2019 sur 2020	dont impact du schéma d'emplois 2020 sur 2020
Total	0,00	+15,00	+11,00	-17,38	+38,98	-56,36

En loi de finances rectificative (LFR4), le plafond d'emplois de la loi de finances initiale a été rehaussé de 10 ETPT du pour prendre en compte la création de 30 ETP liés à la préparation de la présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE).

La consommation du programme 105 s'établit au total à 8 122,41 ETPT pour une dotation de 8 062 ETPT en loi de finances rectificative (soit 100,7% du plafond).

A l'échelle du ministère, la consommation 2020 du plafond d'autorisation des emplois, arrêtée à 13 525 ETPT toutes catégories LOLF et programmes confondus, se situe à 99,9% du plafond LFR fixé à 13 534 ETPT. Le plafond d'emplois a pu être respecté (solde de -9 ETPT) grâce à la sous-consommation des vacances (25 ETPT) et à des vacances de postes liées à la crise de la Covid-19.

Par catégorie LOLF, l'exécution 2020* s'établit comme suit :

- catégorie G1 : la consommation se situe à 2 803 ETPT, soit 94% du plafond ;
- catégorie G2 : la consommation se situe à 2 732 ETPT, soit 101% du plafond ;
- catégorie G3 : la consommation se situe à 2 451 ETPT, soit 111% du plafond ;
- catégorie G4 : la consommation se situe à 624 ETPT, soit 98% du plafond ;
- catégorie G5 : la consommation se situe à 4 915 ETPT, soit 98% du plafond.

* Les corrections techniques correspondent au rétablissement nécessaire d'écarts liés à des arrondis sur les dates moyennes d'entrée et/ou sortie, ou de distorsions liées à l'existence des flux entre programmes en cours d'année (les corrections techniques en catégorie G2 étant neutres sur l'ensemble du périmètre ministériel).

ÉVOLUTION DES EMPLOIS À PÉRIMÈTRE CONSTANT

(en ETP)

Catégorie d'emploi	Sorties	dont départs en retraite	Mois moyen des sorties	Entrées	dont primo recrutements	Mois moyen des entrées	Schéma d'emplois	Schéma d'emplois
							Réalisation	Prévision PAP
1101 – Titulaires et CDI en administration centrale	587,67	105,00	7,67	598,00	0,00	8,42	+10,33	0,00
1102 – Titulaires et CDI dans le réseau	356,50	0,00	8,45	342,31	0,00	7,56	-14,19	-18,00
1103 – CDD et volontaires internationaux	327,10	0,00	7,02	397,00	0,00	8,08	+69,90	0,00
1104 – Militaires	159,00	0,00	7,10	155,07	0,00	7,22	-3,93	-4,00
1105 – Agents de droit local	318,01	0,00	5,98	282,00	0,00	6,78	-36,01	-16,00
Total	1 748,28	105,00		1 774,38	0,00		+26,10	-38,00

Sur l'ensemble du périmètre ministériel :

Le schéma d'emplois pour 2020 fixé par la loi de finances initiale (-81 ETP) s'est inscrit dans le cadre de la réforme des réseaux de l'État à l'étranger.

PAR CATEGORIE D'EMPLOIS

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

105	208	448	624	79	68	408	171	18	1 385	114	3 523
151	7	65	95	0	7	337	1	0	974	9	1 495
185	4	21	39	0	0	26	0	0	15	0	105
209	15	24	95	0	1	35	0	0	48	1	218
Total	234	558	852	79	76	805	172	18	2 422	124	5 341

AMB/Ambassadeur de France, MP/ministre plénipotentiaire, EF/emploi fonctionnel, CAE/conseiller des affaires étrangères, SAE/secrétaire des affaires étrangères, ASIC/attaché des systèmes d'information et de communication, SCH/secrétaire de chancellerie, SESIC/secrétaire des systèmes d'information et de communication, ADJCH/adjoint administratif de chancellerie, ADJTEC/adjoint technique de chancellerie.

EFFECTIFS ET ACTIVITÉS DES SERVICES

RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR SERVICE

Service	Prévision LFI ETPT	Réalisation ETPT	dont mesures de transfert	dont mesures de périmètre	dont corrections techniques	ETP au 31/12/2020
Administration centrale	2 237,00	2 557,41	-2,00	0,00	0,00	2 146,00
Services à l'étranger	4 619,00	5 565,00	17,00	0,00	11,00	4 606,00
Autres	1 196,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 428,00
Total	8 052,00	8 122,41	15,00	0,00	11,00	8 180,00

Il n'est pas possible de répartir de façon prévisionnelle dans le PAP les personnels relevant de la catégorie G3 « CDD et volontaires internationaux » et ceux de la catégorie G4 « militaires » entre administration centrale et services à l'étranger. Ils sont donc inscrits par défaut dans la rubrique « autres » en LFI.

A titre indicatif, sur le périmètre ministériel, la consommation de la catégorie G3 s'élève à 1 777,4 ETPT (73%) à l'étranger et à 671,5 ETPT (27%) en administration centrale. La catégorie G4 compte 571,53 ETPT (90%) à l'étranger et 63 ETPT (10%) en administration centrale.

RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR ACTION

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Prévision LFI ETPT	Réalisation ETPT
01 – Coordination de l'action diplomatique	835,00	843,00
02 – Action européenne	104,00	105,00
05 – Coopération de sécurité et de défense	364,00	367,00
06 – Soutien	1 520,00	1 533,41
07 – Réseau diplomatique	5 229,00	5 274,00
Total	8 052,00	8 122,41
Transferts en gestion		0,00

RECENSEMENT DU NOMBRE D'APPRENTIS

Nombre d'apprentis pour l'année scolaire 2019-2020 : 37

En 2020, le ministère de l'Europe et des affaires étrangères comptait trente-neuf apprentis, dont trente-sept sur le programme 105 et deux sur le programme 209 (mission APD). Cinq apprentis sont affectés à Nantes et trente-quatre à Paris.

Par ces recrutements, le ministère de l'Europe et des affaires étrangères contribue à la politique gouvernementale d'insertion des jeunes dans la vie professionnelle. À cet égard, de nombreux domaines sont ouverts à l'apprentissage (informatique, gestion des ressources humaines...).

INDICATEURS DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

En 2020, le ratio s'est établi à 2,26% sur le périmètre ministériel. Après application du schéma d'emplois et malgré le transfert de 52 agents (principalement dans le cadre de la réintégration des effectifs et de la masse salariale de 3 établissements à autonomie financière au Brésil, au Costa Rica et en Norvège), les effectifs du ministère de l'Europe et des affaires étrangères baissent et le ratio augmente donc légèrement.

PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR CATÉGORIE ET CONTRIBUTIONS EMPLOYEURS

Catégorie	Exécution 2019	Prévision LFI 2020	Exécution 2020
Rémunération d'activité	513 114 512	516 947 800	521 987 040
Cotisations et contributions sociales	155 300 419	149 899 145	157 072 170
Contributions d'équilibre au CAS Pensions :	115 429 099	113 014 860	115 735 488
– Civils (y.c. ATI)	86 440 607	85 755 000	86 746 707
– Militaires	28 988 492	27 259 860	28 988 781
– Ouvriers de l'État (subvention d'équilibre au FSPOEIE)			
– Autres (Cultes et subvention exceptionnelle au CAS Pensions)			
Cotisation employeur au FSPOEIE			
Autres cotisations	39 871 320	36 884 285	41 336 683
Prestations sociales et allocations diverses	4 510 032	4 220 480	4 335 067
Total titre 2 (y.c. CAS Pensions)	672 924 963	671 067 425	683 394 277
Total titre 2 (hors CAS Pensions)	557 495 864	558 052 565	567 658 790
<i>FdC et AdP prévus en titre 2</i>			

La ventilation des crédits de titre 2 du programme 105 se présente de la façon suivante :

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Programme 105	Catégorie 21 Rémunérations d'activités	Catégorie 22 Cotisations et contributions sociales	CAS "Pensions civiles"	CAS "Pensions militaires"	Catégorie 22 hors CAS Pensions	Catégorie 23 Prestations sociales et allocations diverses	Total hors CAS	Total CAS compris
Action 01 - Personnel concourant à l'action "coordination de l'action diplomatique"	54 123 396	13 737 025	48 840		13 688 186	163 878	67 975 460	68 024 300
Action 02 - Personnel concourant à l'action "action européenne"	6 666 860	2 017 602			2 017 602	87 721	8 772 183	8 772 183
Action 05 - Personnel concourant à l'action "coopération de sécurité et de défense"	51 081 079	19 177 400		15 462 892	3 714 508	8 667	54 804 254	70 267 145
Action 06 - Personnel concourant à l'action "soutien"	65 555 554	60 738 528	45 751 759	1 102 521	13 884 249		79 439 803	126 294 082
Action 07 - Réseau diplomatique	344 560 151	61 401 615	40 946 108	12 423 368	8 032 138	4 074 800	356 667 090	410 036 566
Total	521 987 040	157 072 170	86 746 707	28 988 781	41 336 683	4 335 067	567 658 790	683 394 277

La catégorie 23 "Prestations sociales et allocations diverses" intègre notamment le versement de l'allocation de retour à l'emploi à 53 contractuels pour un montant de 0,66 M€ sur le programme 105.

Le montant du versement de l'allocation d'aide au retour à l'emploi s'est élevé à 3,83 M€ pour l'ensemble des programmes du MEAE en 2020, pour un nombre moyen de 250 bénéficiaires.

ÉLÉMENTS SALARIAUX

(en millions d'euros)

Principaux facteurs d'évolution de la masse salariale hors CAS Pensions

Socle d'exécution 2019 retraitée	556,22
Exécution 2019 hors CAS Pensions	557,50
Impact des mesures de transfert et de périmètre 2020/ 2019	0,79
Débasage de dépenses au profil atypique :	-2,07
– GIPA	-0,03
– Indemnisation des jours de CET	-1,22
– Mesures de restructuration	
– Autres dépenses de masse salariale	-0,83
Impact du schéma d'emplois	0,93
EAP schéma d'emplois 2019	1,57
Schéma d'emplois 2020	-0,64
Mesures catégorielles	3,06
Mesures générales	0,00
Rebasage de la GIPA	0,00
Variation du point de la fonction publique	

(en millions d'euros)

Principaux facteurs d'évolution de la masse salariale hors CAS Pensions	
Mesures bas salaires	
GVT solde	3,88
GVT positif	5,38
GVT négatif	-1,50
Rebasage de dépenses au profil atypique - hors GIPA	-1,87
Indemnisation des jours de CET	1,04
Mesures de restructurations	
Autres rebasages	-2,92
Autres variations des dépenses de personnel	5,45
Prestations sociales et allocations diverses - catégorie 23	-0,17
Autres variations	5,63
Total	567,66

Le socle d'exécution 2019 hors CAS Pensions du programme 105 à hauteur de 556,22 M€ HCAS tient compte du débasage de dépenses au profil atypique, parmi lesquelles la garantie individuelle du pouvoir d'achat, le compte épargne-temps ainsi que le report de charges sur 2019 liés à des remboursements de mises à disposition au titre de l'année 2018, pour un total de 2,07 M€.

Au titre de l'indemnité dite de garantie individuelle de pouvoir d'achat (décret n° 2008-539 du 6 juin 2008), 398€ de titre 2 ont été versés en 2020.

La ligne « Rebasage de dépenses au profil atypique – hors GIPA » correspond notamment au rebasage de 1,04 M€ au titre du compte épargne-temps, 0,7 M€ au titre de la prime COVID versée aux agents et -3,6 M€ au titre des effets baissiers de la crise sanitaire sur les autres composantes sociées de la dépense, notamment les rémunérations à l'étranger (IRE), du fait du change et des vacances conjoncturelles.

Le GVT positif (ou effet de carrière) du programme est évalué à 5,4 M€ (soit 0,95% de la masse salariale hors CAS pensions), compte tenu de l'évolution indiciaire des agents et des mesures de fidélisation pour les agents de droit local. L'impact du GVT négatif (ou effet de noria) est valorisé à hauteur de -1,5 M€ (0,27 % de la masse salariale HCAS), soit un solde de 3,9 M€ (0,68 %).

Enfin, la ligne « Autres » de la rubrique « Autres variations des dépenses de personnel » regroupe les autres facteurs explicatifs de variation de la masse salariale hors CAS et notamment, pour un montant de 2,11 M€ pour le programme 105, la perte au change-prix des rémunérations des personnels expatriés enregistrée entre la période de préparation du PLF 2020 en 2019 et la fin de gestion 2020, ainsi que la perte au change des rémunération des agents de droit local.

COÛTS ENTRÉE-SORTIE

Catégorie d'emplois	Coût moyen chargé HCAS			dont rémunérations d'activité		
	Coût d'entrée	Coût global	Coût de sortie	Coût d'entrée	Coût global	Coût de sortie
1101 – Titulaires et CDI en administration centrale	47 759	54 370	48 854	42 176	48 803	43 139
1102 – Titulaires et CDI dans le réseau	138 205	140 883	140 759	134 932	137 580	137 326
1103 – CDD et volontaires internationaux	66 868	76 330	75 941	61 699	69 833	70 805
1104 – Militaires	130 523	118 198	128 457	126 238	114 263	124 008
1105 – Agents de droit local	26 348	24 559	23 936	22 179	20 673	20 147

Pour les catégories LOLF G4 et G5 (militaires et agents de droit local), le coût moyen d'entrée supérieur au coût moyen de sortie s'explique par le recrutement de profils expérimentés ainsi que par une politique de fidélisation et de

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

montée en compétence des agents de droit local. En outre, le ministère des Armées a relevé le niveau des indemnités accordées aux fonctionnaires militaires afin d'accroître l'attractivité de ses emplois.

MESURES CATÉGORIELLES

Catégorie ou intitulé de la mesure	ETP concernés	Catégories	Corps	Date d'entrée en vigueur de la mesure	Nombre de mois d'incidence sur 2020	Coût	Coût en année pleine
Effets extension année pleine						258 215	387 323
Extension en année pleine		G1/G3	Tous	09-2019	8	258 215	387 323
Mesures statutaires						355 844	355 844
Protocole PPCR	1 715	G1, G2	Tous	01-2020	12	355 844	355 844
Mesures indemnitaires						2 446 118	2 709 526
Autres mesures (dont révision de la cartographie)	74	G1/G3	Tous	06-2020	7	157 142	269 386
Revalorisation CDD/CDI AC	105	G1/G3	CDI et CDD	07-2020	6	65 487	130 974
Création d'un CIA pour les CDI et CDD	420	G1/G3	CDI et CDD	01-2020	12	876 428	876 428
Mesures en faveur des agents de droit local	754	G5	ADL	02-2020	11	942 447	1 028 124
Révision du CIA titulaires	1 993	G1	Tous	01-2020	12	404 614	404 614
Total						3 060 177	3 452 693

L'enveloppe consacrée au retour catégoriel a été consommée à hauteur de 3,06 M€ sur le programme 105. Sa répartition est restée conforme aux prévisions, avec de légers ajustements, notamment pour abonder l'enveloppe dédiée à la création d'un bonus annuel pour les agents contractuels.

ACTION SOCIALE - HORS TITRE 2

Type de dépenses	Effectif concerné (ETP)	Réalisation Titre 3	Réalisation Titre 5	Total
Restauration	1 196	1 401 545	1 375 007	2 776 552
Logement	305	1 234 077	796 377	2 030 454
Famille, vacances	35	215 144	97 186	312 330
Mutuelles, associations	12 711	1 522 650	1 522 650	3 045 300
Prévention / secours	2 721	325 694	319 072	644 766
Autres		123 646	121 669	245 315
Total		4 822 756	4 231 961	9 054 717

POUR L'ENSEMBLE DU MINISTÈRE :

Les **dépenses de restauration** concernent la participation du ministère au coût des repas pris par ses agents dans les restaurants administratifs du ministère à Paris et à Nantes ainsi que dans les restaurants inter-administratifs ou d'entreprise pour les agents travaillant sur des sites extérieurs en région parisienne et à Nantes. Le montant des dépenses de restauration sont restés à un niveau élevé en 2020 malgré la baisse importante des effectifs sur site en raison de la prise en charge des surcoûts liés aux mesures sanitaires mises en place dans les restaurants administratifs du ministère. Ces dépenses impliquent également le coût d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi du marché de restauration à Paris et son renouvellement ainsi que le renouvellement de matériels de cuisine pour les restaurants du MEAE.

Les **dépenses de logement** concernent principalement les conventions de réservation passées avec des bailleurs sociaux dans le but de maintenir le niveau du parc des logements sociaux affectés aux agents, et dans une moindre mesure, le paiement de loyers d'inoccupation ainsi que l'hébergement d'urgence. Un effort important a été fait en 2020 pour le logement social des agents du MEAE. En 2020, 1,234 M€ d'AE et 0,796 M€ de CP ont ainsi été consacrés à la signature de conventions pour la réservation de 29 logements et à la livraison de 15 logements. La différence entre AE et CP s'explique par le fait que l'administration engage la totalité des AE à la signature d'une convention, et liquide, conformément aux conventions signées avec les bailleurs sociaux, la moitié des CP de la réservation à la signature et le solde à l'entrée dans les lieux du locataire.

Les **dépenses pour la réservation de berceaux en crèche** représentent 0,22 M€ d'AE et 0,1 M€ de CP. La consommation Chorus intègre 0,02 M€ de rétablissements de crédits liés au paiement de la prestation de service enfance et jeunesse (PSEJ) par la Caisse d'Allocations Familiales.

Les **dépenses de mutuelle et associations** correspondent aux subventions versées en 2020 à la Mutuelle des affaires étrangères (1,08 M€), avec laquelle le ministère est lié par convention sur la période 2017-2023 en tant qu'organisme assureur de référence, et à diverses associations à caractère social à hauteur de 0,44 M€.

Les **dépenses de prévention** (0,325 M€) concernent la prise en charge des frais médicaux induits par les départs et retours de poste des agents (consultations, analyses médicales) et les visites médicales d'aptitude d'entrée dans la fonction publique mais également les moyens matériels de la médecine de prévention, dont l'activité s'est traduit par les consultations et avis rendus (visites de départ en poste, recrutement, titularisation, visite quinquennale ou surveillance médicale spécifique). Ces dépenses intègrent également les remboursements des frais médicaux des agents de droit local de 15 postes ne bénéficiant pas d'un système assurantiel satisfaisant et la prise en charge de secours à caractère médico-social pour 7 agents de droit local pour un montant total de 0,1 M€.

Les autres types de dépenses concernent notamment l'organisation d'événements comme l'arbre de Noël au bénéfice des enfants des agents du ministère, les consultations facturées par divers intervenants sociaux ainsi que le paiement de cotisations.

DÉPENSES PLURIANNUELLES

GRANDS PROJETS INFORMATIQUES

CROCUS

DESCRIPTION DU PROJET

L'outil de comptabilité à l'étranger « Crocus », successeur de « Corège », a reçu l'avis conforme de la DINSIC le 16 février 2017 suivant l'article 3 du décret 2014-879 du 1er août 2014 relatif au système d'information et de communication de l'État. Il vise à moderniser la gestion et la comptabilité des postes diplomatiques et consulaires en s'appuyant sur des solutions innovantes simplifiant et fiabilisant l'action des gestionnaires comptables à l'étranger. Il proposera notamment un modèle organisationnel adaptable aux multiples configurations, du plus grand poste au plus petit poste à présence diplomatique (PPD) à l'étranger, un volet programmation, une comptabilité patrimoniale ainsi qu'une comptabilité d'analyse des coûts.

Année de lancement du projet	2016
Financement	0105-06
Zone fonctionnelle principale	Finances

COÛT ET DURÉE DU PROJET

Coût détaillé par nature

(en millions d'euros)

	2017 et années précédentes		2018 Exécution		2019 Exécution		2020 Prévision		2020 Exécution		2021 Prévision PAP 2021		2022 et années suivantes		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Hors titre 2	1,10	1,10	1,80	1,80	2,00	2,00	2,00	2,00	2,60	2,60	2,10	2,10	0,00	0,00	9,60	9,60
Titre 2	0,90	0,90	0,60	0,60	0,50	0,50	0,40	0,40	0,40	0,40	0,30	0,30	0,30	0,30	3,00	3,00
Total	2,00	2,00	2,40	2,40	2,50	2,50	2,40	2,40	3,00	3,00	2,40	2,40	0,30	0,30	12,60	12,60

Évolution du coût et de la durée

	Au lancement	Actualisation	Écart en %
Coût total en M€	12,60	12,60	
Durée totale en mois	59	72	+22,03 %

En janvier 2020, CROCUS « Minimus » a été déployé dans 8 postes à présence diplomatique et dans les directions en administration centrale. CROCUS a été étendu à l'ensemble des postes de la zone euro en janvier 2021 ; le reste des postes passeront sous ce nouveau logiciel au 1^{er} janvier 2022.

GAINS DU PROJET

Évaluation des gains quantitatifs du projet

	Au lancement	Actualisation	Écarts en %
Gain annuel en M€ hors titre 2	0,45	0,45	
Gain annuel en M€ en titre 2	2,80	2,80	
Gain annuel moyen en ETPT	0	0	
Gain total en M€ (T2 + HT2) sur la durée de vie prévisionnelle de l'application	43,50	43,50	
Délai de retour en années	10	10	+3,09 %

Les gains sont estimés en prévision d'une part de la diminution des dépenses en régie liée à la mise en place de moyens modernes de paiement comme la « carte achat » et d'autre part à la réduction des frais de transport de 5,5 tonnes de pièces comptables acheminées aujourd'hui jusqu'à la Cour des comptes par avion, transporteur express et camion.

SAPHIR

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet « Saphir » (système d'archivage pour l'histoire, l'information et la recherche) a pour but de mettre en œuvre un système d'archivage électronique basé sur le logiciel « Vitam », lancé officiellement le 9 mars 2015 et auquel les ministères de la Culture, des Armées, des Affaires étrangères ainsi que les Services du Premier ministre se sont associés pour créer et maintenir une solution logicielle qui réponde aux problématiques d'archivage électronique pour l'État. « Saphir » permet de répondre aux besoins de conservation au format électronique et sur le long terme de la totalité de la production dématérialisée du ministère des Affaires étrangères. On citera notamment la correspondance diplomatique, les bases de données documentaires, les données des applications consulaires (état civil, registre mondial), les supports particuliers (documents numérisés, image, texte et son) ainsi que les données de l'intranet ministériel.

Année de lancement du projet	2015
Financement	Programme 105 - Soutien
Zone fonctionnelle principale	Archives définitives

COÛT ET DURÉE DU PROJET

Coût détaillé par nature

(en millions d'euros)

	2017 et années précédentes		2018 Exécution		2019 Exécution		2020 Prévision		2020 Exécution		2021 Prévision PAP 2021		2022 et années suivantes		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Hors titre 2	0,96	0,91	1,00	1,00	1,22	1,19	0,50	0,50	0,45	0,45	1,20	1,20	0,25	0,33	5,08	5,08
Titre 2	1,00	1,00	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,30	0,30	0,30	0,30	0,23	0,23	2,83	2,83
Total	1,96	1,91	1,50	1,50	1,72	1,69	1,00	1,00	0,75	0,75	1,50	1,50	0,48	0,56	7,91	7,91

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Évolution du coût et de la durée

	Au lancement	Actualisation	Écart en %
Coût total en M€	5,00	7,91	+58,20 %
Durée totale en mois	45	76	+68,89 %

L'écart calendaire s'est creusé en raison de l'arrêt complet du projet au début de la crise sanitaire. Une nouvelle organisation a pu être mise en place à partir de juin 2020 permettant de reprendre les travaux. D'autre part, la livraison du back-Office Vitam de mars 2020 s'est avérée incompatible avec l'écosystème du MEAE. De nombreuses recherches techniques sont nécessaires pour pallier ce problème, qui reste à résoudre.

L'augmentation du coût du projet résulte quant à lui de l'évolution du choix d'infrastructure (initialement Cloud externe, et revu pour un Cloud ministériel), mais surtout de la complexité fonctionnelle et technique de la mise en œuvre du logiciel Vitam et de la prise en compte des chaînes de versement depuis deux applications métiers pilotes. Une réévaluation complète des besoins restant à couvrir a eu lieu fin 2020, permettant d'évaluer le coût de construction entre 1 et 1,2M€, en plus de la maintenance du système, qui a été mis en production en septembre 2020.

Le projet s'inscrit dans le « cadre stratégique commun de modernisation des archives » de la circulaire du Premier ministre N°5815/SG du 7 octobre 2015. Il est destiné à répondre à l'obligation légale d'archivage. Les gains sont difficilement chiffrables étant donné qu'il est question d'une valeur non destructive ; le projet ne permet pas d'engendrer des gains, mais de se prémunir d'une perte.

**SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION
DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)**

AE 2020	CP 2020
AE ouvertes en 2020 * (E1) 1 161 692 418	CP ouverts en 2020 * (P1) 1 147 688 793
AE engagées en 2020 (E2) 1 094 659 661	CP consommés en 2020 (P2) 1 101 506 480
AE affectées non engagées au 31/12/2020 (E3) 18 554 077	dont CP consommés en 2020 sur engagements antérieurs à 2020 (P3 = P2 - P4) 25 886 755
AE non affectées non engagées au 31/12/2020 (E4 = E1 - E2 - E3) 48 478 680	dont CP consommés en 2020 sur engagements 2020 (P4) 1 075 619 725

RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 brut (R1) 134 682 669				
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2019 (R2) 245 908				
Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 net (R3 = R1 + R2) 134 928 578	–	CP consommés en 2020 sur engagements antérieurs à 2020 (P3 = P2 - P4) 25 886 755	=	Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R4 = R3 - P3) 109 041 822
AE engagées en 2020 (E2) 1 094 659 661	–	CP consommés en 2020 sur engagements 2020 (P4) 1 075 619 725	=	Engagements 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R5 = E2 - P4) 19 039 936
				Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R6 = R4 + R5) 128 081 758
				Estimation des CP 2021 sur engagements non couverts au 31/12/2020 (P5) 34 422 736
				Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2021 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2020 (P6 = R6 - P5) 93 659 022

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

* LFI 2020 + reports 2019 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

Le montant total des restes à payer (engagements non couverts par des paiements) au 31 décembre 2020 s'établit à 128,1 M€. L'essentiel des restes à payer fin 2020 porte sur l'opération de partenariat public/privé relative au bâtiment de La Courneuve (engagement de 141,7 M€ passé en 2008) qui représentent 81,18 M€ pour cette seule opération. Cet engagement est liquidé à raison de près de 5 M€ chaque année.

Les restes à payer concernent également d'autres engagements pluriannuels tels que des baux fermes de location et des contrats de maintenance à l'étranger, le règlement de contrats d'investissement relatifs à des logements

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

sociaux, des opérations informatiques ou d'investissement immobilier, des travaux de sécurisation de postes diplomatiques et consulaires.

JUSTIFICATION PAR ACTION

ACTION

01 – Coordination de l'action diplomatique

Action / Sous-action Prévision LFI y.c. FdC et AdP Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
01 – Coordination de l'action diplomatique	66 262 766 68 024 300	25 955 324 53 381 671	92 218 090 121 405 971	66 262 766 68 024 300	25 955 324 53 750 153	92 218 090 121 774 452

Les montants de l'exécution 2020 reportés *infra* sont corrigés des principales erreurs d'imputation budgétaire conformément au référentiel de programmation. De même, les rattachements à l'activité des crédits reçus sur ADP et FDC n'ont pas été indiqués.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	66 262 766	68 024 300	66 262 766	68 024 300
Rémunérations d'activité	44 218 869	54 123 396	44 218 869	54 123 396
Cotisations et contributions sociales	21 050 889	13 737 025	21 050 889	13 737 025
Prestations sociales et allocations diverses	993 008	163 878	993 008	163 878
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	22 294 846	50 783 419	22 294 846	50 392 325
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	22 294 846	50 783 419	22 294 846	50 392 325
Titre 6 : Dépenses d'intervention	3 660 478	2 598 251	3 660 478	3 357 828
Transferts aux ménages	3 660 478	257 101	3 660 478	257 101
Transferts aux entreprises		-228 411		493 566
Transferts aux autres collectivités		2 569 561		2 607 161
Total	92 218 090	121 405 971	92 218 090	121 774 452

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

CENTRE DE CRISE

Consommation AE : 40,32 M€

Consommation CP : 40,13 M€

en M€	LFI 2020		EXÉCUTION 2020	
	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement du centre de crise	3,54	3,54	1,57	1,65
Gestion de crises	0	0	38,75	38,47

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Total	3,54	3,54	40,32	40,13
--------------	-------------	-------------	--------------	--------------

Fonctionnement du centre de crise

En raison de la crise sanitaire, l'année 2020 a été marquée par une forte diminution des dépenses de fonctionnement. Les activités régulières du CDCS ont été largement affectées, notamment en matière de formation des ambassades et consulats à la gestion de crises consulaires et de modernisation des moyens de communication autonomes utilisés par les emprises à l'étranger en cas de crise.

Gestion des crises

Par nature imprévisible, la ligne gestion de crise n'est pas abondée en programmation initiale. Pour autant, afin d'assurer sa mission de protection de la communauté française à l'étranger dans un environnement international dégradé par l'épidémie de Covid-19, le CDCS a considérablement augmenté en 2020 ses dépenses de crise (mobilisation de vecteurs aériens, actions dans le domaine médical notamment).

Ainsi, le CDCS a organisé deux opérations d'envergure nécessitant l'affrètement de plusieurs avions médicalisés permettant l'évacuation des Français et ressortissants européens de Wuhan, en Chine, et de 47 avions gros porteurs afin de mener directement à bien les opérations de retour de 12 000 Français de passage bloqués à l'étranger et de 2 636 ressortissants européens (mars à juin 2020).

De plus, dans le cadre du renforcement de la prise en charge médicale de nos compatriotes face à l'épidémie, le CDCS a mis en place, à la demande du cabinet du ministre, un dispositif inédit – ou « plan Santé » – toujours opérationnel en 2021, associant l'organisation d'évacuations sanitaires (EVASAN) de nos ressortissants atteints de forme grave du Covid-19 et la dotation des postes en matériels spécifiques (médicaments, équipements de protection individuelle et oxygène).

Une avance à hauteur de 36 M€ depuis la trésorerie des opérations de maintien de la paix a permis de couvrir une majeure partie des dépenses de crise dans l'attente du schéma de fin de gestion, de l'emploi de moindres dépenses sur d'autres lignes budgétaires et du dégel partiel de la réserve de précaution. Le CDCS a également bénéficié de l'ouverture de deux fonds de concours, afin de réceptionner les remboursements de la part des passagers et des assurances (6,72 M€) et de la part de la Commission européenne dans le cadre du Mécanisme européen de protection civile (6,9 M€).

Les dépenses menées dans le cadre de la crise sanitaire s'élèvent au total à 38,2 M€, dont 21,6 M€ pour les opérations de retour et 14,5 M€ pour le plan Santé.

Par ailleurs, le CDCS a projeté en renfort des équipes interministérielles de soutien et de secours, envoyé du matériel médical à Beyrouth à la suite des explosions du 4 août 2020 et travaillé en anticipation sur de potentielles crises politiques, à la suite d'opérations électorales notamment.

ÉTAT MAJORConsommation AE : 3,4 M€Consommation CP : 3,36 M€

en M€	LFI 2020		EXÉCUTION 2020	
	AE	CP	AE	CP
Dépenses de fonctionnement à l'hôtel du ministre	1,92	1,92	1,49	1,45
Dépenses des cabinets à l'extérieur de l'hôtel du ministre	0,04	0,04	0,02	0,02
Déplacements ministériels	4,85	4,85	1,89	1,89
Total	6,81	6,81	3,4	3,36

Les dépenses de fonctionnement de l'Hôtel du ministre ont pour objet de permettre la réception des homologues du ministre et d'autorités étrangères, l'organisation de réunions, colloques, séminaires, débats, tables rondes, expositions, réceptions, déjeuners, dîners avec les partenaires et interlocuteurs français et étrangers. Elles concernent principalement l'achat de denrées alimentaires, de boissons, les prestations de traiteur, la décoration florale, les frais

de sonorisation des salles, le personnel intérimaire de service en salle et cuisine, les frais de blanchisserie et divers accessoires.

En 2020, la consommation est en baisse de 23% par rapport à 2019 du fait de la diminution de 50% du nombre d'événements en raison du contexte sanitaire. Néanmoins, l'ouverture de la cellule de crise a entraîné un doublement des frais relatifs aux plateaux repas au bénéfice des agents du ministère mobilisés par la crise sanitaire. La baisse de la consommation est pour partie compensée par ces surcoûts.

Les dépenses des cabinets à l'extérieur de l'Hôtel du ministre recouvrent des dépenses de restauration, de frais de transport, de séminaires et pour des événements organisés à l'extérieur du ministère.

Il s'agit des frais de représentation du ministre, du ministre délégué, des secrétaires d'État et des conseillers des quatre cabinets à l'occasion d'événements organisés sur le territoire national, à l'extérieur de l'Hôtel du ministre – liquidés principalement sous la forme de remboursements de frais avancés par les agents.

Déplacements ministériels

La consommation des crédits est en baisse par rapport à 2019 (- 48%). Pour l'année 2020, la gestion des crédits voyages et missions du cabinet du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères a été effectuée avec les mêmes principes de rigueur que les années précédentes. La crise sanitaire mondiale impliquant une restriction voire une suspension des déplacements internationaux, l'agenda international des cabinets a fortement été affecté et le nombre de voyages ministériels a été conséquemment réduit.

Les déplacements sont réalisés à hauteur de 55% sur le marché voyageur et de 30% par recours à l'affrètement public, 15% étant réservés aux autres dépenses.

PROTOCOLE

Consommation AE : 4,32 M€

Consommation CP : 4,93 M€

en M€	LFI 2020		Consommation 2020	
	AE	CP	AE	CP
Visites d'État, de chefs d'État ou de travail	1,20	1,20	0,24	0,25
Accueil de personnalités	0,55	0,55	0,14	0,15
Frais liés à des déplacements à l'étranger du Premier ministre	1,00	1,00	0,28	0,28
Conférences internationales	5,00	5,00	2,88	3,35
Distinctions honorifiques	0,29	0,29	0	0,04
Interprétation et traductions	0,80	0,80	0,57	0,53
Missions et voyages officiels	0,35	0,35	0,02	0,02
Manifestations intermédiaires	0,40	0,40	0,23	0,25
Organisation de la ministérielle Affaires étrangères – Présidence française du G7	0	0	-0,04	0,06
Total	9,59	9,59	4,32	4,93

Visites d'État, officielles ou de travail

La crise sanitaire a considérablement réduit le nombre de visites en France. En 2020, 31 visites ont été organisées (dont une visite d'État, 2 visites officielles et 28 visites de travail), soit deux fois moins qu'en 2019 (64 visites dont une visite d'État, 12 visites officielles et 51 visites de travail).

Accueil de personnalités aux aéroports parisiens et strasbourgeois

Cette ligne couvre les frais occasionnés par l'ouverture de pavillons ou de salons d'honneur dans les aéroports de Paris et de Strasbourg pour l'accueil des personnalités étrangères invitées en France et la délivrance de badges

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

d'accès. La consommation sur cette ligne a été fortement réduite en raison de la réduction des visites en France pendant la crise sanitaire.

Déplacements du Premier ministre à l'étranger

Les déplacements du Premier ministre à l'étranger ont été fortement réduits en 2020 (4 déplacements). En conséquence, la consommation a été très faible sur cette ligne.

Conférences internationales

La consommation sur cette ligne a été fortement affectée par la crise sanitaire, la plupart des sommets ayant dû être reportés.

En 2020, les principaux événements financés par le MEAE ont été :

- l'organisation du G5 Sahel, initialement prévu le 16 décembre 2019 et reporté au 13 janvier 2020 en raison des événements tragiques survenus le 11 décembre 2019 au Niger (0,4 M€) ;
- l'organisation du 7ème sommet des pays du sud de l'Union européenne (MED 7), qui s'est tenu à Ajaccio le 10 septembre 2020 (0,8 M€) ;
- le sommet Afrique-France, initialement prévu en juin 2020 à Bordeaux pour un coût de 6M€, a été reporté aux 9 et 10 juillet 2021 sous un format différent (annonce du 4 avril 2020) Des dépenses de 2,2M€ ont été réalisées en 2020 pour la sécurisation des hébergements et la billetterie des entrepreneurs, ainsi qu'une dépense de 0,5M€ dans le cadre d'une transaction faisant suite à l'annulation d'un contrat de concession.
- la préparation de la 43ème réunion consultative du Traité sur l'Antarctique (RCTA) qui se déroulera du 14 au 24 juin 2021 a nécessité en 2020 l'engagement de dépenses à hauteur de près de 0,7 M€ dont 0,6 M€ pour la sécurisation du site de l'évènement ;

Enfin, une dépense de 0,14 M€ a été engagée pour la célébration du 5ème anniversaire des Accords de Paris, organisée le 12 décembre 2020 en visioconférence. Les paiements correspondants interviendront sur les crédits 2021.

Distinctions honorifiques

La consommation correspond au report de CP obtenu afin de permettre le paiement d'une commande de décoration effectuée en 2019. Le stock de distinctions honorifiques détenu par le service n'a pas nécessité la passation de commandes en 2020.

Frais d'interprétation et de traduction

Les dépenses d'interprétation, en grande partie externalisées, représentent 80 % de la consommation sur cette ligne.

Missions liées à des voyages officiels

La consommation des crédits au titre des missions liées aux voyages officiels concerne les dépenses afférentes aux missions préparatoires et aux déplacements des précurseurs des voyages officiels du Premier ministre, les voyages internationaux du Premier ministre ainsi que les missions liées aux conférences internationales.

En 2020, les missions ayant été quasiment toutes annulées, la consommation des crédits s'élève à 4% du montant de la LFI.

Frais liés aux conférences intermédiaires

Ces frais correspondent traditionnellement aux conférences de hauts fonctionnaires organisées au centre de conférence ministériel du MEAE. En raison de la pandémie, ces conférences ont pour la plupart été organisées sous la forme de visioconférences (49 au total).

Organisation de la ministérielle Affaires étrangères – Présidence française du G7

Cette activité a été maintenue en 2020 pour permettre le paiement des dernières dépenses engagées dans le cadre de la présidence française du G7 en 2019. La consommation en AE est négative en raison de la clôture de nombreux engagements juridiques. La consommation en CP s'élève à 0,06 M€.

COMMUNICATION

Consommation AE : 1,64 M€

Consommation CP : 1,66 M€

en M€	LFI 2020		Consommation 2020	
	AE	CP	AE	CP
Acquisitions d'ouvrages, documentation, abonnements	0,98	0,98	0,99	0,99
Actions de communication événementielle	0,55	0,55	0,08	0,08
Autres actions de communication (AV, Internet...)	0,76	0,76	0,34	0,36
Invitations de journalistes étrangers	0,54	0,54	0,23	0,23
Total	2,83	2,83	1,64	1,66

Acquisition d'information et de documentation

Cette ligne couvre l'achat de titres de presse d'information générale et spécialisée, l'accès à plusieurs bases de données, la production de panoramas de presse ainsi que le paiement des droits de copie afférents. Les destinataires en sont les services d'administration centrale et les postes à l'étranger.

L'augmentation des dépenses par rapport à l'année précédente (+14,4%) s'explique par l'intégration sur cette ligne des frais de souscription aux dépêches de presse anglo-saxonnes (0,1 M€).

L'impact financier du rattachement, en juillet 2020, d'un nouveau cabinet chargé du commerce extérieur et de l'attractivité a quant à lui été compensé par la suspension de la distribution de la presse papier durant le premier confinement en mars-avril 2020. Ainsi, l'augmentation des dépenses a été très limitée (+1,7%), malgré la hausse continue des tarifs, grâce à la poursuite de la politique de rationalisation des abonnements et de la distribution de la presse, dans le respect des consignes de la direction des achats de l'État.

Actions de communication événementielle

La consommation sur cette ligne a été inférieure aux prévisions en raison de l'annulation de nombreux événements tournés vers le grand public comme « la Journée de la diplomatie », « les Journées du patrimoine », « la Semaine de l'Amérique latine » ou d'événements internes tels que la « Conférence des ambassadeurs ».

Certaines actions ont pu être maintenues en début d'année : la « Nuit des idées », des expositions de photographies, la remise du prix Simone Veil à l'occasion ou encore la participation du ministère à « la Fabrique Défense ».

Autres actions de communication

Le MEAE poursuit le développement de sa communication numérique avec notamment l'animation et le pilotage de son site internet France Diplomatie, disponible en six langues, des 270 sites internet des postes à l'étranger et de ses réseaux sociaux, qui comptabilisent plus de 8 millions d'abonnés en 2020, à travers ses 215 comptes Facebook, ses 275 comptes Twitter, ses comptes LinkedIn, Instagram et YouTube.

Parallèlement, la production de 403 reportages vidéo, dont 74 ont été publiés sur les réseaux sociaux, ont permis de mettre en avant un point d'actualité ou d'y réagir sans délai, de manière pédagogique.

Programme d'invitation de journalistes étrangers

Seuls 18 journalistes ont pu bénéficier en 2020 du programme d'invitation de journalistes étrangers, contre 139 en 2019.

La consommation sur cette ligne a été fortement affectée par la crise sanitaire avec, d'une part, la suspension des invitations à compter du premier confinement et, d'autre part, l'annulation du sommet Afrique-France pour lequel 100 journalistes africains devaient être invités.

Enfin, pour les mêmes raisons, la refonte du logiciel d'accréditations des journalistes étrangers a été ajournée.

DÉPENSES D'INTERVENTION

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

CENTRE DE CRISEConsommation d'AE : 0,22 M€Consommation de CP : 0,22 M€**Subventions du centre de crise**

Quatre subventions ont été accordées à trois associations de victimes et d'aide aux victimes (Association française des victimes du terrorisme, France Victimes et Fédération nationale des victimes d'attentats et d'accidents collectifs).

ÉTAT MAJORConsommation d'AE : 3,38 M€Consommation de CP : 3,44 M€

en M€	LFI 2020		EXÉCUTION 2020	
	AE	CP	AE	CP
Subventions cabinets	1,22	1,22	2,39	2,45
Subvention du Centre d'analyse, de prévision et de stratégie	0,91	0,91	0,62	0,62
Programme d'invitation des personnalités d'avenir	0,73	0,73	0,30	0,30
CNEMA	0,08	0,08	0,07	0,07
Total	2,94	2,94	3,38	3,44

Crédits d'intervention destinés au cabinet du ministre

Ces crédits d'intervention se composent des subventions du cabinet et de celles du délégué interministériel à la Méditerranée.

Les subventions ont été principalement versées à des associations. Quatre grands domaines d'intervention ont caractérisé la politique de subvention du cabinet :

- le renforcement de l'action diplomatique de la France dans le cadre de relations bilatérales ou multilatérales (1,12M€), dont 0,97 M€ versés à l'association « Forum de Paris sur la Paix » : 0,52 M€ au titre de la contribution 2019 (0,21 M€ ont été transférés par le ministère de la transition écologique et solidaire, 0,21 M€ par le ministère de l'économie et des finances et 0,1 M€ par le ministère des armées) et 0,45 M€ au titre de la contribution 2020 - les trois ministères précédemment cités ont contribué à part égale à hauteur de 0,1 M€ ;
- les associations représentatives des Français de l'étranger (0,20 M€) ;
- la défense des droits de l'Homme (0,1 M€ en AE et 0,15 M€ en CP), dont les versements à « l'association de luttes contre les violences faites aux femmes », association camerounaise dont la coordinatrice était lauréate du Prix Simone Veil en 2019, la fondation nationale pour la mémoire de l'esclavage et la fondation mémorielle IBUKA « pour la mémoire, justice et soutien pour les victimes du génocide perpétré contre les Tutsi au Rwanda ». L'écart entre AE et CP résulte des modalités de versement du Prix Simone Veil dont le solde de l'édition 2019 a été versé en 2020. Par ailleurs, l'édition 2020 sera versée en 2021 ;
- les associations à caractère culturel (0,12M€).

Les subventions du délégué interministériel à la Méditerranée se sont élevées à 0,23 M€, dont 0,12M€ pour la jeunesse en Méditerranée.

Le taux de consommation de cette enveloppe est supérieur à la dotation initiale. Les sous-consommations enregistrées sur d'autres lignes en gestion ont permis de supporter ces dépenses additionnelles, et notamment une participation au financement de l'instrument Instex, à hauteur de 0,56 M€

Subventions du centre d'analyse, de prévision et de stratégie

Les principaux instituts soutenus sont l'Institut français des relations internationales (0,17 M€), l'Institut de relations internationales et stratégiques (0,05 M€) ainsi que la Fondation pour la recherche stratégique (0,05 M€).

Par ailleurs, le CAPS a assuré la prise en charge d'experts techniques internationaux via Expertise France à hauteur de 0,2 M€.

Programme d'invitation des personnalités d'avenir (PIPA)

Les dépenses se sont élevées à 0,3 M€, soit 41% de la dotation initiale et ont été consacrées principalement au partenariat avec Campus France (0,27 M€). La crise sanitaire a fortement contraint la consommation sur cette ligne.

Commission nationale pour l'élimination des mines antipersonnel (CNEMA) : les dépenses de la CNEMA se sont élevées à 0,07 M€, soit 93% de la dotation. Comme chaque année, le MEAE a bénéficié d'un transfert de 35K€ en provenance du MINARM.

COMMUNICATION

Consommation d'AE : 0,02 M€

Consommation de CP : 0,02 M€

Subventions aux associations de presse diplomatique

Trois subventions ont été octroyées pour un montant total de 0,02 M€ à l'Association de la presse diplomatique française (APDF) afin de soutenir l'organisation de rencontres entre journalistes et diplomates ainsi qu'à la Maison des journalistes (MDJ) pour ses actions de sensibilisation des publics jeunes et professionnels sur les problématiques relevant de la liberté d'expression et à l'association UNI-Presses pour le développement d'un nouveau support digital visant à favoriser la lecture de la presse française d'actualité dans le monde.

ACTION

02 – Action européenne

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
02 – Action européenne	11 297 003	45 745 001	57 042 004	11 297 003	45 745 001	57 042 004
	8 772 183	39 971 179	48 743 362	8 772 183	39 990 666	48 762 849

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	11 297 003	8 772 183	11 297 003	8 772 183
Rémunérations d'activité	8 429 518	6 666 860	8 429 518	6 666 860
Cotisations et contributions sociales	2 779 908	2 017 602	2 779 908	2 017 602
Prestations sociales et allocations diverses	87 577	87 721	87 577	87 721
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	15 000	4 037	15 000	15 524
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	15 000	4 037	15 000	15 524
Titre 6 : Dépenses d'intervention	45 730 001	39 967 141	45 730 001	39 975 141

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Transferts aux ménages	45 730 001		45 730 001	
Transferts aux entreprises		1 200 000		1 200 000
Transferts aux autres collectivités		38 767 141		38 775 141
Total	57 042 004	48 743 362	57 042 004	48 762 849

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

ACTION EUROPÉENNE HORS CONTRIBUTIONS

Consommation d'AE : 4 037 €Consommation de CP : 15 524 €

Ces dépenses sont relatives aux actions d'information et de communication menées par le cabinet du secrétaire d'État chargé des affaires européennes. L'écart entre AE et CP résulte du paiement, en 2020, de dépenses engagées en 2019.

DÉPENSES D'INTERVENTION

ACTION EUROPÉENNE HORS CONTRIBUTIONS

Consommation d'AE : 0,59 M€Consommation de CP : 0,6 M€**Subventions du cabinet du secrétaire d'État chargé des affaires européennes**

La majeure partie de ces subventions a été attribuée à des associations œuvrant en faveur de l'intégration et du développement, de la citoyenneté, de la jeunesse, de la culture et des valeurs européennes. Au total, 25 projets ont été subventionnés.

CONTRIBUTIONS EUROPÉENNES – INTERVENTION

Consommation d'AE : 39,37 M€Consommation de CP : 39,37 M€

Le taux de consommation s'établit à 87%. Cette sous consommation tient en particulier à une moindre dépense sur l'ajustement fiscal des retraités du Conseil de l'Europe. Les organisations coordonnées (OCDE, Conseil de l'Europe, OTAN, Agence spatiale européenne, EUMETSAT, CEPMMT) ont mis en place en 1974 un régime de pensions commun à prestations définies. Au titre de ce régime coordonné de pensions, la France est tenue de rembourser la moitié de l'impôt sur le revenu des retraités qui résident sur son sol. En pratique, cet ajustement fiscal est collecté par les organisations coordonnées auprès des États puis reversé, avec leurs pensions, aux retraités des organisations. L'impôt sur le revenu 2018 n'ayant pas été collecté par les services fiscaux français, l'ajustement fiscal pour 2020 a été diminué de l'ajustement fiscal 2018. Cette moindre dépense est donc conjoncturelle.

Le reste des dépenses est globalement conforme à la programmation, à l'exception de la contribution au GCERF (Global Community Engagement and Resilience Fund), qui a été exécutée sur le code activité correspondant aux contributions internationales payables en euros hors système des Nations unies, dans la mesure où elle a permis d'apporter un soutien à des initiatives locales de prévention de l'extrémisme violent au-delà du champ des contributions européennes.

ACTION

04 – Contributions internationales

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
04 – Contributions internationales		669 447 819	669 447 819		671 447 819	671 447 819
		689 708 186	689 708 186		691 708 186	691 708 186

Le mécanisme de couverture des risques de change pour 2020 a été mis en place par le ministère avec l'Agence France Trésor à hauteur de 475 millions de dollars (achetés au taux moyen de 1,15\$/€) et de 35 millions de francs suisses (achetés au taux moyen de 1,09 CHF/€), soit une couverture de 90% de la programmation des contributions en dollars et 80% des contributions en francs suisses, et de 85 % des dépenses en dollars et 83 % en francs suisses.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention	669 447 819	689 708 186	671 447 819	691 708 186
Transferts aux ménages	669 447 819		671 447 819	
Transferts aux collectivités territoriales				2 000 000
Transferts aux autres collectivités		689 708 186		689 708 186
Total	669 447 819	689 708 186	671 447 819	691 708 186

OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX

Consommation d'AE : 327,42 M€

Consommation de CP : 327,42 M€

La consommation s'établit à 108%. Cette surconsommation s'explique par deux facteurs :

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

- tout d'abord le décalage des calendriers budgétaires français et onusien. Le budget des opérations de maintien de la paix (OMP) a été voté par l'Assemblée générale des Nations unies fin juin 2020, en légère hausse. La contribution française au titre des OMP n'a été connue précisément qu'à cette date (386,2 M\$). Ce montant inclut une contribution versée au titre de la Mission des Nations unies au Darfour (MINUAD), dont le mandat a fait l'objet d'une prolongation qui ne pouvait être anticipée avant le vote de la loi de finances.
- la France a accéléré le rythme de versement de ses contributions. Pour la première fois en 2020, notre pays s'est ainsi acquitté de la quasi-intégralité de son dû au titre du budget des OMP de l'année.

Opérations de maintien de la paix (M€)	LFI 2020 AE = CP	Exécution 2020 AE = CP
BANUS (ex-UNSOA) - soutien à l'AMISOM : Bureau d'appui des Nations unies à la Somalie	29,70	26,12
FINUL : Force intérimaire des Nations unies au Liban	24,79	32,61
FISNUA : Force intérimaire de Nations unies à Abiyé	14,41	11,23
FNUOD : Force des Nations unies chargée d'observer le désengagement - Golan	3,63	3,01
MINUAD : Mission des Nations unies au Darfour	6,69	23,59
MINUK : Mission d'administration intérimaire des Nations unies au Kosovo	1,74	1,81
MINURSO : Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental	2,75	2,81
MINUSCA : Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine	51,54	45,37
MINUSMA : Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali	57,12	60,92
MINUSS : Mission des Nations unies au Soudan du Sud	62,08	61,41
MINUJUSTH : Mission des Nations unies pour l'appui et la justice en Haïti	0,26	0
MONUSCO : Mission des Nations unies en République Démocratique du Congo	51,10	57,78
UNFICYP : Force des Nations unies chargée du maintien de la paix à Chypre	1,49	0,76
Amendement gouvernemental (non ventilé)	- 4,76	
Total	302,54	327,42

CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES EN EUROS

Consommation d'AE : 162,28 M€

Consommation de CP : 164,28 M€

L'écart entre les crédits en AE et CP s'explique par la contribution de 2 M€ versée en faveur de la relocalisation du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) à Lyon. Cette contribution fait en effet l'objet d'un engagement pluriannuel initié en 2018 par le ministère jusqu'en 2021.

La consommation est inférieure de 3,8 M€ aux crédits votés en raison :

- d'une sous-consommation d'environ 6 M€ sur notre contribution en euros à l'UNESCO. Celle-ci est appelée pour moitié en euros et pour moitié en dollars. En 2019, elle avait été payée intégralement en euros en raison d'un taux de change des Nations unies défavorable. En 2020, elle a été payée selon les modalités habituellement agréées.
- compensée en partie par un appel de fonds supérieur de 2,5 M€ pour la Mission d'observation électorale de l'OSCE en Ukraine dû à la régularisation d'une erreur de facturation de la part de l'OSCE.

Il convient également de noter un transfert de crédits de 0,1 M€, du ministère des Armées (programme 144) vers le programme 105, en faveur de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC). Il s'agit pour la France de

soutenir la création d'un nouveau laboratoire permettant de renforcer les mécanismes d'inspection de l'organisation. Sur ce point, un soutien de 0,5 M€ est attendu sur une période de trois ans (2019-2021).

Contributions internationales payables en euros (M€)	LFI 2020 AE = CP	Exécution 2020 AE	Exécution 2020 CP
AIEA - Agence internationale de l'énergie atomique	14,42	14,22	14,22
AIEA - Fonds de coopération technique	3,75	3,75	3,75
CCNUCC - Convention cadre contre le changement climatique	1,36	1,18	1,18
CICR - Centre international de la Croix Rouge	7,5	7,5	7,5
CIRC - Centre International de Recherche sur le Cancer	2,00	0	2,00
CPI - Cour Pénale Internationale	13,36	12,57	12,57
CPS - Communauté du Pacifique	2,4	2,4	2,4
IMA - Institut du monde arabe	12,35	12,35	12,35
OAA - Organisation des NU pour l'alimentation et l'agriculture	9,15	8,33	8,33
OCDE - Organisation de coop et de développement économiques	21,41	20,31	20,31
OIAC - Organisation pour l'interdiction des armes chimiques	3,29	3,00	3,00
ONU - Jeunes experts associés	1,88	1,52	1,52
OSCE - Organisation pour la sécurité et la coop en Europe - Budget ordinaire	14,27	14	14
OSCE - MSOU Mission d'information spéciale en Ukraine	7,26	9,62	9,62
OTAN - Organisation du Traité de l'Atlantique Nord	26,20	25,67	25,67
OTICE - Commission préparatoire de l'organis. Pour le traité d'interdiction complète des essais nucléaires	2,29	2,55	2,55
PNUE - 740 - Convention de Barcelone pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution	1,95	1,92	1,92
TSL - Tribunal spécial pour le Liban	1,5	1,5	1,5
UNESCO - Organisation des NU pour l'éducation, la science et la culture	12,83	6,07	6,07
Autres contributions	8,93	13,82	13,82
Total	168,10	162,28	164,28

CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES EN DEVISES

Consommation d'AE : 200 M€

Consommation de CP : 200 M€

Le taux de consommation s'élève à près de 100% des crédits ouverts en LFI. L'absence de surconsommation a été rendue possible par la couverture par des ordres d'achat à terme de 92 % des dépenses en dollars et de 83 % des dépenses en francs suisses, et par des taux de change euro/dollar favorables par rapport aux taux de budgétisation utilisés lors de la construction du PLF 2020.

Contributions internationales payables en devises (M€)	LFI 2020 AE = CP	Exécution 2020 AE = CP
AIEA - Agence internationale de l'énergie atomique	1,95	2,02
MTPI - Mécanisme international résiduel TPI	3,87	3,44
OAA - Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation	11,64	10,50
OACI - Organisation de l'aviation civile internationale	2,81	2,48

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

OIM - Organisation internationale pour les migrations	2,33	2,32
OIT - Bureau international du travail	16,08	16,03
OMC - Organisation mondiale du commerce	6,55	6,86
OMM - Organisation météorologique mondiale	2,73	2,83
OMS - Organisation mondiale de la santé	18,39	19,22
ONU – Organisation des nations unies	115,53	108,59
ONU - Jeunes experts associés	3,09	3,32
OTICE - Commission préparatoire de l'Organisation pour le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	2,89	2,64
PNUE - 700 - Programme des NU pour l'environnement	6,68	6,61
UNESCO - Organisation des NU pour l'éducation, la science et la culture	0	7,06
Autres contributions	6,27	6,08
Total	200,81	200,00

ACTION

05 – Coopération de sécurité et de défense

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
05 – Coopération de sécurité et de défense	67 237 390	37 397 645	104 635 035	67 237 390	37 397 645	104 635 035
	70 267 145	26 945 977	97 213 122	70 267 145	26 218 108	96 485 253

Les montants de l'exécution 2020 reportés *infra* sont corrigés des principales erreurs d'imputation budgétaire conformément au référentiel de programmation. De même, les rattachements à l'activité des crédits reçus sur ADP et FDC n'ont pas été indiqués.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	67 237 390	70 267 145	67 237 390	70 267 145
Rémunérations d'activité	48 212 914	51 081 079	48 212 914	51 081 079
Cotisations et contributions sociales	18 924 999	19 177 400	18 924 999	19 177 400
Prestations sociales et allocations diverses	99 477	8 667	99 477	8 667
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	3 951 832	3 949 375	3 951 832	4 068 759
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	3 951 832	3 949 375	3 951 832	4 068 759
Titre 6 : Dépenses d'intervention	33 445 813	22 996 602	33 445 813	22 149 349
Transferts aux ménages	33 445 813	1 171 577	33 445 813	1 171 577
Transferts aux entreprises		435 000		435 000
Transferts aux autres collectivités		21 390 025		20 542 772
Total	104 635 035	97 213 122	104 635 035	96 485 253

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Consommation d'AE : 3,17 M€

Consommation de CP : 3,16 M€

Les crédits de fonctionnement sont principalement dédiés à la prise en charge des frais de déménagement des coopérants et de leurs familles. Toutes les dépenses de fonctionnement sont réalisées, soit depuis l'administration centrale, soit par le biais de services exécutants du ministère des Armées et du ministère de l'Intérieur, soit depuis les postes à l'étranger qui reçoivent des crédits délégués.

Par rapport aux montants 2019, la consommation de crédits de fonctionnement est en baisse (3,18M€ en AE en 2020 contre 3,63 M€ en 2019). Cette situation trouve son origine dans le volume plus faible de coopérants mutés au cours de l'exercice et des efforts de maîtrise des coûts de fonctionnement, notamment ceux liés aux changements de résidence.

DÉPENSES D'INTERVENTION

Consommation d'AE : 23,77 M€

Consommation de CP : 23,06 M€

	LFI 2020		EXÉCUTION 2020	
	AE	CP	AE	CP
Formations en sécurité-défense-développement	21,48	21,48	15,12	15,19
Ingénierie et expertise sécurité-défense-développement	3,75	3,75	1,02	1,02
Aide logistique directe aux partenaires	7,15	7,15	7,64	6,86
Total	32,38	32,38	23,77	23,06

Un transfert de 5,68 M€ en AE et en CP est intervenu au profit du ministère des Armées au titre du remboursement des frais de formation de stagiaires étrangers dans le cadre de la coopération structurelle.

Des ressources extrabudgétaires ont été perçues par voie de fonds de concours pour un montant total de 2,78 M€ (hors reports de l'exercice 2019). Ces versements sont l'aboutissement des différents partenariats développés dans le cadre des projets suivants :

- *fonds de concours 1-3-00289 « Participation de tiers métropolitains aux dépenses de coopération militaire et de sécurité exposées par la France »*, montant perçu de la société Desautel à hauteur de 45 k€, au titre d'un projet pour la sécurité civile en Mongolie.
- *fonds de concours 1-1-00241 « Participation de la Commission européenne aux dépenses de coopération militaire et de sécurité exposées par la France »*, montant perçu de l'Union Européenne à hauteur de 2,73 M€ au titre du projet DEFEND « Defence Forces Enabling Development » au profit du Burkina Faso et du Bénin.

Les crédits d'intervention sont dédiés à des projets participant au renforcement de l'État de droit et de la sécurité intérieure, à l'appui au commandement et au renforcement des capacités des États partenaires. En 2020, les axes d'efforts de cette direction ont été maintenus vers les zones sensibles dans le cadre de la lutte contre le terrorisme (bande sahélo-saharienne, Afrique du nord et Moyen-Orient), élargis au contrôle des flux migratoires irréguliers et des trafics associés sur l'axe Méditerranée-Afrique. Elles relèvent de trois catégories d'action :

- les **activités de formations**, formations initiales ou continues, bénéficient aux cadres des pays partenaires dans les domaines de la défense, de la sécurité intérieure et de la protection civile. Elles sont assurées en France ou à l'étranger parmi le réseau des 22 écoles nationales à vocation régionales (ENVR) ou internationales (EIVR). Les montants engagés dans le domaine de la formation ont atteint 15,12 M€ en 2020, soit une baisse de 5% par rapport à 2019. Les activités de formation ont largement été affectées par la crise sanitaire, qui n'a pas permis le bon déroulement de toutes les missions programmées initialement.
- les **missions d'expertise et de conseil** consistent à envoyer des experts à l'étranger pour des missions d'évaluation des dispositifs de sécurité intérieure et de défense, de conseil de haut niveau, d'instruction des unités d'intervention et des formateurs des États partenaires. Les montants engagés dans ce domaine ont atteint 1,02 M€ en 2020, soit une

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

baisse de 66% par rapport à 2019 en raison de la crise sanitaire qui a contraint la Direction de la coopération de sécurité et de défense (DCSD) à annuler ou reporter de nombreuses missions.

- l'**aide logistique directe** vise à acquérir puis à transférer aux partenaires des équipements permettant de renforcer les capacités de ces derniers dans des domaines présentant également un intérêt pour la sécurité de la France et de ses ressortissants. Ces matériels ont concerné le secteur de la défense (cyber, matériel de mobilité terrestre), de la sécurité intérieure (cyber, déminage, matériel de mobilité terrestre, matériel de maintien de l'ordre), de la protection civile (véhicules de secours) ainsi que du matériel médical pour aider à la lutte contre la Covid-19. Les montants engagés dans ce domaine ont atteint 7,64 M€, soit une hausse de 15% par rapport à 2019.

ACTION

06 – Soutien

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
	<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>			<i>Réalisation</i>		
06 – Soutien	125 443 465	101 263 408	226 706 873	125 443 465	108 081 119	233 524 584
	126 294 082	87 122 564	213 416 647	126 294 082	94 178 264	220 472 346

Les montants de l'exécution 2020 reportés *infra* sont corrigés des principales erreurs d'imputation budgétaire conformément au référentiel de programmation. De même, les rattachements à l'activité des crédits reçus sur ADP et FDC n'ont pas été indiqués.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	125 443 465	126 294 082	125 443 465	126 294 082
Rémunérations d'activité	83 654 510	65 555 554	83 654 510	65 555 554
Cotisations et contributions sociales	40 017 983	60 738 528	40 017 983	60 738 528
Prestations sociales et allocations diverses	1 770 972		1 770 972	
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	89 193 408	81 861 045	96 011 119	84 948 522
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	89 193 408	81 861 045	96 011 119	84 948 522
Titre 5 : Dépenses d'investissement	12 070 000	5 150 175	12 070 000	9 118 397
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	11 195 000	2 739 714	11 195 000	6 559 136
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État	875 000	2 410 461	875 000	2 559 261
Titre 6 : Dépenses d'intervention		111 345		111 345
Transferts aux ménages		111 345		111 345
Total	226 706 873	213 416 647	233 524 584	220 472 346

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Consommation AE : 12,66 M€

Consommation CP : 14,43 M€

en M€	LFI 2020		EXÉCUTION 2020	
	AE	CP	AE	CP
Frais de mission des services	5,29	5,29	2,02	2,01
Frais représentation services	0,41	0,41	0,1	0,12
Archives	1,02	1,02	0,98	0,93
Frais de justice	0,9	0,9	0,09	0,08
Valise diplomatique	6,13	6,13	5,51	5,59
Fonctionnement services à Paris	1,99	1,99	2,48	2,3
Fonctionnement des services nantais	0,78	0,78	0,64	0,57
Fonctionnement CCM	0,71	0,71	0,46	0,5
Achats en France et dépenses exceptionnelles	0,51	0,51	0,4	0,4
Total	17,74	17,74	12,66	12,51

Frais de mission des services

Dans le contexte de crise sanitaire internationale, les missions ont été annulées, à l'exception de celles pour motif impérieux. La consommation des crédits enregistre une baisse de 51% par rapport à 2019. La prestation transport réalisée auprès de l'agence de voyage s'élève à 1,3 M€, soit 66% des crédits. Les indemnités de mission s'élèvent à 0,6 M€ et les autres prestations (péage, transport collectif, autres transports, taxis) représentent un montant de l'ordre de 0,06 M€.

Frais de représentation des services en France

Cette ligne couvre les dépenses de frais de représentation des services d'administration centrale (directions politiques, direction générale de l'administration, direction de la coopération de sécurité et de défense, etc.).

Archives

Malgré le contexte sanitaire, de nombreuses dépenses correspondant à des prestations longues ont pu être engagées. C'est notamment le cas des prestations liées à la détection d'amiante au centre d'archives diplomatiques de Nantes, à la restauration de documents, à la numérisation de fonds d'archives, à la commande de fournitures de conservation et au reconditionnement de fonds d'archives.

Frais de justice

Les dépenses se répartissent entre les indemnités liées aux refus de visas (0,86 M€) et diverses indemnités (protection fonctionnelle, frais de procédure, honoraires d'avocats, contentieux automobiles...).

Valise diplomatique

Les dépenses des marchés « Stockiste » (1,01 M€), « Fret pondéreux » (0,92 M€), et « Tri et confection de la valise » (1,19 M€) se sont maintenues à un niveau constant par rapport à celles de 2019. On constate cependant une baisse d'environ 7,4% pour les dépenses du marché « Fret valise » (3,39 M€). La baisse drastique du volume d'activité due à la pandémie de Covid-19 a en revanche été accompagnée par une augmentation sensible des tarifs du transport aérien. La suspension du trafic aérien explique également la baisse de la consommation des crédits dédiés aux valises accompagnées et aux dépenses d'affranchissement.

Fonctionnement des services à Paris

En 2020, le principal poste de dépenses a concerné la convention UGAP pour l'accueil téléphonique ministériel commun aux sites parisiens et nantais (0,7 M€). L'achat de carburant et les frais de péages (0,22 M€ en AE), les marchés d'entretien et d'assurances (0,14 M€ en AE) et la location de places de parking à proximité du Quai d'Orsay (0,1 M€ en AE) pour le parc des véhicules parisiens, ont été financés sur cette activité.

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Les autres postes de dépenses ont concerné l'approvisionnement courant des services en mobilier, les fournitures de bureau, le papier (photocopies et reprographie), les travaux d'édition, les boîtes d'archives, les commandes de titres de séjours, de médailles, de tampons officiels, l'habillement professionnel réglementaire, les fontaines à eau et le pavage.

Les dépenses liées au Covid-19 dépassent 0,7 M€ toutes activités confondues, dont plus de la moitié sur cette ligne (0,35 M€ en AE et 0,33 M € en CP). Ces dépenses concernent principalement des prestations de nettoyage supplémentaire, ainsi que l'achat de rubans de signalisation, de gel, lingettes désinfectantes et de distributeurs de gel hydro-alcoolique.

Fonctionnement des services à Nantes

La consommation annuelle est restée en deçà de la dotation initiale sur cette activité qui porte essentiellement sur les prestations de nettoyage courantes et supplémentaires dues à la crise sanitaire (0,5 M€) des sites nantais, l'achat de matériel, de fournitures, de mobilier et de prestations diverses. L'activité a par ailleurs bénéficié d'un remboursement à hauteur de 0,09 M€ du ministère de l'Intérieur dans le cadre d'une convention de répartition des charges pour son utilisation des locaux nantais.

Fonctionnement du CCM

En 2020, l'activité habituelle du centre de conférences ministériel (Convention et La Courneuve) a été freinée à partir de la mi-mars 2020 et n'a repris qu'en partie entre mai et octobre 2020 en appliquant un protocole sanitaire très strict. Des opérations de maintenance, réparations et réfections diverses ont été effectuées durant l'inoccupation du CCM Convention. En raison de difficultés d'approvisionnement en matériel technique, certaines opérations sont reportées en 2021.

Les commandes du CCM ont concerné pour l'essentiel les prestations suivantes : aménagement des salles ; réceptions (personnel intérimaire et restauration); sonorisation ; fournitures sanitaires diverses. Le CCM supporte également une partie des dépenses mises en œuvre pour l'organisation de la conférence des ambassadeurs et des ambassadrices européens.

Achats en France et dépenses exceptionnelles

Cette enveloppe couvre des dépenses sur marchés (études MERCER, achat d'argenterie, de vaisselle officielle et de verrerie pour les résidences de France, sceaux officiels et emblèmes de la République, ainsi que les achats de cartons « Cauchard » pour les rapatriements périodiques des archives des postes).

RESSOURCES HUMAINES

Consommation en AE : 9,21 M€

Consommation en CP : 8,62 M€

en M€	LFI 2020		EXÉCUTION 2020	
	AE	CP	AE	CP
Formation	3,34	3,34	2,33	2,24
Action sociale	5,02	5,02	4,82	4,23
Divers	1,45	1,45	1,37	1,46
Accompagnement VI et contractuels	0,87	0,87	0,7	0,68
Total	10,69	10,69	9,21	8,62

Formation

Les dépenses se décomposent de la manière suivante :

- Sessions de l'Institut diplomatique et consulaire (IDC), séminaires d'intégration, préparations aux concours pour 0,18 M€ en AE et 0,14 M€ en CP ;
- Stages de perfectionnement professionnel à hauteur de 0,39 M€ en AE et 0,37 M€ en CP ;
- Stages de formation à la prise de poste (dont formations de l'Institut de formation aux affaires administratives et consulaires - IFFAC) : 0,44 M€ en AE et 0,42 M€ en CP ;

- Formations techniques des directions support de l'administration centrale : 0,07 M€ en AE et 0,14 M€ en CP ;
- Organisation et logistique des concours et examens professionnels : 0,65 M€ en AE et 0,48 M€ en CP ;
- Dépenses diverses de logistiques, programmes particuliers, et délégations de crédits dans les postes pour financer les frais de mission des agents titulaires et recrutés localement qui viennent suivre une formation en France: 0,63 M€ en AE et 0,58 M€ en CP ;
- Gratifications des stagiaires : 0,14 M€ en AE=CP.

Les circonstances sanitaires particulières de 2020 ayant entraîné des redéploiements de crédits en fin d'année, de nombreuses dépenses n'ont été finalisées qu'en fin de gestion, créant un écart important entre AE et CP.

Action sociale

Se reporter à la partie sur les crédits T2.

Divers dont mises à disposition et frais de justice

1,14 M€ en AE et 1,26 M€ en CP ont financé des indemnités faisant suite à contentieux en règlement des sommes résultant des décisions de justice correspondantes, des contributions au Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) et la contribution au titre des nominations équilibrées.

Des aménagements de poste de travail (mobilier ergonomique, logiciels adaptés...), des abonnements à une plateforme de visio-interprétation en langue des signes française, des formations spécifiques et la prise en charge des transports adaptés d'agents en situation de handicap ont été financés à hauteur de 0,22 M€ en AE et 0,21 M€ en CP.

L'écart entre la LFI et l'exécution s'explique par la baisse de certaines dépenses compte tenu de la situation sanitaire.

Accompagnement des VI et contractuels

Les dépenses se décomposent de la façon suivante :

- Protection sociale des volontaires internationaux : 0,61 M€ en AE = CP dans le cadre du marché d'assurance mis en place pour la protection sociale des volontaires internationaux ;
- Actions de formation en faveur des agents contractuels en fin de mission (0,01 M€ en AE, 0,02 M€ de CP) pour soutenir 18 projets de formation. Cette participation financière s'inscrit dans le cadre du compte personnel de formation et de la politique d'accompagnement des agents contractuels du ministère afin de contribuer à l'enrichissement des compétences et de favoriser la fluidité des parcours. L'enveloppe est désormais également dédiée aux projets de formation des volontaires internationaux dans le cadre du Compte engagement citoyen (CEC), entré en vigueur au 1^{er} janvier 2017, mais qui sera prochainement mis en pratique dans des proportions encore inconnues ;
- Suite à la conclusion d'une annexe conventionnelle prévoyant le transfert de la gestion de l'indemnisation chômage à Pôle Emploi, des frais de gestion représentant un pourcentage des dépenses d'allocations d'aide au retour à l'emploi ont été versés, à hauteur de 0,04 M€ ;
- Suite à la souscription de l'offre pilote professionnelle LinkedIn proposant des solutions de recrutement et de développement d'une marque employeur à destination notamment des agents contractuels, une dépense de 12 195 € a été engagée et réglée. Cette offre a été renouvelée en fin d'année : 31 700 € ont été engagés, mais n'ont pu être réglés avant la clôture comptable.

IMMOBILIER EN FRANCE

Consommation en AE : 14,61 M€

Consommation en CP : 16,75 M€

en M€	LFI 2020		EXÉCUTION 2020	
	AE	CP	AE	CP
Entretien et maintenance courants à Paris	5,15	5,15	8,73	6,41
Entretien et maintenance courants à Nantes	0,46	0,46	1	0,97
Énergie et fluides à Paris	1,15	2,42	0,79	2,09
Énergie et fluides à Nantes	0,14	0,85	-0,09	0,62
Décoration et patrimoine	0,9	0,9	1,62	1,75

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Location et charges à Paris	3,73	3,58	2,57	1,84
Location et charges à Nantes	0	0	0	0
Loyer la Courneuve	0	4,98	0	5
Total	11,53	18,35	14,61	18,68

Entretien et maintenance courants à Paris

Les crédits dédiés à l'entretien et la maintenance des bâtiments parisiens sont consommés principalement par un marché public pluriannuel «multi technique multi services» qui comprend une part forfaitaire de 2,4 M€ en 2020 (en AE=CP) couvrant les dépenses récurrentes de maintenance. La surconsommation en AE s'explique par l'engagement fin 2020 des forfaits du marché pour une grande partie de l'année 2021 afin d'assurer la continuité du service.

Entretien et maintenance courants à Nantes

Les principaux postes de dépenses ont concerné l'entretien et la maintenance des bâtiments dans le cadre du marché UGAP (0,64 M€), ainsi que l'entretien des ascenseurs, des équipements techniques et des espaces verts. L'activité a bénéficié d'un remboursement (0,02 M€) du Ministère de l'Intérieur dans le cadre d'une convention de répartition des charges pour son utilisation des locaux nantais. Comme en 2019, les interventions de première nécessité ont conduit à refinancer l'activité par redéploiement interne, la dotation initiale (0,46 M€) ne couvrant pas intégralement les besoins.

Énergies et fluides à Paris

Conformément aux instructions de la Direction des achats de l'État, un engagement pluriannuel de 4,3 M€ a été réalisé fin 2019 pour les marchés d'énergie (électricité et gaz) couvrant la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2023. L'engagement en AE pour l'année 2020 est donc plus faible que l'année précédente.

Énergies et fluides à Nantes

Conformément aux instructions de la DAE un engagement pluriannuel de 1,7 M€ a été réalisé en gestion anticipée à la fin de l'année 2019 pour les marchés d'énergie (électricité et gaz) couvrant la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2021 : Électricité de France (0,94 M€), Gaz de Bordeaux (0,33 M€) et couvrant la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2023 : Hydroption (0,41 M€) et Total Direct Energie (0,03 M€).

Le site de Breil 1 a été relié au réseau de chaleur urbain (Novaé) en octobre 2019 et celui de Breil 4 en octobre 2020. Un engagement a été réalisé à hauteur de 0,09 M€ pour couvrir ce besoin. L'activité a bénéficié d'un remboursement (0,06 M€) du ministère de l'Intérieur dans le cadre d'une convention de répartition des charges pour son utilisation des locaux nantais.

Décoration et patrimoine

Le secteur de la décoration a réalisé 34 opérations en 2020, dont 18 en administration centrale et 26 dans les postes à l'étranger. En centrale, l'Hôtel du ministre a bénéficié d'un budget de 0,06 M€ pour l'aménagement de l'accueil du Secrétariat Général, du bureau du chef du Protocole ainsi que le remplacement du tapis de la grande salle à manger. L'essentiel du budget (0,5 M€) a été consacré à l'étranger, avec des reprises complètes des espaces de réception à Alexandrie, Stockholm, Jakarta, Lisbonne et Harare (63 000 €).

Une large part du budget du secteur patrimoine est toujours consacrée aux rapatriements (0,65 M€), dont les principaux ont été Séoul, Windhoek, Londres, Bruxelles, afin de vider les réserves et de pouvoir faire restaurer les œuvres qui le nécessitent. De grands projets de restauration ont été poursuivis à Lisbonne, sur du mobilier et des décors (0,03 M€). Enfin, des œuvres ont été acquises à hauteur de 0,2 M€.

Locations et charges à Paris

Les principales dépenses locatives ont concerné les locaux de la valise diplomatique à Châtillon avec l'engagement en 2020 du bail pluriannuel à hauteur de 1,1 M€ en AE pour 3 ans et des paiements à hauteur de 0,37 M€, les taxes de balayage, foncières, de bureau et de stationnement (1,1 M€) pour les différents sites franciliens et nantais du ministère, la redevance pour le restaurant administratif du Quai d'Orsay (0,15 M€ pour la Mairie de Paris et 0,03 M€ pour le Réseau Ferré de France-Nexity), le loyer pour les locaux de la représentation permanente auprès de l'Unesco (0,1 M€) ainsi que les diverses charges de copropriété (site Oudinot-Invalides essentiellement) pour 0,09 M€.

Loyer La Courneuve

Le loyer du bâtiment des archives de la Courneuve s'inscrit dans le cadre d'une opération de partenariat public/privé (engagement de 141,7 M€ passé fin 2008). Ce loyer est versé conformément à une autorisation d'occupation temporaire du domaine public qui aboutira au bout de 30 ans au transfert de la propriété à l'État. Cet engagement, qui est liquidé à raison de 4,98 M€ de CP chaque année, comporte fin 2020 un reste à payer de 81,18 M€ pour honorer les prochaines échéances.

SÉCURITÉ FRANCE

Consommation en AE : 10,06 M€

Consommation en CP : 10,99 M€

en M€	LFI 2020		EXÉCUTION 2020	
	AE	CP	AE	CP
Contrat de gardiennage France	7,67	7,67	5,46	6,36
Sécurité passive centrale fonctionnement	1,72	1,72	2,13	1,99
Sécurité passive centrale investissement	0,87	0,87	0,09	0,28
Sécurité incendie	2,21	2,21	2,38	2,36
Total	12,47	12,47	10,06	10,99

Contrats de gardiennage France

Une réorganisation de la gestion du gardiennage et dans une moindre mesure de l'accueil a permis de générer une diminution substantielle de cette ligne de dépense, accentuée par la pandémie de la Covid-19. La réduction des manifestations événementielles a généré une sous-consommation des dispositifs ponctuels de sûreté. L'investissement dans des équipements de contrôles de Sûreté (DMM/RX) réalisé fin 2019 permet de limiter également le coût de fonctionnement sur les dispositifs événementiels.

Sécurité passive France (fonctionnement et investissement)

La sécurité passive fait l'objet de différentes mesures de sécurisations sur le Quai d'Orsay pour se conformer au niveau de sûreté imposé par le SGDSN, notamment pour des bureaux qui ont vocation à accueillir des stations ISIS, dont le nombre croît par ailleurs sensiblement chaque année. En fonctionnement, la maintenance des équipements croît également sensiblement sur 2020. En revanche, la crise sanitaire a mis un coup de frein en matière d'investissement. L'année 2021 devrait voir repartir à la hausse cette ligne de dépense, notamment via la notification courant 2021 du marché serrurerie de sûreté.

Sécurité incendie

Cette activité concerne le marché de prestation de gardiennage spécialisé en sécurité incendie pour les sites parisiens et nantais. Un contrat de maintenance sur site pour les défibrillateurs est également porté par cette activité sachant que le nombre de défibrillateurs pour les sites parisiens et nantais s'élève désormais à 13, en réponse notamment à la réglementation relative aux établissements recevant du public. Des chaises d'évacuation ont également été achetées pour les personnes à mobilité réduite. Des achats de valises de soins sont engagés en 2020 et seront payés en 2021, justifiant l'écart en exécution entre AE et CP.

INFORMATIQUE

Consommation en AE : 33,54 M€

Consommation en CP : 32,96 M€

en M€	LFI 2020		EXÉCUTION 2020	
	AE	CP	AE	CP
Services bureautiques	14,25	14,25	13,24	11,98
Postes de travail	9,5	9,5	8,6	8,02

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Solutions d'impression	0,75	0,75	0,59	0,59
Télécommunications individuelles	4	4	4,06	3,37
Services d'infrastructure	12	12	12,52	12,55
Services de transport de données	10	10	9,73	9,71
Services de sécurité du SI	2	2	2,79	2,84
Services applicatifs	10,7	10,7	7,45	8,06
Domaine ressources humaines	2	2	1,16	1,11
Domaine finances	2,5	2,5	2,42	2,62
Domaine gestion documentaire	1,5	1,5	0,97	1,09
Domaine action diplomatique	1,8	1,8	0,83	0,98
Domaine des moyens généraux	0,5	0,5	0,06	0,2
Domaine gestion du SI	2,4	2,4	2,01	2,06
Services mutualisés	0,22	0,22	0,33	0,36
Total	37,17	37,17	33,54	32,95

La consommation de l'axe «**services bureautiques**» s'établit à 13,27 M€ en AE et 11,98 M€ en CP. Avec le développement de la mobilité, la part des postes mobiles sécurisés a augmenté par rapport aux postes fixes. En administration centrale, les dépenses d'impression restent encore significatives (0,75M € en AE et 0,59M€ en CP).

Les crédits de la rubrique Télécommunications individuelles sont dévolus aux solutions de téléphonie fixe et mobile ainsi qu'à l'audiovisuel mis à disposition des utilisateurs individuels et des services, soit sous la forme matérielle (téléphones fixes et portables, vidéoprojecteurs, câblage), soit d'abonnement ou de facturation individuelle ou collective. Elle comprend l'intégralité des coûts des solutions de mobilité hybrides (voix-données).

La consommation de l'axe «**services d'infrastructure**» s'établit à 18 M€ en AE et 17,63 M€ en CP. Le ministère a renforcé son centre opérationnel de sécurité, chargé notamment de la supervision sécuritaire des réseaux internet et du wifi du réseau diplomatique et consulaire.

La consommation de l'axe «**services applicatifs** » s'établit à 7,43 M€ en AE et 8,06 M€ en CP. L'année 2020 aura été particulièrement marquée par des difficultés à renforcer l'équipe en ressources internes et externes, générant un risque fort sur le respect du calendrier projet. La consommation budgétaire a donc été moins importante que prévu.

La consommation de l'axe «**services mutualisés**» s'établit à 0,33 M€ en AE et 0,36 M€ en CP. Ces crédits ont été alloués à des formations techniques, à des actions de communication, à la poursuite du déploiement des outils de data-visualisation et à l'automatisation de procédures de recettes applicatives.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

PARC AUTOMOBILE

Consommation en AE : 0,35 M€

Consommation en CP : 0,33 M€

en M€	LFI 2020		EXÉCUTION 2020	
	AE	CP	AE	CP
Parc automobile	0,2	0,2	0,35	0,33

Fin 2019, le parc automobile du ministère (réparti entre Paris et Nantes) était constitué de 115 véhicules (dont 27 véhicules électriques) et six scooters. En application des circulaires régissant le parc automobile des administrations, le MEAE est engagé dans une politique volontariste de réduction et de verdissement de son parc automobile. Entre 2010 et 2019, le parc automobile a été réduit de 34,15 %.

A partir de 2021, le MEAE remplacera les segments « Haut de gamme » vieillissants par des hybrides rechargeables dès que des modèles français adéquats seront disponibles au catalogue UGAP. La norme de 50 % a minima d'acquisition de véhicules à faible émission est ainsi respectée par le MEAE. En 2022, 8 nouveaux véhicules électriques viendront garnir le parc en remplacement de voitures thermiques à Paris, avec un objectif de 40% de véhicules électriques sur la totalité du parc.

IMMOBILIER FRANCE

Consommation AE : 1,3 M€
Consommation CP : 5,02 M€

en M€	LFI 2020		EXÉCUTION 2020	
	AE	CP	AE	CP
Entretien lourd France	7,5	7,5	1,3	5,02

Cette activité a fait l'objet d'une remise à niveau en 2018 (à la suite du transfert des dépenses du CAS 723 vers le P105) qui a été maintenue en 2020 avec une dotation de 7,5M€. Elle comprenait l'enveloppe dédiée au marché public multi technique (2,3 M€) pour la maintenance préventive des 8 sites franciliens. Compte tenu de la nature de la dépense, ces 2,3 M€ ont été imputés sur l'activité 106 en 2020 et pour les années suivantes.

Les principales opérations engagées en 2020 sont la restauration de la Halle DNUM sur le site de Convention, la rénovation du groupe froid du bâtiment Breil 4 à Nantes et les études préalables à la démolition du bunker au Quai d'Orsay. Par ailleurs, de nombreuses opérations prévues au quai d'Orsay ou au château de la Celle Saint Cloud ont dû être reportées du fait de la pandémie.

Fin 2020, quinze opérations majeures portées par tranche fonctionnelle (TF) étaient recensées sur cette activité dont 6 ont fait l'objet d'un abondement dans l'année :

Site	Intitulé de l'opération	AE affectées en 2020
Quai d'Orsay	Base-vie mutualisée	0,04 M€
Quai d'Orsay	Désamiantage, déménagement et tests lingette plomb - travaux mise aux normes	13 000 €
Nantes	Remplacement groupe eau glacée	0,07 M€
Nantes	Ventilation de trois plateaux bureaux	0,03 M€
Convention	Autonomisation de la Halle DSI	0,99 M€
Nantes	Sécurisation des installations techniques de Breil 3	0,52 M€

INFORMATIQUE

Consommation en AE : 5,49 M€

Consommation en CP : 5,08 M€

en M€	LFI 2020		EXÉCUTION 2020	
	AE	CP	AE	CP
Services d'hébergement applicatif	3,5	3,5	5,49	5,08

Voir descriptif *supra*.

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

ACTION

07 – Réseau diplomatique

Action / Sous-action Prévision LFI y.c. FdC et AdP Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
07 – Réseau diplomatique	400 826 801 410 036 566	240 286 651 197 530 084	641 113 452 607 566 650	400 826 801 410 036 566	229 900 985 195 661 104	630 727 786 605 697 670

Les montants de l'exécution 2020 reportés *infra* sont corrigés des principales erreurs d'imputation budgétaire conformément au référentiel de programmation. De même, les rattachements à l'activité des crédits reçus sur ADP et FDC n'ont pas été indiqués.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	400 826 801	410 036 566	400 826 801	410 036 566
Rémunérations d'activité	332 431 989	344 560 151	332 431 989	344 560 151
Cotisations et contributions sociales	67 125 366	61 401 615	67 125 366	61 401 615
Prestations sociales et allocations diverses	1 269 446	4 074 800	1 269 446	4 074 800
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	202 425 164	168 451 224	188 489 498	169 000 046
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	202 425 164	168 451 224	188 489 498	169 000 046
Titre 5 : Dépenses d'investissement	37 861 487	28 372 235	41 411 487	25 947 230
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	37 861 487	28 372 235	41 411 487	25 947 230
Titre 6 : Dépenses d'intervention		439 678		446 881
Transferts aux ménages		4 031		4 031
Transferts aux entreprises		6 496		6 496
Transferts aux autres collectivités		429 152		436 355
Titre 7 : Dépenses d'opérations financières		266 946		266 946
Prêts et avances		266 946		266 946
Total	641 113 452	607 566 650	630 727 786	605 697 670

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT DES AMBASSADES

Consommation AE : 85,35 M€

Consommation CP : 85,34 M€

	LFI 2020		EXÉCUTION 2020	
	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement courant	53,16	53,16	45,11	45,11
RP UNESCO (frais de représentation)	0,05	0,05	0,01	0,01
Frais de représentation	12,00	12,00	6,79	6,79

Voyages et missions statutaires	11,07	11,07	8,36	8,37
Formation linguistique	0,60	0,60	0,44	0,44
Gratifications stagiaires	0,87	0,87	0,61	0,62
Énergie et fluides postes	14,00	14,00	11,03	11,11
Téléphone et internet postes	7,00	7,00	5,95	5,93
Contentieux et transactions sur contrats ADL	0,90	0,90	0,31	0,31
Attachés de coopération ultramarins	0	0	0,15	0,15
Dépenses de structures à l'étranger hors MEAE	0	0	6,59	6,50
Total	99,65	99,65	85,35	85,34

Les montants votés en LFI ont été complétés par des ressources issues des fonds de concours et attributions de produits suivants :

- *fonds de concours 01-1-3-240 « contributions au financement des dépenses de représentation des postes à l'étranger »* : 0,6 M€ de crédits ont été ouverts en 2020, augmentés d'un report de 2 M€ ;
- *fonds de concours 01-01-3-982 « participations volontaires d'organismes extérieurs aux projets menés à l'étranger par les postes diplomatiques »* : 0,2 M€ de crédits ont été ouverts, auxquels sont venus s'ajouter 0,6 M€ au titre des reports ; ce fonds de concours est notamment utilisé pour assurer le portage des dotations de fonctionnement des charges de coopération du conseil régional de Guadeloupe au Canada, et du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie en Australie, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée et à Fidji. Les autres ressources proviennent du mécénat recueilli pour participer au financement de projets mis en place par nos ambassades.
- *attribution de produits 01-2-3-778 « produits des cessions de biens mobiliers reçus de tiers situés en outremer, à l'étranger ou en Europe »*. En 2020, le fonctionnement des ambassades a bénéficié de 0,3 M€ augmentés d'un report de 0,19 M€ en AE et 0,17 M€ en CP.

Les moyens des postes peuvent également être augmentés des recettes obtenues au titre de la valorisation du patrimoine immatériel de l'État, notamment la mise à disposition des résidences, qui donnent lieu à l'ouverture de crédits au titre de l'attribution de produits 01-2-3-447 créée à cet effet. En 2020, 0,7 M€ ont été consommés au titre de cette attribution de produits pour des dépenses relevant du périmètre relatif au fonctionnement des ambassades.

Les dépenses ont été atténuées de 3,8 M€ au titre des rétablissements de crédits. Il s'agit pour l'essentiel des reversements aux postes de la TVA par les autorités locales, et dans une moindre mesure des participations aux charges communes d'opérateurs ou d'agents logés dans des immeubles domaniaux ou de remboursements par les agents de leurs communications téléphoniques non professionnelles.

Le « budget pays » du fonctionnement courant d'une ambassade concerne l'ensemble des sites (ambassade, résidence, logements de l'État) et des services. Le pilotage du fonctionnement des ambassades repose sur un examen au premier euro de leurs demandes budgétaires annuelles par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères. A noter que les économies d'échelle demeurent sujettes à l'éclatement de la gestion du fonctionnement entre les 177 budgets d'ambassades et de représentations permanentes.

Année après année, l'optimisation du fonctionnement courant des ambassades permet de faire face à la hausse tendancielle des charges à l'étranger, la hausse des tarifs de l'énergie ou du coût du travail qui se répercute sur les contrats. Au-delà de cette première contrainte de maîtrise voire de réduction des dépenses courantes (énergie et fluides, téléphonie, voyages), il s'agit encore de redéployer des crédits pour doter suffisamment les rubriques qui relèvent d'une approche de moyen terme (entretien, petits travaux et maintenance des bâtiments et des matériels techniques comme les groupes électrogènes).

La baisse de consommation entre 2020 et 2019 (85,3 M€ contre 99 M€ en 2019) recouvre plusieurs facteurs, liés en grande partie au contexte sanitaire qui a prévalu durant l'essentiel de l'année :

- une chute des dépenses d'activités de représentation, de tournées, de « voyages et missions », ainsi que de gratifications de stagiaires ;

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

- là où cela a été possible et où le tissu d'entreprise n'était pas paralysé par la pandémie, des redéploiements de crédits pour améliorer les conditions de travail et de logement en finançant davantage de petits travaux d'entretien et de nouveaux équipements ;
- la poursuite des efforts des postes de maîtrise des consommations et d'isolation des bâtiments qui permet de stabiliser les dépenses sur les rubriques « énergies et fluides » ;
- l'équipement en outils de mobilité des équipes souvent organisées en brigade et en télétravail.

En 2020, l'optimisation du fonctionnement des ambassades liée à la mutualisation interministérielle des moyens de support regroupés depuis 2019 sur le programme 105 (ETP de support, crédits de fonctionnement et d'entretien immobilier, véhicules, biens immobiliers) s'est poursuivie et a grandement facilité la mise en place des mesures de précaution sanitaire pour l'ensemble des services. Les lignes directrices de la réforme sont définies par la convention interministérielle de gestion concernant la réforme des réseaux de l'État à l'étranger du 21 novembre 2018. Les secrétaires généraux d'ambassades (SGA) jouent un rôle clé dans la mise en œuvre de la réforme au sein de chaque poste.

Cette réforme contribue à :

- rationaliser les achats de chaque ambassade auprès des fournisseurs et des prestataires (un seul contrat de téléphonie, de nettoyage, d'assurance automobile) et à réduire le nombre de véhicules ;
- simplifier la gestion budgétaire et comptable (regroupement sur le programme 105 des moyens de support éclatés jusque-là sur 18 programmes) et à harmoniser les procédures interministérielles (règles de missions des agents à l'étranger, de gestion des crédits pour frais de représentation et de paiement des gratifications de stagiaires) ;
 - rendre plus transversale et plus responsable la gestion des ambassades (responsabilité collective des services d'une ambassade qui émargent au même budget, gestion commune du parc automobile et du parc des logements de l'État notamment).

Fonctionnement courant

Les dépenses de fonctionnement courant s'établissent à 45,11 M€. Elles regroupent des dépenses de natures diverses (contrats, frais de tournées, achat de petits matériels).

La part des contrats (nettoyage, entretien et maintenance notamment) augmente très légèrement (+0,2 M€ par rapport à 2019) en raison des mesures de précaution sanitaire (renforcement du nettoyage des locaux), de l'indexation des contrats sur les salaires minimums, de la priorité donnée à l'entretien et à la maintenance des bâtiments et des matériels techniques et des décisions d'externalisation liées à des suppressions d'emplois de service. En contrepoint, les ambassades mènent une politique d'achats maîtrisée, fondée sur le principe de la remise en concurrence régulière.

A noter également une hausse des « dépenses diverses » (+13,8 M€ en 2019 et +14,2 M€ en 2020) en raison principalement des mesures sanitaires (masques, tests PCR, parois de plexiglas).

Enfin les dépenses afférentes aux frais de tournées ont significativement diminué en raison des restrictions sanitaires qui ont compromis les déplacements à l'intérieur des zones de compétence (-3,9 M€ par rapport à 2019).

RP UNESCO (frais de représentation)

Cette ligne couvre les dépenses de représentation engagées par la représentation permanente de la France auprès de l'UNESCO. Ces frais sont en baisse par rapport à 2019 (0,01 M€ contre 0,04 M€ en 2019) en raison des contraintes liées à l'épidémie de Covid-19.

Frais de représentation

L'activité de représentation est un outil d'échange d'informations et de promotion de nos approches. La baisse significative relevée par rapport à 2019 (6,8 M€ en 2020 contre 14,9 M€ en 2019) est très étroitement liée au fort ralentissement de l'activité de représentation dans un contexte sanitaire très contraignant en 2020.

La levée du mécénat sous forme de fonds de concours (01-1-3-240 « contributions au financement des dépenses de représentation des postes à l'étranger ») destiné à financer les réceptions de notre fête nationale a connu un fort ralentissement, les conditions n'étant pas réunies pour organiser une réception dans sa dimension habituelle et pour solliciter des mécènes en difficulté.

Voyages et missions statutaires

Les voyages statutaires (voyages de congés, ruptures d'établissement, participation à un concours) représentent plus de 82% de cette consommation. Les missions et appels par ordre en France représentent 11% des dépenses et les missions hors circonscription environ 4%. Le montant de la dépense statutaire sur cette ligne peut varier sensiblement d'une année sur l'autre, selon l'ampleur des mutations et la composition familiale.

En 2020, la raréfaction, voire la suspension des vols, et la contrainte des quarantaines ont fortement entravé la capacité de se déplacer, y compris pour les déplacements statutaires. Les déplacements ont été moins nombreux mais leur coût individuel a augmenté (tarif des billets, quarantaines imposées dans des hôtels).

Le contexte a compromis les pratiques habituelles de recherche systématique des meilleurs tarifs par une meilleure anticipation des déplacements et par le choix de billets à contrainte plutôt que des billets flexibles.

Formation linguistique

Ces dépenses couvrent l'apprentissage de la langue du pays d'affectation par le personnel expatrié et le perfectionnement en français des agents de droit local. La consommation de cette ligne a été affectée par la crise sanitaire qui n'a pas été propice au développement des cours (0,44 M€ contre 0,53 M€ en 2019).

Gratifications des stagiaires

Cette ligne concerne les gratifications versées aux étudiants qui effectuent un stage de plus de deux mois dans une ambassade. Elle répond à un besoin important des postes mais la consommation de 2020 (- 0,36 M€ par rapport à 2019) illustre la difficulté de déployer l'ensemble des stagiaires dans un contexte sanitaire dégradé.

Énergie et fluides

Les dépenses d'énergie et fluides sont soumises aux aléas de change, à la fluctuation des prix du pétrole. La dépense a chuté de près de 9% entre 2019 et 2020 (11,1 M€ en 2020 contre 12,3 M€ l'année précédente).

Téléphone et internet

Cette ligne reste soumise à des tensions, en raison du déploiement des outils de mobilité et de la nécessité de sécuriser et de renforcer les liaisons internet des postes nécessaires au bon fonctionnement d'applications en ligne (Diplomatie et déploiement de France Visa) utilisant la dématérialisation des documents.

Contentieux et transactions sur contrat ADL

Cette activité supporte les dépenses relatives aux contentieux et transactions concernant les agents de droit local dans les postes. La consommation en 2020 s'est élevée à 0,31 M€ ; certains dossiers restent en cours d'instruction, dont les délais peuvent parfois prendre plusieurs années.

Attachés de coopération ultramarins

Cette enveloppe supporte les dépenses de fonctionnement des chargés de coopération des conseils régionaux de Martinique, de Guadeloupe et de la Nouvelle-Calédonie affectés dans certaines ambassades. La consommation en 2020 s'élève à 0,15 M€, sur des crédits du fonds de concours 01-01-3-982.

IMMOBILIER A L'ÉTRANGER

Consommation AE : 38,11 M€

Consommation CP : 39,65 M€

en M€	LFI 2020		EXÉCUTION 2020	
	AE	CP	AE	CP
Entretien, maintenance à l'étranger	8,24	8,24	11,89	11,96
Locations à l'étranger	42,73	28,79	26,22	27,7
Total	50,97	37,03	38,11	39,65

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Entretien et maintenance à l'étranger

La consommation est en légère hausse par rapport à 2019 (+ 1,14 M€). Les besoins des postes pour financer les opérations d'entretien et de maintenance nécessaires ont pu être satisfaits par le redéploiement des crédits non utilisés sur les autres lignes en raison des contraintes sanitaires, ce qui a permis de poursuivre les efforts d'amélioration des conditions de travail (demandes croissantes en matière de gestion de la pollution) et d'hébergement dans les logements mis à disposition des agents dans certains postes.

Locations à l'étranger

Les dépenses de location à l'étranger, sont soumises à une forte variabilité (évolution du périmètre tout au long de l'année) et sont très sensibles aux fluctuations du change (75 % des baux sont libellés en devises dans 61 monnaies différentes - dont près d'une centaine en dollars américains).

Près de 400 contrats de location à l'étranger (associés à leurs charges connexes) ont été pris en charge par le ministère en 2020. La consommation de l'activité en 2020 s'est élevée à 26,22 M€ en AE et 27,69 M€ en CP. Cette ligne inclut en outre les parts locatives de l'ensemble des administrations partageant les locaux diplomatiques.

Les montants des contrats de locations à l'étranger ont des amplitudes très fortes, les coûts annuels variant fortement du fait de la diversité des types de location.

A cette amplitude, s'ajoute la dynamique propre à l'activité immobilière du ministère. En effet, les baux fermés en 2020 ont été au nombre de 42 et 25 nouvelles locations sur de nouveaux sites ont été prises, auxquels il faut rajouter le renouvellement de 43 baux.

Dans le cadre de la RREE (réforme du réseau de l'État à l'étranger), le MEAE avait reçu en 2019 la gestion de 44 baux supplémentaires pour les besoins d'autres ministères à l'étranger. Une partie de ces baux a été résiliée dès 2019 en densifiant l'occupation de certains bâtiments. En 2020, 35 baux issus des transferts sont encore actifs.

La réglementation budgétaire prescrit un engagement pluriannuel conforme aux stipulations des baux. Cependant le nouveau logiciel comptable CROCUS, en cours de test, ne permet pas actuellement le suivi pluriannuel des loyers en Europe. Par ailleurs, le projet franco-allemand de colocalisation à Khartoum n'a pu être réalisé et fait l'objet d'un report en 2021.

Il est à relever que pour ce qui concerne les paiements, que certains baux prévoient des versements anticipés de loyers tous les 2 ans voire tous les 5 ans comme en Irak.

Pays	Site	Début du bail	Fin du bail	Versements	Montant des loyers
Oman	Mascate, campus diplomatique	2012	2032	Tous les 2 ans	29 358 €
Soudan	Khartoum	2016	2021	Tous les 2 ans	628 537 €
IRAK	Bagdad	2019	2029	Tous les 5 ans	608 000 €

Le paiement d'une partie des baux à l'étranger de certains postes listés ci-après (en grande partie des PPD – postes à présence diplomatique) est directement effectué à partir de l'administration centrale.

Pays	AE	CP
BRUNEI (Ambassade)	34 562 €	30 284 €
BRUNEI (Résidence)	60 175 €	60 175 €
CAP-VERT (Ambassade)	19 591 €	19 591 €
CAP-VERT (Résidence)	33 000 €	33 000 €
ÉRYTHRÉE (Ambassade)	18 480 €	18 480 €
ÉRYTHRÉE (Résidence)	37 884 €	37 380 €
FIDJI (Ambassade)	623 €	15 581 €
HONDURAS (Ambassade)	24 853 €	24 853 €
KIRGHIZSTAN (Ambassade)	31 195 €	30 091 €
KIRGHIZSTAN (Résidence)	32 724 €	31 860 €
LIBERIA (Résidence + Ambassade)	127 663 €	127 663 €
MOLDAVIE (Ambassade)	84 473 €	84 473 €

MOLDAVIE (Résidence)	60 000 €	60 000 €
MONTÉNÉGRO (Ambassade)	44 866 €	44 866 €
MONTÉNÉGRO (Résidence)	41 478 €	51 848 €
NÉPAL (Résidence)	75 264 €	35 616 €
NICARAGUA (Ambassade)	36 484 €	36 484 €
PAPOUASIE NLE GUINÉE (Ambassade)	55 266 €	55 266 €
PARAGUAY (Ambassade)	68 539 €	68 539 €
SALVADOR (Ambassade)	23 789 €	44 604 €
SEYCHELLES (Ambassade)	41 764 €	38 284 €
SOUDAN DU SUD (Résidence)	120 000 €	150 000 €
TADJIKISTAN (Ambassade)	44 898 €	44 898 €
TADJIKISTAN (Résidence)	36 788 €	36 788 €
TURKMÉNISTAN (Ambassade)	53 820 €	53 100 €
TURKMÉNISTAN (Résidence)	24 757 €	24 426 €
YÉMEN (Ambassade)	191 160 €	191 160 €
Total général	1 424 096 €	1 449 308 €

INDEMNITÉ DE CHANGEMENT DE RÉSIDENCE (ICR)

Consommation AE : 16,92 M€

Consommation CP : 16,92 M€

Les frais de mutation des agents se composent de :

- la prise en charge du voyage France/poste pour l'agent et ses ayants droit : 2,26 M€ ;
- le versement d'une indemnité de changement de résidence calculée suivant les modalités du décret n°86-416 du 12 mars 1986 : 13,88 M€ pour 1 814 mouvements en 2020 ;
- la prise en charge d'un forfait de fret pour les volontaires internationaux (dans la limite de 150 kg) : 0,78 M€.

Malgré l'impact de la crise sanitaire sur les déplacements internationaux, tous les mouvements d'affectation ont pu être organisés en 2020. Cependant une quarantaine d'ayants droit d'agents ont préféré reporter de quelques mois leur départ en poste.

Les principaux facteurs affectant cette consommation demeurent le nombre d'agents mutés, la composition de leur famille, les pays d'affectation et l'évolution des coûts moyens du fret.

SÉCURITÉ A L'ÉTRANGER

Consommation AE: 27,12 M€

Consommation CP: 26,31 M€

en M€	LFI 2020		EXÉCUTION 2020	
	AE	CP	AE	CP
Gardiennage étranger	17,07	17,07	15,98	15,8
Sécurité passive des postes fonctionnement	4	4	5,32	4,7
Missions de renfort et missions d'audit de sécurité	5,10	5,10	2,92	2,92
Frais de déménagement des gendarmes	2,40	2,40	2,89	2,89
Total	28,57	28,57	27,12	26,31

Gardiennage étranger

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

La stabilisation des dépenses consacrées au gardiennage, en hausse depuis 2008, s'explique par des mesures de rationalisation et mutualisation (remise en concurrence des entreprises locales avec le cas échéant, des entreprises françaises de sécurité, ré-imputation sur les frais de représentation du chef de poste des prestations de gardiennage ponctuel liées à des réceptions, ajustement au strict nécessaire des amplitudes horaires).

Sécurité passive des postes

Les dépenses de fonctionnement en sécurité passive des postes concernent les contrats de maintenance des installations (tunnels RX, vidéo-surveillance, dispositifs anti-intrusion) et les travaux de réparation ou de remplacement d'appareils. La mise en place progressive de nouveaux systèmes et installations de sûreté sur l'ensemble du réseau des postes à l'étranger nécessite d'en assurer le bon fonctionnement. La consommation liée aux contrats de maintenance connaît en conséquence une hausse logique, même si en raison de la pandémie, toutes les visites de maintenance n'ont pu être réalisées.

Missions de renfort et missions d'audit de sécurité

Cette ligne finance essentiellement les missions de longue durée de gardes de sécurité (policiers et gendarmes) affectés en missions de renfort au sein des postes diplomatiques et consulaires particulièrement exposés ou en missions d'audit.

La consommation des crédits s'élève à 2,92 M€ et recouvre principalement des indemnités journalières et des prestations de voyages. Ces missions de renfort temporaires sont indispensables pour ajuster les dispositifs de sécurité face à une crise. Elles ont été en partie maintenues en 2020 malgré la limitation des déplacements dans un contexte de crise sanitaire mondiale. Néanmoins, certaines relèves n'ont pas pu être organisées et le nombre de missions a été revu à la baisse, ce qui explique une consommation en baisse par rapport à 2019 (- 1 M€).

Frais de déménagement des gendarmes

Ces frais de changement de résidence et de déplacements sont consécutifs à la mise à disposition du MEAE de sous-officiers de gendarmerie pour servir en qualité de gardes de sécurité au sein des postes diplomatiques à l'étranger.

Les crédits alloués au déménagement des gendarmes ont été consommés à hauteur de 2,89 M€, dont 1,4 M€ pour 11 mouvements opérés en 2020 et 1,49 M€ au titre de l'apurement des mouvements prévus en 2019. La consommation élevée de cette enveloppe s'explique par un mouvement d'effectifs plus important en 2019 (152 contre 119 en 2018). Les relèves des gendarmes ont ainsi pu être maintenues malgré le contexte sanitaire.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT**FONCTIONNEMENT DES AMBASSADES - INVESTISSEMENT**

Consommation AE : 1,77 M€

Consommation CP : 1,77 M€

en M€	LFI 2020		EXÉCUTION 2020	
	AE	CP	AE	CP
Véhicules et gros matériel	3,17	3,17	1,77	1,77

Après le transfert en 2019 sur le programme 105 du parc automobile des autres ministères, la politique de rationalisation et de rajeunissement du parc automobile des postes à l'étranger a prévalu en 2020. Le contexte sanitaire a sensiblement allongé le délai de traitement des dossiers. Le remplacement des véhicules est désormais systématiquement soumis à un examen de la rationalisation du parc de chaque ambassade.

IMMOBILIER A L'ÉTRANGER – ENTRETIEN LOURD

Consommation en AE: 16,25 M€

Consommation en CP: 14,66 M€

en M€	LFI 2020		EXÉCUTION 2020	
	AE	CP	AE	CP
Entretien lourd étranger	17,46	17,46	16,25	14,66

La consommation se divise en trois axes :

1. Opérations annuelles inférieures à 0,2 M€

La part consacrée aux opérations annuelles d'entretien lourd à l'étranger, est équivalente à l'année 2019 : 10 M€ en 2020, contre 9,9 M€ en 2019, dédiée aux interventions considérées comme prioritaires parmi les besoins relevés par les ambassades.

Les interventions comprennent prioritairement des opérations de mise en sécurité, mise en conformité du bâti et des réseaux, de rénovation technique et travaux d'étanchéité, de rénovation et renforcement des enceintes et clôtures, de réfection des voiries, de réfection ou réaménagement des espaces d'accueil, de réception, de logement ou de travail, ainsi que de maintenance ou remplacement des équipements techniques lourds.

Ce volet d'intervention se décompose ainsi sur la base de 350 projets (moyenne 29 400 €/projet), répartis dans 107 pays, concernant l'étanchéité (20% des projets), l'électricité (16%), la sécurité incendie (10%), la rénovation de logements (12%), les rénovations techniques et interventions structurelles.

1. Opérations pluriannuelles

Plusieurs opérations ont pu être livrées en 2020, malgré des conditions opérationnelles dégradées liées à la crise sanitaire, parmi lesquelles la rénovation de la résidence à Alger, la relocalisation du consulat général à Almaty, la rénovation du système CVC de l'ambassade à Buenos Aires, le remplacement des menuiseries extérieures du consulat général à Genève, la mise en sécurité du système incendie du Palais Grenoble à Naples et la relocalisation de la chancellerie à Quito.

A fin 2020, près de 36 autres projets étaient en phase opérationnelle d'études ou de travaux. Parmi les projets en cours de travaux à fin 2020 on peut citer la rénovation du réseau de secours électrique au parc Peltzer à Alger, les travaux de réfection de l'étanchéité des terrasses de l'ambassade à Belgrade, l'aménagement des locaux de la RP UE à Bruxelles, le ravalement des façades de la résidence Delacroix à Rabat, la relocalisation de l'Institut français à Riga et la relocalisation du Bureau Français à Taipei.

Liste des opérations (en M€) en cours dépassant 0,1 M€ :

Pays	Ville	Opération	Total des AE mobilisées
Italie	Rome	Rénovation façades et toitures Palais Farnèse	6,87
INDE	New Delhi	Réfection campus diplomatique	5,25
BELGIQUE	Bruxelles	Densification RPUE	5
Autriche	Vienne	Réorganisation des représentations françaises	4,85
IRAK	Bagdad	Réfection électricité	2,01
ISRAËL	Tel-Aviv	Relocalisation consulat	2,01
MAROC	Rabat	Ravalement façades résidence Delacroix	2
GRÈCE	Athènes	Façades ambassade	2
UKRAINE	Kiev	Ambassade	1,8
TAÏWAN	Taipei	Relocalisation du Bureau français	1,75
ARABIE SAOUDITE	Riyad et Djeddah	Remplacement systèmes de climatisation	1,5
ROUMANIE	Bucarest	Rénovation toitures IF	1,5
CHINE	Wuhan	Relocalisation Consulat	1,3
ARGENTINE	Buenos Aires	Rénovation système CVC	1,25
Irlande	Dublin	Rénovation résidence	1,21
GHANA	Accra	Rénovation résidence	1,2
ÉQUATEUR	Quito	Relocation chancellerie et consulat	1,1

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

TCHAD	N'Djamena	Rénovation IF	0,92
ALGÉRIE	Alger	Rénovation résidence	0,89
NOUVELLE-ZÉLANDE	Wellington	Relocalisation ambassade	0,84
Égypte	Le Caire	Système CVC IF	0,76
MAURICE	Port-Louis	Aménagement ambassade	0,66
Italie	Naples	Rénovation Palais Grenoble	0,55
IRAK	Bagdad	Rénovation résidence	0,5
LETTONIE	Riga	Relocalisation IF	0,46
SERBIE	Belgrade	Diagnostics	0,45
INDE	Pondichéry	Mises aux normes IF	0,43
OMAN	Mascate	Campus	0,35
SOUDAN	Khartoum	Etudes de conception ambassade franco-allemande	0,35
BRÉSIL	Brasilia	Mise aux normes ambassade	0,35
INDE	Pondichéry	Mise aux normes consulat	0,31
BÉNIN	Cotonou	Division des villas des gendarmes	0,3
SÉNÉGAL	Dakar	Rénovation mur résidence	0,29
SUISSE	Genève	Menuiseries consulat	0,28
TRINITÉ-ET-TOBAGO	Port d'Espagne	Relocalisation ambassade	0,27
RWANDA	Kigali	Aménagement nouveau centre culturel francophone	0,25
BRÉSIL	Sao Paulo	Toiture résidence	0,25
OUBÉKISTAN	Tachkent	Rénovation VMC	0,25
RUSSIE	Moscou	Reprise structurelle ambassade	0,25
Italie	Rome	Rénovation système chauffage Palais Farnèse	0,21
ALGÉRIE	Alger	Rénovation électrique Parc Peltzer	0,21
SALVADOR	San Salvador	Relocalisation ambassade	0,2

1. Missions transversales

Au-delà des opérations d'entretien lourd menées, le marché pluriannuel de diagnostic amiante sur les emprises du ministère à l'étranger s'est poursuivi en 2020, avec la réalisation de missions totalisant un montant de dépense de 106 k€ dans les pays suivants : Bangladesh, Birmanie, Bulgarie, Comores, Congo (Pointe Noire), Costa Rica, Gabon, Malte, Mexique, Népal, Nicaragua, Roumanie, Tanzanie, soit 13 pays.

La campagne amiante a connu un fort ralentissement du fait de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19. Ainsi, 34 missions, concernant 52 pays, ont été annulées ou reportées au titre de l'année 2020. Malgré ces difficultés depuis le lancement de la campagne en 2017, 109 pays ont pu être inspectés sur les 163 visés. La campagne amiante génère à présent des travaux d'enlèvement effectif sur 6 sites en 2020, que ce soit en opération isolée ou dans le cadre d'une opération plus globale.

SÉCURITÉ A L'ÉTRANGER

Consommation en AE: 12 M€

Consommation en CP: 11,01 M€

en M€	LFI 2020		EXÉCUTION 2020	
	AE	CP	AE	CP
Sécurité passive postes investissement	12,9	12,9	8	7
Véhicules blindés	3,33	3,33	4	4,01
Total	16,24	16,24	12	11,01

Sécurité passive des postes

Les dépenses d'investissement sont relatives à la mise à niveau des dispositifs de sûreté en protection périmétrique, équipements et systèmes de sécurité passive. En raison de la crise sanitaire, plusieurs opérations d'envergure (sécurisation du consulat général d'Annaba, sécurisation de l'ambassade à La Havane) ont été stoppées et n'ont pu reprendre qu'en fonction de la réouverture des frontières, les travaux étant assurés par des entreprises françaises.

En 2019 et 2020, les projets immobiliers structurants ont été imputés sur le CAS 723, dans le cadre d'un accord entre le MEFR et le MEAE. Les dix postes où ont été conduites les principales opérations en 2020 sont énumérées ci-dessous :

Bénin	0,58	0,13
Burundi	0,45	0,11
République dominicaine	0,45	0,11
Taiïwan	0,41	0,16
Autriche	0,28	0,3
Chine	0,24	0,37
Mali	0,23	0,27

Véhicules blindés

Ces dépenses concernent la maintenance du parc des véhicules blindés déployés dans les postes (près de 200 véhicules), des locations pour certaines situations urgentes (Irak, Libye, Côte d'Ivoire) et des actions de formation à destination des chauffeurs. Comme pour la maintenance des installations de sécurité passive, l'extension du parc des véhicules blindés, notamment par l'intégration du parc des autres services ministériels entraîne un accroissement des dépenses consacrées à leur entretien. Par ailleurs, 15 nouveaux véhicules blindés ont été commandés auprès de l'UGAP en fin d'année.

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ET EMPLOIS ALLOUÉS AUX OPÉRATEURS DE L'ÉTAT

RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ALLOUÉS PAR LE PROGRAMME AUX OPÉRATEURS

Opérateur financé (Programme chef de file) Nature de la dépense	Réalisation 2019		Prévision LFI 2020		Réalisation 2020	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
CAMPUS France (P185)	4 818 926	4 818 926			1 641 221	1 641 221
Transferts	4 818 926	4 818 926			1 641 221	1 641 221
ENSTA Bretagne - Ecole nationale supérieure de techniques avancées Bretagne (P144)		12 200				24 200
Transferts		12 200				24 200
IHEDN - Institut des hautes études de Défense nationale (P129)	249 946	249 946			94 789	94 789
Transferts	249 946	249 946			94 789	94 789
ENM - Ecole nationale de la magistrature (P166)					5 983	
Transferts					5 983	
Autres opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche (P150)	5 673	5 187			8 430	8 916
Transferts	5 673	5 187			8 430	8 916
Total	5 074 544	5 086 258			1 750 422	1 769 125
Total des transferts	5 074 544	5 086 258			1 750 422	1 769 125